



Le **nouvel** Economiste

“Savoir aujourd’hui pour comprendre demain”



N°2172 | HEBDOMADAIRE

WWW.LENOUVELECONOMISTE.FR

VENDREDI 9 JUIN 2023 | 5 €

Pollution et solutions 1/2
L'Inde prisonnière
du plastique p. 11



CHRONIQUES DU MAHABHARATA,
CHARLY SALKAZANOV

Diagonale de la soif
Guerre de l'eau
prototypique entre l'Iran
et l'Afghanistan p. 12

MAELSTRÖM MOYEN-ORIENTAL,
ARDAVAN AMIR-ASLANI

Shangri-La Dialogue
Asie-Pacifique
L'histoire est une force
qui transcende le droit
international p. 13



QUAND LA CHINE S'EST ÉVEILLÉE,
PAUL-HENRI MOINET

DOSSIER

Financement sur mesure
L'affacturage,
services compris p. 16



GRAND PARIS

L'actualité des départements
d'Ile-de-France p. 19

ANNONCES LEGALES

P. 24
Tél. 01 75 444 117 - lenouveleconomiste.fr
annonceslegales@nouveleconomiste.fr



Le baby crash

L'effondrement du taux de fécondité planétaire pèse sur l'avenir de l'économie mondiale



En dehors de l'Afrique, la population mondiale devrait atteindre son maximum dans les années 2050 et terminer le siècle en étant moins nombreuse qu'aujourd'hui.

Au cours des quelque 250 années qui se sont écoulées depuis la révolution industrielle, la population mondiale, tout comme la richesse, a explosé. Toutefois, avant la fin du siècle, le nombre d'habitants de la planète pourrait diminuer pour la première fois depuis la peste noire. La cause principale n'est pas une augmentation des décès, mais un effondrement des naissances. Dans une grande partie du monde, le taux de fécondité, c'est-à-dire le nombre moyen de naissances par femme, est en train de s'effondrer... p. 2

Fonctionnement démocratique

Crise de juridisme à l'Assemblée

La multiplication des procédures émanant de minorités disparates n'a pour autre effet que d'affaiblir la démocratie représentative

ECONOMIE ET POLITIQUE,
LA CHRONIQUE DE JEAN-MICHEL LAMY

Un quarteron de groupes politiques – la Nupes, le RN, Liot, des dissidents LR – qui monte à l'assaut du

camp présidentiel en brandissant les 334 pages du “Petit Livre rouge et bleu” du Règlement de l'Assemblée nationale, c'est presque devenu la coutume. Le 8 juin, jour de l'examen d'une proposition de

loi “retraite”, donnera une fois encore le spectacle de ce juridisme extrême sur les bancs de l'Hémicycle. L'objectif est, par la multiplication des procédures, d'empêcher l'exécutif de gouverner. Ce qui

n'empêchera pas, en l'occurrence, l'échec annoncé de l'opération “abrogation des 64 ans”. Mais à chaque fois qu'il est battu, le réflexe du quarteron est de mettre en cause le fonctionnement... p. 4

Contreparties des entreprises

L'impossible conditionnalité des aides à l'emploi

En dépit de multiples effets indésirables, leur impact – globalement positif – devrait pouvoir être établi au niveau macroéconomique

MÉCOMPTES PUBLICS,
FRANÇOIS ECALLE

Les allègements et exonérations de cotisations sociales patronales en faveur de l'emploi ont atteint 82

Mds€ en 2022 (74 Mds€ en 2021). Ils ont pour objectif la création ou la sauvegarde d'emplois, mais les entreprises qui en bénéficient ne sont pas obligées de prendre et de respecter des engagements... p. 10

Next big thing?

Comment Apple prépare l'après-iPhone

Le nouveau casque de réalité mixte, une garantie sur l'avenir

Et si Apple présentait son nouveau produit le plus important depuis des années, et ne suscitait que bâillements? La présentation du casque de réalité mixte d'Apple – un produit qui combine la réalité virtuelle (RV) et la réalité augmentée

(RA), et donc superpose un monde numérique au monde réel – semble étrangement décalée par rapport à notre époque. Cette année, l'intelligence artificielle (IA) générative a pris d'assaut le secteur de la tech... p. 7

Bombe à retardement

Le baby crash

L'effondrement du taux de fécondité planétaire pèse sur l'avenir de l'économie mondiale

Au cours des quelque 250 années qui se sont écoulées depuis la révolution industrielle, la population mondiale, tout comme la richesse, a explosé. Toutefois, avant la fin du siècle, le nombre d'habitants de la planète pourrait diminuer pour la première fois depuis la peste noire. La cause principale n'est pas une augmentation des décès, mais un effondrement des naissances. Dans une grande partie du monde, le taux de fécondité, c'est-à-dire le nombre moyen de naissances par femme, est en train de s'effondrer. Si cette tendance n'est pas nouvelle, son ampleur et ses conséquences le sont. Alors même que l'intelligence artificielle (IA) suscite un regain d'optimisme dans certains milieux, l'effondrement des naissances pèse sur l'avenir de l'économie mondiale.

Taux de fécondité en baise continue

En 2000, le taux de fécondité mondial était de 2,7 naissances par femme, soit un niveau largement supérieur au taux de remplacement de 2,1, avec lequel une population reste stable. Aujourd'hui, il est de 2,3, et continue de baisser. Les 15 pays les plus importants en termes de PIB ont tous un taux de fécondité inférieur au taux de remplacement. Il s'agit de l'Amérique et d'une grande partie du monde riche, mais aussi de la Chine et de l'Inde, qui ne sont pas riches mais qui représentent ensemble plus d'un tiers de la population mondiale.

Les 15 pays les plus importants en termes de PIB ont tous un taux de fécondité inférieur au taux de remplacement. Il s'agit de l'Amérique et d'une grande partie du monde riche, mais aussi de la Chine et de l'Inde, qui représentent plus d'un tiers de la population mondiale.

Il en résulte que, dans une grande partie du monde, le bruit des petits pieds des enfants est couvert par le cliquetis des cannes. Les exemples les plus parlants de pays vieillissants ne sont plus seulement le Japon et l'Italie, mais aussi le Brésil, le Mexique et la Thaïlande. D'ici à 2030, plus de la moitié des habitants de l'Asie de l'Est et du Sud-Est auront plus de 40 ans. Comme les personnes âgées meurent et ne sont pas entièrement remplacées, les populations sont susceptibles de diminuer. En dehors de l'Afrique, la population mondiale devrait atteindre son maximum dans les années 2050 et



D'ici au milieu du siècle, c'est le monde entier qui risque d'être confronté à une pénurie de jeunes travailleurs instruits

terminer le siècle en étant moins nombreuse qu'aujourd'hui. Et même en Afrique, le taux de fécondité diminue rapidement. Quoi qu'en disent certains écologistes, la diminution de la population pose des problèmes. Le monde n'est pas près d'être surpeuplé, et les difficultés économiques résultant de la diminution du nombre de jeunes sont nombreuses.

Comment subvenir aux besoins des retraités ?

La plus évidente est qu'il est de plus en plus difficile de subvenir aux besoins des retraités du monde entier. Les retraités puisent dans la production des personnes en âge de travailler, soit par l'intermédiaire de l'État, qui prélève des impôts sur les travailleurs pour payer les retraites publiques, soit en encaissant leur épargne pour acheter des biens et des services, soit parce que des proches s'occupent d'eux sans être rémunérés. Mais alors que le monde riche compte actuellement environ trois personnes âgées de 20 à 64 ans pour une personne de plus de 65 ans, il en comptera moins de deux d'ici à 2050. Les conséquences sont des impôts plus élevés, des départs à la retraite plus tardifs, des rendements réels plus faibles pour les épargnants et, éventuellement, des crises budgétaires pour les gouvernements. Le faible ratio travailleurs/retraités n'est qu'un des problèmes découlant de l'effondrement de la fécondité. Les jeunes possèdent davantage de ce que les psychologues appellent "l'intelligence fluide", c'est-à-dire la capacité de penser de manière créative afin de résoudre les problèmes d'une manière entièrement nouvelle. Ce dynamisme de la jeunesse complète les connaissances accumulées par les travailleurs plus âgés. Il est également source de

changement. Les brevets déposés par les inventeurs les plus jeunes sont beaucoup plus susceptibles de porter sur des innovations de rupture. Les pays plus âgés – et, en fait, leurs jeunes – sont moins entreprenants et moins à l'aise pour prendre des risques. Les électeurs âgés figent également la politique. Comme les personnes âgées profitent moins que les jeunes de la croissance économique, elles se sont montrées moins enthousiastes à l'égard des politiques favorables à la croissance, en particulier la construction de logements. La destruction créatrice est potentiellement plus rare dans les sociétés vieillissantes, ce qui freine la croissance de la productivité et aboutit à un énorme gâchis.

Immigration : une erreur de diagnostic

Tout bien considéré, il est tentant d'aborder les faibles taux de fécondité comme une crise qu'il faudrait résoudre. Pourtant, nombre des causes sous-jacentes de ce phénomène sont intrinsèquement positives. Au fur et à mesure que les gens se sont enrichis, ils ont eu tendance à avoir moins d'enfants. Aujourd'hui, ils font donc face à des équilibres différents entre famille et travail, et ces équilibres sont pour la plupart meilleurs. Les conservateurs populistes qui affirment qu'une faible fécondité est un signe d'échec de la société, et appellent à un retour aux valeurs familiales traditionnelles, ont tort. Avoir davantage de choix est une bonne chose, tout comme le fait de ne devoir à personne le fait d'élever les enfants. La volonté des libéraux d'encourager l'immigration est plus noble. Mais il s'agit également d'une erreur de diagnostic. L'immigration dans les pays riches atteint aujourd'hui un niveau record, aidant les pays à

faire face à la pénurie de main-d'œuvre. Mais le fait que la baisse de la fécondité s'observe au niveau mondial signifie que d'ici au milieu du siècle, c'est le monde entier qui risque d'être confronté à une pénurie de jeunes travailleurs instruits, à moins que quelque chose ne change. De quoi pourrait-il s'agir ? Les gens disent souvent aux sondeurs qu'ils veulent plus d'enfants qu'ils n'en ont. Cet écart entre les aspirations et la réalité pourrait s'expliquer en partie par le fait que les futurs parents – qui, en fait, subventionnent les futurs retraités sans enfants – n'ont pas les moyens d'avoir plus d'enfants ; ou par l'échec d'autres mesures politiques, par la pénurie de logements ou l'inadéquation des traitements pour la fertilité. Mais même si ces problèmes étaient résolus, le développement économique resterait susceptible d'entraîner une baisse de la fécondité à un niveau inférieur au taux de remplacement. Les politiques en faveur de la famille ont des résultats décevants. Singapour offre des subventions généreuses, des abattements fiscaux et des aides à la garde d'enfants, mais son taux de fécondité est de 1.

IA, ou la technologie au secours de la démographie

Exploiter le potentiel des pauvres du monde entier permettrait d'atténuer la pénurie de jeunes travailleurs instruits, sans augmenter le nombre de naissances. Les deux tiers des enfants chinois vivent à la campagne et fréquentent des écoles pour la plupart épouvantables ; en Inde, la même proportion de jeunes âgés de 25 à 34 ans n'a pas achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Le vivier de jeunes Africains continuera de croître pendant des décennies. L'amélioration de leurs compétences est souhaitable en soi, mais elle pourrait également faire de davantage de jeunes migrants des innovateurs, dans des économies par ailleurs stagnantes. Cependant, il est difficile d'encourager le développement – plus vite les pays s'enrichissent, plus vite ils vieillissent. En fin de compte, le monde devra donc se contenter de moins de jeunes, voire d'une population en diminution. Dans cette optique, les récents progrès de l'IA ne pouvaient pas mieux tomber. Une économie ultraproductive alimentée par l'IA pourrait facilement subvenir aux besoins d'un plus grand nombre de retraités. À terme, l'IA pourrait être capable de générer des idées

par elle-même, réduisant ainsi le besoin d'intelligence humaine. Combinée à la robotique, l'IA pourrait également rendre les soins aux personnes âgées moins exigeants en termes de main-d'œuvre. De telles innovations seront certainement très demandées. Si la technologie permet à l'humanité de surmonter l'effondrement de la natalité, elle s'inscrira dans la continuité de l'histoire. Des progrès inattendus en matière de productivité ont empêché l'explosion de bombes à retardement démographiques, telles que la famine de masse prédite par Thomas Malthus au XVIII^e siècle. Moins de bébés signifie moins de génie humain. Mais c'est peut-être un problème que le génie humain peut résoudre.

THE ECONOMIST

Le nouvel Économiste

Affaires publiques, Entreprises, Économie sociale

Journal d'analyse et d'opinion paraissant le vendredi

12, rue Notre-Dame des victoires 75002 Paris

E-mail : prenom.nom@nouveleonomiste.fr

Abonnements : abonnements@nouveleonomiste.fr

Henri J. Nijdam, directeur de la publication et de la rédaction henri.nijdam@nouveleonomiste.fr

Rédaction en chef : Jean-Michel Lamy, Édouard Laugier, Philippe Plassart - **Journalistes, chroniqueurs & éditorialistes :** www.lenouveleconomiste.fr - **Coordination dossiers :** Marie-Line Lybrecht - **Secrétariat de rédaction :** Aurélie Percheron - **Edition Web & Print :** Clément Guéraud 01 76 21 40 84, Anaïs Russo - **Marketing & développement :** Joséphine Picot, Gustave Cozzolino, Carla Reibaud - **Diffusion :** Filomena Dos Santos Rodrigues, Thibaud Tancrede 01 58 30 83 64 - **Publicité :** Direction commerciale: Jonathan Grain 01 75 444 111 - Sandra Grain, Sophie Vinceneux, Benoît Cochet - **Services de formalités & secrétariat juridique :** MaLegalTech: 01 75 444 106 - **Annonces légales, juridiques et judiciaires :** Juripresse - Antoine Wiczorek 01 75 444 116 - **Gestion :** Isabel Martins 01 75 444 104

Société Nouvelle du Nouvel Économiste S.A. au capital de 37 000 euros. Président : Bruno Ledoux ; directeur général, Alexandre Almajeanu. Principal actionnaire : BLHM, MB Participations. - Financière Nouvel Eco, S.A. au capital de 4 098 590 euros, une participation de Media Capital S.A. : Président, directeur général: Henri J. Nijdam. Administrateurs: Alexandre Almajeanu, Jean-René Tancrede. Imprimerie-RAS, 6 Av. de Tissonvilliers, 95400 Villiers-le-Bel. Dépôt légal: janvier 1993. Numéro de commission paritaire: 0727 C 85258. ISSN : 0395-6458.

Ne pas jeter sur la voie publique

Black  **Tiger**

FOR EARLY ADOPTERS

Pas de MAÎTRISE de la DONNÉE sans TECHNOLOGIE



La Black Tiger Platform jette les fondations de la seconde vague de la révolution numérique, le règne de la Data.

www.blacktiger.tech

Crise de juridisme à l’Assemblée

La multiplication des procédures émanant de minorités disparates n’a pour autre effet que d’affaiblir la démocratie représentative

ECONOMIE ET POLITIQUE,
LA CHRONIQUE DE JEAN-MICHEL LAMY

Un quarteron de groupes politiques – la Nupes, le RN, Liot, des dissidents LR – qui monte à l’assaut du camp présidentiel en brandissant les 334 pages du “Petit Livre rouge et bleu” du Règlement de l’Assemblée nationale, c’est presque devenu la coutume. Le 8 juin, jour de l’examen d’une proposition de loi “retraite”, donnera une fois encore le spectacle de ce juridisme extrême sur les bancs de l’Hémicycle. L’objectif est, par la multiplication des procédures, d’empêcher l’exécutif de gouverner. Ce qui n’empêchera pas, en l’occurrence, l’échec annoncé de l’opération “abrogation des 64 ans”.

Une addition disparate de minorités

Mais à chaque fois qu’il est battu, le réflexe du quarteron est de mettre en cause le fonctionnement “démocratique” de l’institution parlementaire. C’est un jeu ultra-dangereux pour la préservation de la... démocratie. C’est pourquoi il importe de déconstruire les postures factices des opposants et de renouer avec un Parlement capable de voter des lois puissantes. Sous peine de voir la régulation sans visa électoral étendre son emprise. Du Conseil d’État au Conseil constitutionnel en passant par la kyrielle d’Autorités administratives indépendantes, le pouvoir de la jurisprudence s’étend sans cesse au détriment du pouvoir législatif. Le tumulte s’explique par l’immense stress que subit un système politique conçu pour être stabilisé par deux pôles de gouvernance qui ont disparu du paysage, la gauche et la droite. L’Assemblée est devenue un trépied où se côtoient bloc de droite extrême, bloc de gauche extrême, et bloc central. Ce dernier, depuis les dernières législatives, ne dispose plus d’une majorité absolue pour le vote des textes, mais seulement d’une majorité relative. Aussitôt qualifiée de “minorité présidentielle” par ceux-là mêmes qui ne représentent sur les bancs qu’une addition disparate de... minorités.

Deux solutions de la macronie pour sortir de l’impasse

Comment la macronie peut-elle sortir de l’impasse? Une première solution serait d’élargir l’assise des députés en composant avec des formations à la frange de sa sensibilité. A priori, le Palais-Bourbon recensait deux profils qui pouvaient avoir vocation à organiser sinon une coalition, du moins un partenariat raisonnable avec l’équipe Macron. Ni



Aujourd’hui, l’Hémicycle ne sert plus de balancier entre un pouvoir détenteur de la majorité absolue et un contre-pouvoir.

les 62 députés LR ni les 21 députés Liot n’ont sérieusement envisagé de bâtir un quelconque accord. Ne reste que la négociation sujet par sujet. Elle a permis de conclure sur un peu plus d’une vingtaine de projets de loi, notamment pour les énergies renouvelables (ENR). Au fil de la mandature, la méthode pourrait s’émousser, à entendre le charivari provoqué par le recours aux instruments du parlementarisme rationalisé.

Du Conseil d’État au Conseil constitutionnel en passant par la kyrielle d’Autorités administratives indépendantes, le pouvoir de la jurisprudence s’étend sans cesse au détriment du pouvoir législatif

C’est la seconde solution, celle qui utilise une série de dispositifs qui permet de passer les lois essentielles en bridant l’initiative des députés d’opposition. En ce moment, la charpente travaille beaucoup. C’est légal parce que les outils du Règlement mettent en œuvre les articles de la Constitution. C’est justifié parce qu’il s’agit de contourner l’obstacle d’une coalition de minorités incapable de constituer une majorité de gouvernement. C’est risqué parce qu’un jour peut-être arrivera une motion de censure. Cette étape ultime sert en réalité de couvercle politique à l’action de l’exécutif. Le vote, il est là. Au dernier épisode il a manqué à la censure neuf voix. Au prochain, chacun mesurera ses forces.

Incertitude sur les possibilités de l’exécutif

Qu’en est-il de la légalité? Au moment où les cris d’orfraie des députés d’opposition semblent dominer le débat, il faut revenir aux

sources du travail parlementaire. Certes, l’opinion publique est lucide. Elle a compris que la proposition de loi (PPL) Liot ramenant l’âge légal de la retraite à 62 ans ne passait pas la rampe, et cette réponse lui suffit. Mais pour la suite des événements, elle ne suffit pas. Dans la nouvelle configuration de la Chambre, il faut savoir si le parlementarisme rationalisé tient suffisamment la route pour garantir un destin positif aux futures confrontations sur les lois de finances et de Sécurité sociale 2024. N’oublions pas que les budgets devront être adoptés à l’automne 2023 grâce à l’article 49-3 – comme ce fut le cas à l’automne précédent. La Nupes cherchera pour l’occasion à dupliquer le vacarme “retraite” contre le 49-3 sous l’étendard “dénier de démocratie”. Bercy devra garder le contrôle. Nul hasard si l’agence de notation Standard and Poor’s (S&P) s’intéresse aux démêlés au sein de l’Hémicycle. L’agence a suspendu la dégradation éventuelle de la dette française jusqu’au 1^{er} janvier. Le temps de voir si Bruno Le Maire, le ministre de l’Économie, est suffisamment droit dans ses bottes pour concrétiser dans le processus législatif les engagements de rigueur budgétaire qui seront pris le 18 juin lors des Assises des finances publiques. Vu des prêteurs internationaux, le principal motif de vigilance pour l’endettement tricolore est lié à l’incertitude autour d’un exécutif qui n’est plus assuré de pouvoir passer de “grandes lois”.

L’article 40 anti-démagogie

Voilà pourquoi une plongée dans l’organisation du travail parlementaire devient stratégique. La Constitution de 1958 est une réponse apportée aux dérives d’une IV^e République finissante incapable de fixer au pays des caps clairs. Elle repose sur deux piliers majeurs. La maîtrise de l’ordre du

jour de l’Assemblée nationale par l’exécutif. L’instauration de l’article 40, qui stipule la possibilité d’opposer l’irrecevabilité financière aux initiatives des parlementaires diminuant les ressources publiques, créant ou aggravant une charge publique. C’est l’article antidémagogie. Dans le “blog.juspoliticum.com”, Benjamin Fargeaud, professeur de droit public, relève que “la plupart des observateurs tombent d’accord pour considérer que, en théorie, l’inconstitutionnalité de la PPL, la proposition de loi Liot, ne fait guère de doute”. En clair, le financement des pensions inscrit dans le projet Liot est bidon. Alors pourquoi cet acharnement de l’intergroupe de la Nupes (PC, EELV, PS, LFI) plus Liot pour affirmer par avance dans ‘Le Monde’ qu’un “nouveau déni de démocratie sur les retraites au Parlement ne pourrait susciter qu’une désaffection aggravée pour nos institutions”? Parce que ces députés considèrent que le bon droit est pour eux. Puisque par tradition le principe d’irrecevabilité ne s’applique pas aux PPL! Attention, c’était dans un système où les propositions de loi sur la table n’étaient jamais suivies d’effet sans l’aval d’un l’exécutif à 100 % aux manettes. La démagogie était sous contrôle. Ça, c’était dans le monde d’avant. Aujourd’hui, l’Hémicycle ne sert plus de balancier entre un pouvoir détenteur de la majorité absolue et un contre-pouvoir – voilà le changement. Il est en proie à des députés militants professionnels qui ont leur propre agenda indexé sur leur propre idéologie.

Haro sur la loi fondamentale

Dénoncer le chaos pour mieux bénéficier du chaos en vue d’une prise de pouvoir est un classique de la vie politique. Le député

Manuel Bombard, coordinateur des Insoumis, excelle sur ce registre en dénonçant à tout va un “braquage démocratique”. À ce stade, l’ élu de Marseille cherche à installer dans le peuple des sondages et chez le peuple de la rue la conviction que le scrutin sur les 64 ans n’a pas eu lieu. C’est doublement faux. Le recours à l’article 49-3 pour la loi “retraite” est certes l’arme la plus brutale du parlementarisme rationalisé, mais le choix de renverser le gouvernement est laissé aux députés. Ils ne l’ont pas fait parce que les opposants sont minoritaires et n’alignent aucune majorité alternative. Par ailleurs, c’est un vote en Commission des Affaires sociales qui a supprimé à la majorité l’article sur le retour à 62 ans de la PPL Liot. Il sera à nouveau déposé en séance publique le 8 juin, sous forme d’un amendement qui sera écarté pour irrecevabilité financière par Yaël Braun-Pivet, la présidente de l’Assemblée nationale. Ce ne sera que l’application obligatoire des règles constitutionnelles. Par conséquent, les ingénieurs du chaos prennent pour cible la loi fondamentale. Ils veulent dissoudre la Constitution pour lui en substituer une nouvelle qui serait plus démocratique. Les deux bords extrêmes de l’échiquier se recommandent sans cesse du peuple pour prôner des référendums sous plusieurs étiquettes. C’est un glissement néfaste vers la dévitalisation de la démocratie représentative. Une majorité même relative de députés doit pouvoir prendre des actes de gouvernement dans le cadre institutionnel imparti. Dans la gestion des retraites, l’Élysée aura perdu pas mal de capital politique. Emmanuel Macron a besoin de le remuscler pour épauler la force tranquille du parlementarisme rationalisé.

Etats européens

N'est pas superpuissance mondiale qui veut

Les empires déchus de l'Europe prétendent toujours être quelque chose de plus que ce qu'ils ne sont réellement

Lorsque le navire russe 'Lady R' a accosté dans le port sud-africain de Simon's Town en décembre dernier, il était chargé d'armes destinées à tuer des Ukrainiens, affirment les États-Unis. Pour les Européens, la nouvelle est aussi déconcertante et bouleversante que celles de l'Inde qui s'empare du pétrole russe ou du président brésilien Lula qui accuse la Russie et l'Ukraine d'être responsables à parts égales de la guerre.

Les ambitions de la France, du Royaume-Uni et même de la Russie se réduisent au point de faire d'elles de simples puissances régionales

Nous avons raison d'être contrariés. Ces pays du Sud passent sous silence les crimes commis loin de chez eux. Ils observent l'invasion russe avec un nihilisme impuissant, se demandant seulement comment ils pourraient en tirer profit. Mais les États européens d'aujourd'hui sont semblables. Nous avons renoncé aux crises lointaines. Les ambitions de la France, du Royaume-Uni et même de la Russie se réduisent au point de faire d'elles de simples puissances régionales. Simple, alors que les puissances du Sud acceptent d'être ce qu'elles sont, les empires déchus de l'Europe prétendent toujours être quelque chose de plus.

Ambitions mondiales...

Les puissances du Sud connaissent notre habitude de considérer nos propres problèmes comme ceux du monde entier – par exemple, en qualifiant l'Ukraine de "guerre pour la démocratie mondiale". Elles sont tout aussi lucides en ce qui concerne la Russie. Elles ne croient pas à la version de Vladimir Poutine selon laquelle l'Occident l'a forcé à détruire l'Ukraine. Le fonctionnaire d'une de ces puissances, favorable à la Russie, m'a dit qu'à mesure que la Russie "s'enforce", son gouvernement prend discrètement ses distances avec elle. Son pays n'est ni pro-russe ni anti-occidental. Il est simplement "pro-lui-même". Les puissances du Sud ont tendance à être insulaires: même leurs élites voyagent rarement à l'étranger. On ne les entend guère dans les discussions mondiales. Elles ne mènent pas de guerres à l'étranger. Elles sont submergées par des problèmes intérieurs



Loin de chez elles, les puissances européennes font preuve du même nihilisme impuissant qu'elles déplorent chez les autres.

fondamentaux: fournir à leurs citoyens de la nourriture, de l'électricité et des toilettes. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa s'inquiète moins des massacres russes que des rivaux au sein de son parti au pouvoir, l'ANC. Jusque très récemment, les grandes puissances européennes avaient encore des ambitions mondiales. Cette posture signifiait souvent qu'elles traitaient les pays pauvres comme leurs terrains de chasse. La Grande-Bretagne a envoyé des troupes en Afghanistan et en Irak, la France en Afrique de l'Ouest. Ensemble, en 2011, elles ont déposé le colonel Kadhafi, le dirigeant de la Libye. La Russie s'est aventurée partout, de la Syrie au Mali.

... ou prétentions ridicules

Mais tous ces pays sont allés trop loin. Depuis 2021, le Royaume-Uni et la France ont abandonné leurs missions ratées à l'étranger. L'armée britannique n'a jamais été aussi réduite depuis l'époque napoléonienne. Seulement 0,2 % des troupes restantes est basé en Asie ou en Océanie. La Grande-Bretagne arrive à la fin de son "grand jeu", a déclaré Simon McDonald, ancien responsable du Foreign Office [équivalent du Quai d'Orsay, ndt], au magazine 'New Statesman' ce mois-ci. De même,

la Russie est tellement débordée en Ukraine qu'elle est même en train de perdre le contrôle de son autre voisinage, l'Asie centrale. Les puissances européennes continuent de parler du "monde" – littéralement, dans le cas de la "Global Britain". La France, de manière ridicule, se qualifie de "puissance indopacifique". Mais le chef d'état-major de la marine française a comparé la concurrence avec d'autres marines dans le Pacifique à celle d'"une voiture 2CV qui se présenterait à une course de Formule 1". L'alliance militaire occidentale, l'OTAN, se limite désormais à l'Europe, où elle n'a encore jamais combattu. La Russie aspire à devenir le croque-mitaine de l'Occident, ce qui revient à ce qu'une équipe de deuxième division s'imaginerait être le rival de Manchester City. En fait, la plus grande puissance locale en Europe pourrait être la Turquie, qui bénéficie de ce que les agents immobiliers appellent "l'emplacement, l'emplacement, l'emplacement". Son voisinage couvre la Syrie, les exportations de céréales par la mer Noire et le passage des réfugiés en provenance du Moyen-Orient.

Chacun chez soi

Mais en dehors de leur voisinage, les puissances européennes

font preuve du même nihilisme impuissant qu'elles déplorent chez les autres. Lorsque la capitale du Soudan, Khartoum, a été le théâtre de combats, le comble de l'ambition française a été d'évacuer les Européens; l'Arabie saoudite et les États-Unis ont négocié un accord de paix. De même, les puissances européennes ont vu le criminel de guerre Bachar el-Assad remporter la guerre civile en Syrie et commencer à être réhabilité sur la scène internationale. Elles ont vendu à l'Arabie saoudite des armes qui ont décimé le Yémen. Elles ont abandonné les Palestiniens et la région éthiopienne du Tigré, où plus de personnes ont été tuées qu'en Ukraine. Notre impuissance rend absurde le fantasme de Poutine selon lequel l'Occident prévoit d'envahir et de soumettre la Russie. Nous n'avons même pas pu soumettre les talibans. À l'échelle mondiale, il y a la Chine et les États-Unis (pour l'instant), mais rien d'autre. Si les deux superpuissances s'affrontent au sujet de Taïwan, toutes les puissances voisines ont l'intention d'assister au spectacle depuis les tribunes, même si seul Emmanuel Macron a eu la franchise de le dire. Je suis ravi que nous soutenions l'Ukraine. C'est ce qu'il faut

faire. De plus, ce choix aide l'Occident: le fait d'avoir un ennemi commun crée l'unité, réduit la bêtise et nous rappelle que nous avons réellement des valeurs. Mais nous ne le faisons que parce que Poutine tue des Blancs à côté de chez nous. Nous nous soucions autant du Yémen que l'Afrique du Sud de l'Ukraine.

SIMON KUPER, FT

Je suis ravi que nous soutenions l'Ukraine. C'est ce qu'il faut faire. Mais nous ne le faisons que parce que Poutine tue des Blancs à côté de chez nous.

L'Europe a échoué à appliquer le RGPD

L'amende infligée à Meta ne fait pas illusion

La loi la plus connue de l'Union européenne est sur le point d'avoir cinq ans. Le 25 mai 2018, l'UE a introduit le règlement général sur la protection des données (RGPD). Encouragés par les révélations d'Edward Snowden, un lanceur d'alerte américain, les législateurs de l'Union européenne ont donné de nouvelles armes à l'approche européenne fondée sur les droits en matière de données. Les autorités chargées de l'application de la législation ont obtenu des pouvoirs considérables, notamment celui de perquisitionner des entreprises telles que Google, Meta et Amazon, et de les obliger à modifier leur mode de fonctionnement. Ce règlement phare a été salué comme la nouvelle norme mondiale en matière de protection des données et de la vie privée.

Une législation appliquée a minima

Mais rarement l'écart entre le battage médiatique et l'effet réel de la mesure n'a été aussi grand. Alors que le RGPD fête son cinquième anniversaire, l'Europe n'est toujours pas en mesure de contrôler la manière dont les grandes entreprises technologiques utilisent les données personnelles, et ce malgré un budget consacré à son application de plus de 330 millions d'euros. La plupart des décisions exécutées au niveau de l'UE ont été de simples réprimandes, ou des "règlements à l'amiable". Une application tout en douceur, donc. Au lieu d'endiguer la fuite en avant des grandes entreprises technologiques en matière de données, l'application de la législation européenne a, par sa faiblesse, permis à celles-ci de prendre le dessus sur leurs concurrents plus petits, et de trahir les utilisateurs par des pratiques frauduleuses en matière de données, tout en se cachant derrière le jargon juridique. Les sondages montrent que les citoyens souhaitent que les géants de la technologie soient réglementés. Mais ils font également preuve de fatalisme en ce qui concerne l'utilisation abusive de leurs données, et sont fatigués par les demandes de consentement préalable.

L'Irlande ne joue pas le jeu

Deux leçons importantes peuvent être tirées de cette situation. La première est que l'Europe est confrontée à une crise de l'application des lois à deux niveaux. Le premier est national. Le principe du "pays d'origine" du RGPD oblige le pays dans lequel une entreprise a son siège européen à contrôler l'utilisation des données



Les sondages montrent que les citoyens souhaitent que les géants de la technologie soient réglementés. Mais ils font également preuve de fatalisme en ce qui concerne l'utilisation abusive des données.

dans l'ensemble de l'UE. Quatre des cinq plus grandes plateformes numériques du monde, en termes de capitalisation boursière, sont basées en Irlande. Mais l'Irlande ne prend que peu de décisions importantes en tant que principal responsable de l'application de la législation européenne.

Il n'existe pas non plus de coopération efficace entre les autorités nationales chargées de l'application de la législation. L'animosité entre la commission irlandaise de protection des données et ses homologues du reste de l'UE a été mise en évidence en janvier, lorsque l'organisme irlandais a entamé une action en justice contre toutes les autres autorités de contrôle de l'UE (représentées collectivement par le comité européen de protection des données) devant la plus haute juridiction de l'Europe.

Le 22 mai, la commission irlandaise a infligé à Meta une amende de 1,2 milliard d'euros pour avoir enfreint les règles du RGPD qui exigent la mise en place de certaines garanties, lorsque des données sont transférées entre l'Europe et l'Amérique. L'affaire a fait les gros titres dans le monde entier. Mais en réalité, même une sanction de cette ampleur n'a que peu d'importance pour une entreprise qui a réalisé un bénéfice net de plus de 23 milliards de dollars [21,5 milliards d'euros, ndt] l'année dernière.

Un commissaire européen très en retrait

La crise de l'application des lois en Europe se situe également au niveau de la Commission européenne. Le commissaire européen à la justice, Didier Reynders, dispose des outils, et a l'obligation

légale de superviser la mise en œuvre de la législation européenne dans les États membres, et de les poursuivre en justice s'ils refusent de se comporter comme il se doit. Toutefois, hormis quelques cas concernant l'indépendance des autorités chargées de l'application de la loi, rien n'a été fait dans le domaine de la Big tech et du Big data. Au contraire, M. Reynders réfute toute suggestion selon laquelle il existerait un problème dans la manière dont les géants de la technologie sont régulés par les autorités nationales, et par l'Irlande en particulier.

Plutôt que d'insister sur l'application correcte du RGPD, la Commission est en train d'introduire une nouvelle législation sur la concurrence, les contenus et services en ligne, et l'intelligence artificielle. Une grande partie de cette législation ne serait pas nécessaire si la myriade de dispositions du RGPD était appliquée de manière énergique.

L'avenir du DMA et de l'AIA

Si l'on se fie à ce qui s'est passé avec le RGPD, ces nouvelles lois seront également négligées. La Commission doit commencer à prendre les États membres à partie. Les nouvelles lois européennes, telles que l'Artificial Intelligence Act (législation sur l'intelligence artificielle), doivent offrir moins de latitude aux personnes chargées de leur application. La législation sur les marchés numériques (DMA pour Digital Market Act), autre ensemble de règles radicales donnant à l'Union plus de pouvoirs sur les grandes entreprises technologiques, doit faire l'objet d'un contrôle contradictoire,

afin d'empêcher les entreprises "gatekeepers" [les entreprises qui contrôlent l'accès à l'Internet, ndt] d'exercer leurs activités. En matière de concurrence, l'Europe devrait suivre l'exemple des "trustbusters" américains, les autorités anti-trust, qui ont été renforcés.

Il n'est pas certain que cela se produise. Les grandes entreprises technologiques ont ressorti leur manuel du RGPD et l'ont adapté ces nouvelles lois. Lors d'un récent événement organisé par la Commission, un représentant de Meta, le propriétaire de Facebook, a fait un long discours sur les difficultés qu'il y a à concevoir le recueil de consentement au traitement des données, exigé par le DMA. Les fonctionnaires de l'UE, chargés de la concurrence l'ont écouté poliment, ignorant peut-être que Meta avait utilisé cette même tactique pour émuquer le RGPD.

Soft power européen affaibli

La deuxième leçon à tirer de l'échec de l'UE en matière d'application de la législation concerne le rôle mondial de l'Europe. Les données circulent sur les marchés numériques mondiaux comme l'ichor coule dans les veines des dieux. Au cours de la première année d'application du RGPD, l'Europe a joué de facto le rôle de dictateur mondial en matière de flux de données. Presque toutes les grandes économies, y compris la Chine, ont rédigé un clone du RGPD ou ont tenté d'une manière ou d'une autre de s'adapter à la loi européenne. L'Amérique a été la grande exception, bien que certains États, dont la Californie, aient désormais des lois similaires au RGPD. Mais en 2019, un an après la

première application du RGPD, une nouvelle Commission européenne est entrée en fonction et, en se montrant laxiste sur l'application de la loi, a sapé la position mondiale que sa prédécesseur avait acquise. D'autres pays se montrent depuis plus frileux à l'idée d'imiter l'UE ou de s'aligner sur elle. L'Inde a abandonné son projet de RGPD l'année dernière. La Grande-Bretagne est en train d'édulcorer sa version. Les législateurs américains considèrent avec horreur le fléau européen du consentement préalable. Ce scepticisme croissant est important: l'Europe manquera de crédibilité pour définir l'agenda mondial dans d'autres domaines si elle laisse sa loi phare sur les données s'affaiblir.

Le mandat de la Commission actuelle s'achève en octobre 2024. Si la prochaine Commission néglige les nouvelles lois sur les technologies de la même manière que M. Reynders a ignoré celles de son prédécesseur, le "soft power" de l'Europe en matière de réglementation s'érodera. Ce serait mauvais pour les droits de l'homme, en Europe et au-delà. La leçon la plus importante des cinq premières années du RGPD est la suivante: si l'Europe veut vraiment être une superpuissance réglementaire, elle doit cesser de superposer les législations numériques comme autant de nouvelles couches de sédiments, et commencer par appliquer les lois dont elle dispose.

Johnny Ryan est chercheur à l'Irish Council for Civil Liberties, [ONG de défense des libertés publiques] et à l'Open Markets Institute [think tank américain luttant contre le monopole des Gafa].

THE ECONOMIST

Si l'Europe veut vraiment être une superpuissance réglementaire, elle doit cesser de superposer les législations numériques, et commencer par appliquer les lois dont elle dispose

Next big thing ?

Le casque de réalité mixte d’Apple, une protection contre la disruption

Pendant que le monde n’a d’yeux que pour l’IA générative, Apple prépare l’après-iPhone

Et si Apple présentait son nouveau produit le plus important depuis des années, et ne suscitait que bâillements? La présentation du casque de réalité mixte d’Apple – un produit qui combine la réalité virtuelle (RV) et la réalité augmentée (RA), et donc superpose un monde numérique au monde réel – semble étrangement décalée par rapport à notre époque.

L’intérêt du public est ailleurs

Cette année, l’intelligence artificielle (IA) générative a pris d’assaut le secteur de la tech. Elle pourrait représenter la nouvelle façon d’interagir avec les ordinateurs la plus importante depuis longtemps, avec le même impact que l’écran multitouch de l’iPhone il y a seize ans.

On ne sait pas encore comment cette nouvelle forme d’IA affectera le domaine des smartphones dominé par Apple. Les interactions textuelles de ChatGPT ne sont pas adaptées aux petits



Seuls 8,5 millions de casques VR Oculus ont été vendus l’année dernière. Voilà qui laisse le champ libre à Apple.

Le casque qu’Apple s’efforce de perfectionner depuis des années semblerait étrangement hors de propos pour la plupart des consommateurs

écrans, et les applications vocales et visuelles de la technologie pour les téléphones portables sont encore en cours de développement. Mais pour l’instant, cette technologie est devenue le principal centre d’intérêt expérimental de l’industrie de la tech, bien plus que le monde immersif de la RV. Même sans cette explosion d’intérêt dans un autre secteur de la tech, le casque qu’Apple s’efforce de perfectionner depuis des années semblerait étrangement hors de propos pour la plupart des consommateurs. À environ 3000 dollars (2806 euros), son prix élevé limitera les ventes à une poignée de passionnés, ainsi qu’aux développeurs qui voudront créer des logiciels pour ce produit. Et personne n’a demandé non plus d’appareil de RV moins cher (le Quest 2 de Meta sera bientôt vendu à partir de 299 dollars, équivalents à 280 euros). La plupart de ceux qui ont essayé la RV sont émerveillés par la nouveauté, mais ils n’ont guère

envie d’enfiler un casque pour travailler, jouer ou se divertir.

Apple protège son univers

Toutefois, l’aventure d’Apple dans le domaine de la RV et de la RA doit être jugée à l’aune d’un ensemble plus large d’objectifs. Il convient de la considérer comme une protection contre les disruptions à venir dans la tech, une extension relativement modeste, néanmoins utile, de l’univers existant des services et des gadgets d’Apple, et une “pierre d’attente” pour une révolution technologique qui mettra probablement de nombreuses années à advenir. Le niveau de protection répond aux menaces qui pèsent sur l’empire de l’iPhone d’Apple. On ignore si le smartphone perdra sa place centrale dans la vie numérique des gens, et à quel moment, mais Apple a clairement besoin de parier davantage sur l’avenir. L’entreprise anciennement connue sous le nom de Facebook a été la première à tenter le saut au-delà du smartphone, avec l’acquisition il y a neuf ans de la société de VR Oculus. L’échec est patent: seuls 8,5 millions de casques VR ont été vendus l’année dernière, selon une

estimation de l’Interactive Data Corporation. Voilà qui laisse le champ libre à Apple.

Un pari sur les logiciels de RV

Même si les ventes sont minimales pendant une période prolongée, le casque devrait constituer un ajout assez rentable à la gamme d’Apple, et un moyen supplémentaire de lier plus étroitement les utilisateurs à son univers numérique en expansion. Avec sa gamme de services numériques tels que la musique, le contenu vidéo et les abonnements aux jeux, Apple sera bien placé pour développer les expériences de RV nécessaires pour stimuler la demande pour ses casques. Les 34 millions de développeurs de logiciels enregistrés comme travaillant sur les appareils Apple représentent un atout encore plus puissant. On ne sait pas encore quelles seront les “killer apps” [les applications incontournables, ndt] pour la RV, mais les efforts combinés de ces développeurs font qu’il est probable qu’elles arriveront d’abord sur les casques d’Apple. La plupart des analystes de Wall Street sont donc optimistes quant à l’extension attendue de la gamme de produits Apple. Goldman Sachs, par exemple, prévoit que les ventes de casques atteindront 18 milliards

de dollars dans cinq ans. Un tel niveau de ventes donnerait un coup de fouet à la division d’Apple consacrée aux wearables (produits portables), aux appareils domestiques et aux accessoires, qui a réalisé un chiffre d’affaires de 41 milliards de dollars l’année dernière. Les services à forte marge vendus avec les casques constituent un joker: si les consommateurs sont prêts à payer pour les expériences profondément immersives qu’offre la RV, les ventes de logiciels pourraient finir par éclipser le montant dépensé chaque année pour le matériel, comme c’est le cas sur le marché des consoles de jeux.

En attendant les lentilles...

Enfin, en tant que porte-étendard d’une nouvelle catégorie technologique importante, le casque d’Apple serait une déclaration d’intention plutôt qu’une fin en soi. Aussi impressionnante que soit la technologie sur laquelle repose l’appareil, ce dernier souffrira toujours du problème commun à tous les casques de RV et de RA: la plupart des gens ne veulent pas porter un casque encombrant ni se couper du monde pour entrer dans une nouvelle sphère numérique. Tant que les mêmes expériences ne seront pas intégrées dans des

lunettes légères – ou même, un jour, dans des lentilles de contact qui rendront la technologie totalement invisible –, la RV et la RA n’infiltreront probablement pas la vie quotidienne comme l’ont fait les smartphones. Mais si Apple lance enfin son casque la semaine prochaine, l’entreprise aura fait le premier pas, si important.

RICHARD WATERS, FT

L’aventure d’Apple dans le domaine de la RV est à considérer comme une protection de l’empire de l’iPhone contre les disruptions à venir, et une pierre d’attente pour une révolution technologique qui mettra probablement de nombreuses années à advenir.

© 2023 Syndicated articles from The Financial Times Limited. All Rights Reserved. Not to be redistributed, copied or modified in anyway. Le nouvel Economiste is solely responsible for providing this translated content and the Financial Times Limited does not accept any liability for the accuracy or quality of the translation.

Sucre, caféine, amphétamines...

Ce que la croissance économique doit aux stimulants

Sans les substances psychotoniques, le monde en serait encore à l'âge des ténèbres économiques

Vers la fin de l'année dernière, les États-Unis ont commencé à manquer de médicaments traitant le trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH), notamment l'Adderall (une amphétamine) et la Ritaline (un stimulant du système nerveux central). Neuf pharmacies sur dix ont signalé des pénuries de ces médicaments, que des dizaines de millions d'Américains utilisent pour améliorer leur concentration. À peu près au même moment, un phénomène intrigant s'est produit: la productivité américaine, qui mesure l'efficacité au travail, a chuté. Au cours du premier trimestre 2023, la production horaire a diminué de 3 %.

Coup de fouet ou handicap ?

Coincidence ? Probablement. Beaucoup d'autres causes pourraient expliquer cette chute de la productivité. Mais il n'en reste pas moins qu'un grand nombre des personnes les plus productives d'Amérique s'appuient sur l'Adderall pour mener à bien leur travail. On a souvent l'impression que la moitié de la Silicon Valley,

Les stimulants peuvent jouer un rôle positif. Le sucre a permis aux gens de travailler plus; le café leur a permis de travailler mieux.

l'endroit le plus innovant de la planète, est sous l'emprise de ce produit. Des éléments surprenants peuvent faire varier le PIB à la hausse ou à la baisse, comme les vacances, les grèves et les conditions météorologiques. De plus, l'histoire économique est claire: sans les substances qui donnent un coup de fouet, le monde en serait encore à l'âge des ténèbres économiques. Bien entendu, la consommation de drogues n'aide pas toujours les gens à mieux travailler. Dans 'Mad Men', une série télévisée sur les publicitaires des années 1960, Don Draper trouve nombre de ses meilleures idées au bout de trois scotchs. Mais contrairement à la croyance populaire, Ernest Hemingway, l'un des plus grands écrivains américains, n'a jamais conseillé d'"écrire ivre, éditer sobre", préférant écrire sans avoir bu. Dans un livre publié en 1983, David Ogilvy, peut-être le "mad man" réel le plus célèbre, mettait en garde contre les dangers des ivrognes au bureau. La consommation de cocaïne, courante à Wall Street



Au XVIII^e siècle déjà, la caféine augmentait à la fois l'attention sélective (focalisation sur le stimulus pertinent) et l'attention soutenue (maintien de l'attention)

et à Hollywood, peut donner un coup de fouet à court terme. Elle est également à l'origine de graves problèmes à long terme. En effet, les économistes considèrent généralement les substances psychotropes comme un frein à la prospérité. Selon une estimation de 2007, le coût de la toxicomanie aux États-Unis s'élèverait à 193 milliards de dollars, soit environ 1,3 % du PIB. Plus récemment, les économistes se sont penchés sur les "morts de désespoir", que beaucoup associent à l'abus d'opioïdes. En 2021, plus de 80 000 Américains sont morts d'une overdose d'opioïdes.

Sucre et croissance économique au XVIII^e siècle

Mais les stimulants peuvent aussi jouer un rôle positif. Prenons deux d'entre eux: le sucre et le café. Le premier a permis aux gens de travailler plus; le second leur a permis de travailler mieux. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, les calories constituaient une contrainte importante pour la croissance économique

occidentale. En 1700, l'apport alimentaire total par personne en Grande-Bretagne équivalait à environ 2 000 calories par jour, ce qui était suffisant pour permettre à l'homme moyen de survivre, mais pas de faire beaucoup plus. Les travailleurs étaient donc inefficaces. Beaucoup de pauvres, qui survivaient avec des régimes encore plus maigres, avaient à peine l'énergie de se mouvoir, sans parler de faire quoi que ce soit d'utile. La situation a changé lorsque les importations de sucre en provenance des colonies britanniques ont augmenté. La consommation annuelle de sucre par personne est passée d'environ 5 livres (2,27 kilos) par an en 1700 à 20 livres (9,1 kilos) en 1800, de plusieurs fois supérieure à celle d'Europe continentale. Après 1800, les importations ont grimpé en flèche, les Britanniques ayant pris goût au thé et aux gâteaux sucrés. Selon Robert Fogel, économiste lauréat du prix Nobel, le passage d'un régime riche en fibres à un régime riche en sucre a augmenté la proportion de

l'énergie ingérée qui pouvait être métabolisée. Certains ont observé qu'un nombre croissant d'Anglais devenaient gros. Mais le sucre importé a aussi boosté l'économie britannique. En France, à la fin du XVIII^e siècle, environ 10 % des personnes ne pouvaient pas travailler faute de nourriture. En Grande-Bretagne, en revanche, seuls les 3 % les plus pauvres étaient incapables de travailler. Toujours au XVIII^e siècle, la croissance du PIB britannique a été sept fois plus rapide que celle de la France. Robert Fogel estime que "l'intégration des très pauvres dans la population active [et] l'augmentation de l'énergie disponible pour travailler de ceux qui font partie de la population active" expliquent environ un tiers de la croissance économique de la Grande-Bretagne au XIX^e et au XX^e siècle.

Le café pour doper l'innovation

Le café, quant à lui, a poussé les classes moyennes sur la voie de réalisations plus nombreuses et plus notables. Joel Mokyr, de la Northwestern University, a souligné l'importance d'une "culture de la croissance", titre d'un livre qu'il a publié en 2016, pour expliquer l'industrialisation de l'Europe. Au cours de cette période, la science est devenue moins académique et plus axée sur la résolution de problèmes concrets. Au fil du temps, elle s'est mise au service d'inventions, telles que le moteur thermique, qui ont permis d'élever considérablement le niveau de vie. Les cafés, que certains appelaient à l'époque "universités à un penny", ont joué un rôle crucial. Au début du XVIII^e siècle, le centre de Londres ne comptait pas moins de 600 cafés. Le Marine Coffee House y a été l'un des premiers lieux à accueillir une série de conférences sur les mathématiques, souligne Joel Mokyr. Le London Chapter Coffee House était le lieu de prédilection des membres de la Royal Society, les parrains intellectuels de la révolution scientifique, et on s'y réunissait pour discuter des applications possibles de la science. La caféine dopait la discussion comme l'alcool (un déprimeur) n'aurait jamais pu le faire. Cette substance chimique augmente à la fois l'attention sélective (focalisation sur le stimulus pertinent) et l'attention soutenue (maintien de l'attention). Ce n'est pas la seule façon dont le café ait alimenté la croissance. Au XVIII^e siècle, pour organiser

le temps de l'activité économique, l'Europe a commencé à s'appuyer davantage sur les horloges et moins sur les rythmes naturels du corps humain, comme c'était le cas dans les sociétés agricoles. Les usines ne peuvent fonctionner que si tout le monde est là en même temps. Or, si les gens devaient désormais se lever à des heures anormales, ils avaient besoin d'un stimulant. Selon Steven Topik, de l'université de Californie à Irvine, "la caféine a joué un rôle déterminant dans l'organisation du temps des sociétés urbaines industrialisées".

Une productivité qui plane

La pénurie prolongée de médicaments contre les troubles du déficit de l'attention a imposé une véritable souffrance à ceux qui en ont besoin pour fonctionner. Heureusement, la pénurie semble maintenant se résorber. Certaines pharmacies ont enfin refait leurs stocks de médicaments, et les autorités de régulation ont retiré certains médicaments de leur liste officielle de pénuries. Les acteurs de la Silicon Valley ont expérimenté d'autres stimulants, tels que les nootropiques [substances stimulant les facultés cognitives, ndt], qui ne connaissent pas la pénurie. La productivité américaine semble à nouveau augmenter. Coincidence ?

THE ECONOMIST

"La caféine a joué un rôle déterminant dans l'organisation du temps des sociétés urbaines industrialisées"

Art contemporain et design

La vaine quête du bon goût

Autrefois l’apanage d’une élite privilégiée. Aujourd’hui, même les arbitres du style ne savent plus ce que c’est.

Qu’est-ce que le bon goût? Et qui en décide? C’est une question dont j’ai discuté le week-end dernier avec l’architecte et designer Harry Nuriev, la directrice du musée Melissa Chiu et la présidente de Net-a-Porter Alison Loehnis: trois arbitres du style. Mais le seul point sur lequel nous sommes vraiment tombés d’accord à ce sujet, c’est qu’il n’y a plus de règles. Jusqu’à il y a une vingtaine d’années, les idées sur ce qui était de rigueur restaient assez fixes. Dans un monde où les opinions étaient dictées par un chœur limité de voix, où le nombre de collectionneurs d’art “sérieux” ne dépassait pas quelques centaines et où les principaux marchés étaient supposés se situer à Paris, à Londres et à New York, il existait un consensus facile sur le type de mobilier sur lequel s’asseoir, la marque de sac à porter ou les œuvres d’art à accrocher à ses murs.

Internet a fait fleurir des goûts divers et variés

Les tendances étaient éphémères et changeaient constamment, mais ce qui représentait le “bon goût” restait bien ancré dans l’esprit des gens. Si vos chaises étaient des Le Corbusier, si vous possédiez un Giacometti ou si vous balanciez au bout de votre bras un sac à main Hermès Birkin, vous faisiez partie d’un groupe d’élite dont on admirait le goût et qu’on cherchait à imiter. Aujourd’hui, cependant, le goût est devenu plus mouvant et subjectif. L’arbitrage est moins clair. Internet a fait de chacun un critique, de nouveaux marchés se sont développés en dehors des centres traditionnels et le consensus s’est largement effrité. Alors que le bon goût était autrefois considéré comme une marque de privilège et d’éducation, les faiseurs de goût d’aujourd’hui sont beaucoup plus ouverts. Et ce qui apparaît comme le baromètre de notre statut culturel est moins le produit d’une connaissance explicite que le résultat d’un esprit collectif, alimenté par Internet. Harry Nuriev est né en Russie: au début du mois, il a collaboré avec le studio culinaire We Are Ona pour créer un restaurant pop-up qui a fait les choux gras de la semaine artistique à New York. Lorsqu’il ne crée pas d’événements dans l’une des communautés les plus réputées pour leur manque d’imagination, il fabrique des édredons à partir de vieux caleçons et du papier peint sur mesure aux motifs de moisissure en trompe-l’œil: en ce moment, il écrase des bouteilles en plastique Evian pour créer un lustre sur



Pendant près de deux cents ans, les peintures de Vermeer ont à peine suscité un intérêt passager.

mesure. Son travail se situe entre le mauvais goût et le sublime, le classique et le vulgaire, mais sa vision audacieuse de “transformateur” a fait de lui l’un des designers les plus demandés aujourd’hui. Lorsqu’on lui demande ce qu’est le bon goût, il hausse les épaules et répond qu’il n’en a aucune idée. Mais il sait que ses clients veulent travailler avec lui parce qu’ils sentent qu’il représente le type de design qu’ils veulent mettre en avant.

Le “bon goût” s’est démocratisé

Sans parler de la politisation: la plupart des galeries nationales sont en train de procéder à d’importants

remaniements pour tenter de présenter des œuvres de femmes, d’artistes non blancs ou étrangers dont les travaux ont été jusqu’à présent négligés. Lorsque Melissa Chiu, directrice australienne d’origine asiatique du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden à Washington DC, a commencé à travailler en tant qu’experte en art contemporain asiatique, les gens l’ont rejetée en disant que cet art n’existait pas. Pour les connaisseurs, l’art asiatique était synonyme de porcelaines anciennes et d’objets d’art remontant aux dynasties chinoises. Ce n’est qu’avec l’émergence d’un nouveau marché de consommation et d’Internet que ces opinions ont changé. Autrefois, assure-t-elle, les

artistes qui espéraient une certaine longévité devaient suivre un parcours professionnel très spécifique. Aujourd’hui, certains des artistes les plus fébrilement collectionnés – ceux qui sont vendus pour des millions aux enchères – n’ont jamais eu une seule œuvre exposée dans un musée. Le bon goût est-il donc quelque chose d’inné et supérieur, ou s’agit-il simplement de suivre certaines tendances? Même avec la prolifération des influenceurs, la culture du clic et les médias sociaux, certaines choses continuent à se démarquer et à être considérées comme “de bon goût” ici ou là. Dans le domaine de la mode, par exemple, nous sommes en pleine

phase de “richesse furtive”, où les logos se font plus discrets, les tissus plus luxueux et où il est actuellement considéré comme le summum du chic d’être enveloppé dans des couches de beige.

Rassurer ou séduire?

Mais s’agit-il de bon goût ou simplement d’un “goût sûr”, d’une tentative de dissimuler ses richesses en essayant d’avoir l’air tout à fait médiocre? Les vrais arbitres du “goût exquis” devraient certainement avoir plus d’audace et de caractère; c’est en tout cas ce que je recherche lorsque je choisis “les esthètes” [ou “The Aesthetes”, du nom de la rubrique de Jo Ellison, ndt] que vous voyez dans le magazine ‘HTSI’ du ‘FT Weekend’. Et qu’en est-il des vieux maîtres? On pourrait supposer que certaines œuvres surpassent tous les critères par le talent et la beauté. Pourtant, même les artistes les plus vénérés peuvent dépérir, poussiéreux et mal aimés. Prenons l’exemple de Vermeer, qui fait actuellement au Rijksmuseum l’objet de l’exposition la plus courue au monde, mais dont les peintures, aujourd’hui largement considérées comme des chefs-d’œuvre, ont à peine suscité un intérêt passager pendant près de deux cents ans. Le bon goût était l’expression d’un privilège et d’une tradition, contrôlé et utilisé par une élite puissante. Mais cette hégémonie de grands créateurs majoritairement blancs et masculins est en train d’être recadrée pour refléter des intelligences plus diverses. Plus important encore, je pense que le bon goût ne doit pas être terne: il doit être audacieux, téméraire et original. Il doit oser bousculer les conventions, provoquer et, en fin de compte, séduire.

JO ELLISON, FT

Je pense que le bon goût ne doit pas être terne: il doit être audacieux, téméraire et original. Il doit oser bousculer les conventions, provoquer et, en fin de compte, séduire.

© 2023 Syndicated articles from The Financial Times Limited. All Rights Reserved. Not to be redistributed, copied or modified in anyway. Le nouvel Economiste is solely responsible for providing this translated content and the Financial Times Limited does not accept any liability for the accuracy or quality of the translation.

Contreparties des entreprises

L'impossible conditionnalité des aides à l'emploi

En dépit de multiples effets indésirables, leur impact – globalement positif – devrait pouvoir être établi au niveau macroéconomique

MÉCOMPTE PUBLICS,
FRANÇOIS ECALLE

Les allègements et exonérations de cotisations sociales patronales en faveur de l'emploi ont atteint 82 Mds€ en 2022 (74 Mds€ en 2021). Ils ont pour objectif la création ou la sauvegarde d'emplois, mais les entreprises qui en bénéficient ne sont pas obligées de prendre et de respecter des engagements d'évolution de leurs effectifs.

Les aides aux entreprises entraînent toujours des effets indésirables : effets d'aubaine, de substitution, de seuil et de décalage dans le temps

Les syndicats demandent souvent que de telles contreparties soient exigées de ces entreprises. Cette conditionnalité des aides à l'emploi semble pertinente mais elle est très difficile – voire impossible – à mettre en œuvre en pratique et elle n'est pas nécessaire.

Obliger les entreprises à au moins maintenir leurs effectifs au même niveau en contrepartie de ces aides serait trop facile pour celles qui appartiennent à

des branches dynamiques, et trop difficile pour celles qui appartiennent à des branches où l'emploi diminue inévitablement, ce qui est souvent le cas dans l'industrie. Imposer des conditions spécifiques à chaque branche, voire chaque entreprise, conduirait à établir une réglementation très complexe et inefficace car l'administration ne peut pas savoir, même avec le renfort des syndicats, ce que serait l'évolution de l'emploi dans une branche ou une entreprise particulière si elle n'était pas aidée. Ce "contre-factuel", comme disent les économistes, n'est en effet jamais observable.

Effet d'aubaine, de seuils, de substitution etc.

Les aides aux entreprises entraînent toujours des effets indésirables qui en limitent l'impact sur l'emploi : des effets d'aubaine (on subventionne des emplois qui auraient de toute façon été créés ou maintenus); des effets de substitution (les emplois aidés remplacent des emplois non aidés); des effets de seuil (les entreprises évitent de franchir des seuils pour bénéficier des aides alors que ce serait souhaitable); des effets de décalage dans le temps (les créations d'emploi sont seulement avancées).



Les évaluations des politiques publiques, mettant en œuvre des méthodes d'analyse statistique, sont nécessaires mais encore trop rares en France.

Les exonérations et allègements de cotisations sociales permettent néanmoins de créer ou de sauver des emplois. Si leur impact ne peut pas être évalué au niveau de l'entreprise, il peut l'être sur des échantillons suffisamment grands d'entreprises, ou sur des agrégats macroéconomiques, en

mettant en œuvre des méthodes d'analyse statistique. C'est l'objet des évaluations des politiques publiques, qui sont nécessaires mais encore trop rares en France. Les observations qui précèdent valent pour toutes les formes d'aides à l'emploi (subventions,

allègements de cotisations, crédits d'impôts...) ainsi que pour la plupart des contreparties envisageables (hausse des salaires...) et pour la plupart des autres subventions versées aux entreprises (en faveur de la décarbonation, de la recherche et du développement...).

Les aides aux entreprises peuvent être comparées aux médicaments: l'efficacité d'un traitement ne se mesure pas en observant son impact sur une personne particulière; elle doit être évaluée sur des échantillons suffisamment grands et représentatifs en mettant en œuvre des méthodes statistiques.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

Les aides aux entreprises peuvent être comparées aux médicaments: l'efficacité d'un traitement ne se mesure pas en observant son impact sur une personne particulière

IN[®] BANQUE 2023

PLATEFORMES NUMÉRIQUES & EXPÉRIENCE CLIENT

CONFÉRENCE **22 JUIN** PARIS

PROGRAMME ET INSCRIPTION SUR INBANQUE.COM

European Spring MidCap Event[®]

Paris - The Western Version - June 22, 2023

ALPHA BLUE OCEAN

ATHENS STOCK EXCHANGE

INTERMONTE

Alpha Blue Ocean[®]

ATHEX Athens Stock Exchange

MEDIA PARTNER Corporate Finance

Intermonte

Thank you !

CF&B Communication

LinkedIn - CF&B Communication - MidCap Events

www.midcapevents.com

Le plan audacieux du gouvernement a pour l'instant échoué à l'éradiquer

CHRONIQUES DU MAHABHARATA,
CHARLY SALKAZANOV

Ce sujet déterminant pour la planète a fait l'objet d'intenses discussions à l'ONU la semaine dernière. Après la Chine et les États-Unis, l'Inde est le troisième producteur mondial de déchets plastiques jetables. Le pays en génère entre 4 et 6 millions de tonnes par an. Mais il en recycle très peu, seulement un tiers, faute d'infrastructures adaptées. Incapable de traiter ces déchets, le gouvernement a frappé le haut de la chaîne. L'année dernière, il a banni plusieurs objets en plastique à usage unique. Malgré son audace salutaire, le succès est pour l'instant mitigé.

Un drame national

Impossible d'échapper au plastique en Inde. Des berges de Calcutta aux montagnes de plastique à Delhi en passant par la mer qui borde Bombay, le plastique est l'une des premières sources de pollution. Ces monticules prennent régulièrement



Des berges de Calcutta aux montagnes de plastique à Delhi en passant par la mer qui borde Bombay, le plastique est l'une des premières sources de pollution en Inde.

feu sous la chaleur, ce qui ne fait qu'aggraver la pollution de l'air. Mais le plastique se retrouve aussi dans le corps des animaux errants dans les villes. Il est devenu banal

Les vaches se retrouvent avec plusieurs kilos de polyéthylène dans l'estomac. Un drame au pays de la vache sacrée.

de voir des vaches affamées brouter des sacs contenant des épluchures de fruits et légumes, de même que des chiens errants. Les vaches se retrouvent avec plusieurs kilos de polyéthylène dans l'estomac. Un drame au pays de la vache sacrée. Pour venir à bout de ce fléau, les autorités indiennes ont frappé fort. Le 23 mars 2018, l'État du Maharashtra a interdit plusieurs objets en plastique à usage unique.

En juillet 2022, l'interdiction est devenue nationale. Celle-ci vise les pailles, les paquets de cigarettes ainsi que les couverts, les films d'emballages, les emballages de bonbons et de glaces. Leur production, leur importation et leur vente sont prohibées. Les sacs tombent sous le coup de l'interdiction, à moins qu'ils soient épais afin d'être réutilisables.

Un succès mitigé

Sur les marchés, des brigades municipales traquent les utilisateurs de sacs trop fins. Les contrevenants s'exposent à une sanction lourde. L'amende maximale est de 100 000 roupies (soit 1209 euros) et une peine de prison de cinq ans. Pour l'heure, le succès est mitigé. En témoigne l'état des rivières et des décharges à ciel ouvert. Aussi stricte que soit la réglementation, celle-ci n'est appliquée que sur une moitié du territoire. Il manque un véritable partenariat entre la population et les autorités locales. Aussi, une certaine anarchie règne en dehors des zones de contrôle. Certains réfractaires jugent les alternatives au

plastique trop coûteuses ou peu pratiques. D'autres n'ont pas le choix. Les plus pauvres n'ont pas assez d'argent pour acheter un sac en toile.

Un puissant lobby pro-plastique

Le gouvernement n'a donné aucun répit aux industriels. Pour de nombreuses usines dédiées à la fabrication de plastique, les conséquences ont été désastreuses. Certaines ont dû s'adapter en changeant leur activité. Les autres ont fermé. Cependant, des géants comme Essel Propack Limited ou Uflex limited pouvoient des millions d'emplois. Invoquant des licenciements, ils ont fait pression sur le gouvernement pour reporter l'interdiction. En adoptant ce plan, l'Inde a incontestablement fait preuve d'audace. Mais c'est en appliquant ces mesures que le plastique cessera de gangrener la faune et la flore. Cela implique de ne pas laisser les pauvres de côté et de rendre les alternatives au plastique accessibles à tous, notamment en subventionnant des sacs en tissu.



À VOS MARQUES,
PRÊTS,
ENTREPRENEZ



#GoEntrepreneurs

20^{ème} ANNIVERSAIRE

LYON
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

GO

ENTREPRENEURS

UNE JOURNÉE DE RENCONTRES POUR CRÉER
& DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE

22
JUN
2023

À LA SUCRIÈRE
LYON

INSCRIPTION GRATUITE sur **Go-Entrepreneurs.com**

Partenaires Officiels



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



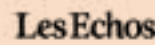
bpifrance

Partenaire Associé



MÉTROPOLE
GRAND LYON

Partenaires Médias



Les Echos



Le Parisien

Organisé par



Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

Diagonale de la soif

Guerre de l’eau prototypique entre l’Iran et l’Afghanistan

À la difficulté de se partager l’eau de la rivière Helmand s’ajoutent des tensions politiques croissantes entre les deux régimes islamiques

MAELSTRÖM MOYEN-ORIENTAL,
ARDAVAN AMIR-ASLANI

Depuis l’antique conflit entre les cités-États sumériennes de Lagash et Umma, environ 2600 ans avant notre ère, aucune nation ne s’est jusqu’à présent opposée à une autre pour le contrôle de l’eau. Mais dans notre XXI^e siècle déjà dominé par les conséquences du réchauffement climatique, “l’or bleu” est en train de se muer en enjeu géopolitique majeur. L’insécurité hydrique s’accroît d’année en année et pèse déjà sur tous les pays situés sur la “diagonale de la soif”, en réalité un croissant qui n’a plus rien de fertile et qui couvre de vastes aires géographiques, depuis l’Asie centrale jusqu’au Maghreb. Les conflits liés au contrôle de cette ressource indispensable vont donc être fatalement amenés à se multiplier au cours du présent siècle.

Crise de l’eau et crise sociales en Iran

Pour l’Iran, qui fait partie des pays d’Asie centrale déjà impactés par une grave raréfaction de l’eau, cette problématique est fondamentale et multifactorielle. Outre la sécheresse qui dure depuis plusieurs années, la quasi-inexistence d’un droit de l’eau adapté et quarante ans de politiques publiques depour-

La quasi-inexistence d’un droit de l’eau adapté et quarante ans de politiques publiques dépourvues d’anticipation et d’investissements expliquent que la situation soit déjà intenable dans certaines provinces d’Iran

vues d’anticipation et d’investissements expliquent que la situation soit déjà intenable dans certaines provinces. Ainsi celle d’Ispahan, où la rivière Zayandeh Roud, l’une des rares rivières permanentes du pays, est désormais menacée d’assèchement total. En Iran, la crise de l’eau abreuve abondamment la crise sociale: la dénonciation des pénuries d’eau se meut presque systématiquement en dénonciation de l’incurie du régime iranien pour répondre à cette problématique environnementale.

Voisin immédiat de l’Iran, l’Afghanistan est confronté au même enjeu vital, amplifié par quarante ans de guerres successives. Pays montagneux, l’Afghanistan est théoriquement soumis à d’importantes précipitations grâce à la présence d’une



Fin mai, des tirs entre les forces de sécurité iraniennes et afghanes, précisément à la frontière entre l’Afghanistan et le Baloutchistan où passent les eaux de l’Helmand, ont fait deux morts.

partie du massif de l’Hindou-Kouch sur son territoire. Les phénomènes météorologiques extrêmes, neiges abondantes dans le nord du pays et inondations dévastatrices l’été, n’y sont d’ailleurs pas rares. Pourtant, le stress hydrique le frappe également. En 2019, les analyses montraient déjà que dans certaines provinces, le niveau des nappes phréatiques avait diminué de 40 mètres en quelques années. Le mauvais stockage de l’eau, les prélèvements abusifs et la pression démographique se conjuguent au réchauffement climatique pour expliquer cette tension.

Captages afgans abusifs dans les eaux de l’Helmand

Aujourd’hui, cette situation critique qui touche les deux voisins pourrait les amener au bord de l’affrontement. En cause, la gestion de la rivière Helmand, l’une des plus importantes d’Afghanistan, qui finit son parcours dans la province iranienne du Sistan-et-Baloutchistan. Depuis les années 1960, les captages d’eau en amont par l’Afghanistan se sont multipliés, au risque de créer des déséquilibres écologiques et économiques en aval, en Iran. En 1973, un accord signé par les deux pays a accordé à l’Iran un droit d’utilisation de quelque 820 millions de m³ par an issus de cette rivière. Mais récemment, les tensions se sont accrues entre Kaboul et Téhéran,

le régime iranien accusant les talibans de violer les termes de cet accord et de restreindre le débit du cours d’eau. Fin mai, des tirs entre les forces de sécurité iraniennes et afghanes, précisément à la frontière entre l’Afghanistan et le Baloutchistan où passent ses eaux, ont fait deux morts. Dans la foulée, l’Iran a renforcé ses effectifs le long de la frontière commune de 950 km. Bien que Kaboul démente toute infraction au traité de 1973, des raisons écologiques et économiques ont tout de même été invoquées pour justifier la construction de nouveaux barrages hydroélectriques en amont.

Arrière-plan politique complexe

Derrière les prémices de cette “guerre de l’eau” se dessinent en filigrane des tensions politiques plus complexes. La République islamique s’est de tout temps méfiée du régime taliban, avec lequel elle a même failli entrer en guerre en 1997 après l’exécution de dix diplomates iraniens accusés d’espionnage par Kaboul. Elle n’en a d’ailleurs jamais reconnu la légitimité, ni en 1996, ni en 2021 lors de son retour au pouvoir. Le ministre des Affaires étrangères iranien Hossein Amir-Abdollahian l’avait rappelé deux jours avant les affrontements à la frontière irano-afghane. Pour sa part, l’état-major iranien a tenté de minimiser

l’incident, tout en s’inquiétant en interne de la multiplication des incidents frontaliers avec l’Afghanistan, et de la réponse adéquate à y apporter.

Depuis la chute de Kaboul en 2021, l’Iran a usé de son habituel pragmatisme politique pour ménager les talibans, sans pour autant reconnaître leur légitimité à la tête de l’Afghanistan. Aux yeux de l’opinion publique iranienne, le mouvement demeure apparenté à un groupe terroriste. Mais la gestion des réfugiés afghans, et plus encore le sort réservé aux Hazaras, la principale minorité chiite du pays, exigent de Téhéran une diplomatie agile et la préservation du dialogue. Aujourd’hui, l’ambiguïté du régime iranien est néanmoins de plus en plus critiquée, à la fois en raison d’une rivalité idéologique évidente et de profonds différends religieux, mais aussi en raison des menaces que le régime fait peser sur la stabilité régionale. Après les affrontements frontaliers, Ahmad Massoud, fils du commandant Massoud et chef du Front de résistance national afghan, a publiquement reproché à la République islamique de ne pas soutenir son combat contre les talibans.

Tensions croissantes

Aujourd’hui, les tensions entre les deux régimes islamiques sont croissantes. Les talibans ont refusé

toutes les demandes d’examen des réservoirs d’eau de la rivière Helmand formulées par Téhéran. Suite à l’incident frontalier, la propagande talibane s’est déchaînée contre le régime iranien et ses dirigeants chiites, menacés d’être attaqués directement sur le sol iranien. La rhétorique guerrière ne fait cependant pas le poids face à la réalité. Les capacités militaires et opérationnelles de l’Iran demeurent largement supérieures à celles des talibans, même si ceux-ci disposent de l’équipement militaire américain récupéré après 2021. Si l’escalade se poursuit, les conséquences seront surtout dramatiques pour l’Afghanistan, d’un point de vue commercial et diplomatique. Car alors que l’Iran poursuit une stratégie d’apaisement diplomatique large pour sortir de la crise, à l’opposé, le régime taliban demeure ostracisé sur la scène internationale, et en grande difficulté pour gérer un pays exsangue.

Si l’escalade se poursuit, les conséquences seront surtout dramatiques pour l’Afghanistan, d’un point de vue commercial et diplomatique.

Sommet stratégique Asie-Pacifique

L'histoire est une force qui transcende le droit international

Le non-dit de la nouvelle idéologie martiale chinoise à propos de Taïwan

QUAND LA CHINE S'EST ÉVEILLÉE,
PAUL-HENRI MOINET

Le général de l'Armée populaire de Libération Li Shangfu est le nouveau ministre chinois de la Défense depuis mars 2023. Ce fils d'un vétéran de l'Armée rouge, né à Chengdu dans le Sichuan, qui a longtemps dirigé la Base 27, base de lancement de fusées et de satellites de Xichang, pèse plus de 2000 avions de combat, 400 bateaux de guerre, un peu plus de 400 ogives nucléaires, 3 porte-avions, 2 millions d'hommes et presque 230 milliards de dollars de budget. Médaillé jusqu'au cou, l'air concentré et austère, après un salut militaire de rigueur, il s'est longuement exprimé au cours de la 20^e édition du Dialogue Shangri-La qui s'est tenue à Singapour du 2 au 4 juin dernier.

La Chine comme incarnation de l'utopie

Ce sommet stratégique, organisé chaque année depuis vingt ans par l'International Institute for Strategic Studies (IISS) de Londres, a pour vocation de maintenir la sécurité et la paix en Asie-Pacifique. Une cinquantaine de pays y participe régulièrement et les invités en sont traditionnellement les ministres de la Défense

“Il faut oser se battre” : personne n’a oublié la déclaration de Xi Jinping en mars dernier à l’occasion de la réunion annuelle du Parlement chinois

chinois, vietnamien, coréen, indonésien, australien, philippin, japonais et américain. Cette année Llyod Austin, secrétaire américain à la Défense, Anthony Albanese, Premier ministre australien et Li Shangfu en furent les stars, rivalité sino-américaine oblige. Le général chinois n’a pas daigné rencontrer son homologue américain en privé, ce qui ne laisse pas présager un dégel rapide des relations entre les deux premières puissances du monde. “Il faut oser se battre” : personne n’a oublié la déclaration de Xi Jinping en mars dernier à l’occasion de la réunion annuelle du Parlement chinois. D’où l’attitude délibérément martiale du ministre chinois. L’alignement idéologique est parfait et Li Shangfu a même poussé le plaisir, que certains trouveront vicieux, jusqu’à rappeler la légende de Shangri-La.



La Chine y est scrupuleusement présentée comme la grande puissance pacificatrice et régulatrice de la région indo-pacifique. Ce qui désigne implicitement les États-Unis, puissance jamais nommée dans le discours du ministre chinois – comme la puissance déstabilisatrice, instigatrice de toutes les turbulences, matrice du chaos à venir.

Avant d’être le nom d’une chaîne hôtelière de luxe de Singapour à Paris, Shangri-La est ce lieu légendaire caché quelque part dans l’Himalaya, une utopie littéraire popularisée par le film de Frank Capra ‘Les Horizons perdus’, qui incarne le rêve universel d’une société radieuse où règne, à l’abri de l’histoire, la paix, la beauté et la pureté. Une sorte de réplique bouddhiste de l’abbaye de Thélème de Rabelais et de la Cité du Soleil de Campanella. À écouter le long discours du général Li Shangfu, on s’y croirait presque. La Chine y est scrupuleusement présentée comme la grande puissance pacificatrice et régulatrice de la région indo-pacifique. Une puissance responsable, généreuse, solidaire, qui ne travaille qu’à la prospérité mutuelle, au développement commun, à la paix universelle. Ce qui désigne implicitement les États-Unis, puissance jamais nommée dans le discours du ministre chinois – si ce n’est au titre générique et condescendant de “certaines autres grandes puissances” – comme la puissance déstabilisatrice, instigatrice de toutes les turbulences, matrice du chaos à venir.

Une logique belliciste soigneusement tue

Il fallait oser et Li Shangfu n’a pas hésité, chargeant la mule sans jamais désigner l’ennemi et sans

jamais reconnaître la logique boutefeu de son pays dans la région. Silence total sur les cyberattaques chinoises menées contre les intérêts américains dans le Pacifique notamment sur l’île de Guam, impasse sur les récents incidents aériens et maritimes dans le détroit de Taïwan et en mer de Chine du Sud, qui sont plus souvent imputables à la pression chinoise qu’à celle des autres nations, impasse sur la militarisation chinoise des îlots naturels dans ses eaux territoriales, impasse sur les dernières déclarations du président chinois le 30 mai devant la Commission sur la sécurité nationale du Parti : “nous devons nous préparer à être confrontés à des vents violents, à des vagues tumultueuses et même à des mers périlleuses et démontées”. Les métaphores ont de quoi inquiéter même si le pire n’est pas certain. “Si tu veux la paix, prépare la guerre” : on a beau se convaincre que la logique martiale chinoise correspond à cette prudence légendaire, il faut aussi penser à l’hypothèse inverse. Et si la Chine préparait la guerre parce qu’elle voulait la guerre ?

La perspective d’une visite de Xi Jinping à Washington au sommet de l’APEC (Coopération économique pour l’Asie-Pacifique) en octobre prochain n’est pas exclue. Joe Biden, au récent sommet du G7 d’Hiroshima, s’est montré confiant. Mais il l’était déjà l’automne dernier lors de sa rencontre

à Bali avec le président chinois au sommet du G20. Confiance américaine et inflexibilité chinoise. “La réunification de la Chine est une nécessité historique et une voie imparable”, a rappelé très clairement le général chinois à propos de Taïwan.

Déni du droit et de la logique démocratique

L’histoire est avec nous et l’histoire est une force qui transcende le droit international, sa nécessité est souveraine et absolue là où celle du droit n’est que relative : voilà le non-dit de la nouvelle idéologie martiale chinoise. Elle est dangereuse car elle contredit la logique démocratique qui donne au droit une autorité supérieure à celle de l’histoire. “Nous nous efforcerons toujours d’atteindre les perspectives de réunification pacifique avec la plus grande sincérité, mais nous ne promettons pas de renoncer à la force”, a confirmé le général chinois. L’impasse est totale puisque la troisième solution, qui est la seule et simple existence de Taïwan dans son statut actuel, n’est pas envisagée. Par ailleurs, où est vraiment la sincérité ? Dans la solution pacifique ou dans l’aveu de la guerre qui se prépare ? “La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force ; et

pour cela faire que ce qui est juste soit fort ou que ce qui est fort soit juste.” John Chipman, le directeur de l’IISS, aurait dû donner à ses invités cette pensée de Pascal à commenter. Le dialogue aurait été plus fécond.

“Nous nous efforcerons toujours d’atteindre les perspectives de réunification pacifique avec la plus grande sincérité, mais nous ne promettons pas de renoncer à la force”, a confirmé le général chinois. L’impasse est totale puisque la troisième solution, qui est la seule et simple existence de Taïwan dans son statut actuel, n’est pas envisagée



“C’est l’une des bizarreries britanniques. Nos agences de renseignement bénéficient d’une très grande confiance de la part du public, même après l’affaire Snowden.”

Déjeuner avec

Jeremy Fleming

Le chef sortant du GCHQ, le bureau britannique de cyberespionnage, parle du goût du risque de la Russie, de la quête de suprématie technologique de la Chine et de l’effet James Bond

Quelques jours avant mon déjeuner avec Sir Jeremy Fleming, un mail me parvient, me demandant de commander mon repas en amont. Rendez-vous est donné à la sortie du Science Museum de Londres à 11 heures 30, une heure peu habituelle. Le chef des services de cyberespionnage du Royaume-Uni est encore en poste pour quelques jours et il ne laisse rien au hasard. Le choix du lieu de rendez-vous permet d’éviter la foule des enfants en sortie scolaire ; le café du deuxième étage n’est ouvert ce jour-là que pour nous, d’où la nécessité de passer notre commande à l’avance.

Des intellos espions

Le fait que le chef du GCHQ [Government Communications Headquarters, le service gouvernemental du Royaume-Uni responsable du renseignement d’origine cyber et de la sécurité des systèmes d’information, ndt] ait choisi ce musée est significatif. Il place l’institution dans un contexte plus large : celui des réalisations scientifiques de la Grande-Bretagne. C’est dans ce musée que le GCHQ a célébré son 100^e anniversaire en 2019, avec une exposition retraçant l’histoire du décryptage de codes secrets depuis Bletchley Park [un manoir situé au nord de Londres où cinquante-six universitaires et chercheurs, dont Alan

Turing, se sont retrouvés au début de la seconde Guerre mondiale pour décrypter les messages des machines utilisées par l’Allemagne nazie pour ses communications radio, ndt], jusqu’aux activités cybernétiques actuelles.

Avant de nous rendre au restaurant, nous faisons une visite guidée des collections du musée consacrées aux premiers outils de précision et de mesure fabriqués à Londres au XVIII^e siècle, la partie préférée de Jeremy Fleming. Tout en examinant les instruments, il me parle des “braconniers et gardes-chasses” de l’agence, des mathématiciens pur jus qui savent crypter des messages secrets et décrypter des codes. “Le Royaume-Uni compte le plus grand nombre de mathématiciens de ce type”, déclare-t-il fièrement.

Ce contingent de geeks a contribué à révolutionner l’espionnage : à mesure que les menaces se sont déplacées du monde physique au monde virtuel, avec des États et des groupes criminels qui s’affrontent dans les recoins les plus sombres d’Internet, le GCHQ a pris du galon. Il compterait désormais plus d’employés que ses agences sœurs du MI5 [Military Intelligence section 5, ou Security Service, le service de renseignement responsable de la sécurité intérieure du Royaume-Uni, ndt] et du MI6 [Military Intelligence section 6, ou Secret Intelligence Service, le service de renseignements extérieurs du Royaume-Uni, ndt] et entretient des liens opérationnels étroits

avec les services de renseignement américains dans le cadre de l’alliance Five Eyes [qui associe les services de renseignement de l’Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et des États-Unis, ndt]. Le GCHQ dispose d’un bras armé en partenariat avec le ministère de la Défense, la très secrète National Cyber Force, ainsi que d’une unité qui apporte son soutien en matière de cybersécurité aux secteurs public et privé.

L’effet James Bond

À une époque où la surveillance et la confidentialité des données suscitent de plus en plus d’inquiétudes, Jeremy Fleming a cherché à lever légèrement le voile sur le GCHQ, en s’exprimant publiquement sur certaines menaces et en étant même l’invité de ‘Today’, la matinale de la BBC, l’année dernière. Dans les faits, l’aspiration des données est toujours pratiquée, même dix ans après les révélations d’Edward Snowden sur les programmes de surveillance de masse, mais une nouvelle législation adoptée en 2016 a renforcé la surveillance du gouvernement sur ces pratiques, et la campagne de transparence qui s’est ensuivie a également entraîné que le GCHQ, tout comme ses agences sœurs, ne pouvaient plus dissimuler toutes ses activités. Selon Jeremy Fleming, les sondages montrent que les agences de renseignement

britanniques jouissent toujours d’une large confiance auprès de l’opinion publique. “C’est l’une des bizarreries caractéristiques du système britannique. Par rapport à beaucoup de nos alliés, nos agences de renseignement bénéficient d’une très grande confiance de la part du public, même après l’affaire Snowden.”

L’effet James Bond explique au moins en partie ce phénomène. “Toute une aura cinématographique, avec tout ce qu’elle comporte, entoure les espions britanniques et, la plupart du temps pour le meilleur et parfois pour le pire, participe à la construction de notre image.”

Au café du musée, il n’y a qu’une seule table de dressée dans la rangée qui donne sur Exhibition Road. Jeremy Fleming a demandé que notre repas soit servi à midi, et je sais déjà que le vin ne figure pas au menu. Il plaisante en disant qu’il doit plutôt rester à l’eau, puisqu’il voit le Premier ministre après le déjeuner. Au cours des six années qui se sont écoulées depuis sa nomination à la tête du GCHQ, Jeremy Fleming a vu se succéder quatre Premiers ministres et cinq ministres des Affaires étrangères ; il s’empresse d’ailleurs de souligner que chacun d’entre eux n’a eu de cesse d’affirmer son soutien aux agences de renseignement.

La serveuse arrive avec deux assiettes. Aucun de nous ne se souvient de ce qu’il a commandé. J’opte donc pour le poulet fumé accompagné d’une salade de pois chiches et

de graines de courge servie avec une sauce au pesto et Jeremy Fleming pour la truite de mer grillée servie avec une salade de pommes de terre et d'oignons nouveaux.

La montée en puissance des cyberattaques

Jeremy Fleming, 56 ans, n’est pas un espion typique et assure qu’il n’aime pas se considérer comme tel, même s’il porte bien le rôle, par l’impression de maîtrise et de vigilance qu’il dégage. Il a étudié l’histoire économique et sociale à l’université de Bristol et a suivi une formation d’expert-comptable à la City. Alors qu’il travaillait pour Deloitte dans le secteur public, il a été détaché auprès du ministère de la Défense. “J’ai atterri au MI5. Le genre d’occasion en or au cours d’une carrière où l’on se dit: ‘c’est intéressant. Je dois saisir ma chance, elle ne se représentera pas’ ”. Au début des années 1990, Jeremy Fleming aide le MI5 à rendre ses finances plus transparentes pour le Parlement. Après avoir rejoint l’organisation, il a dirigé des équipes d’enquête et des opérations de collecte de renseignements, avant d’en devenir directeur général adjoint. Vingt-cinq ans plus tard, il a su saisir une autre occasion en or lorsqu’il a posé sa candidature pour diriger le GCHQ après la démission inattendue du chef de l’agence, Robert Hannigan, en 2017. Bien que Jeremy Fleming n’ait appris que quelques rudiments en matière de code informatique au cours de son parcours – ce qui était loin d’être “un talent inné” chez lui –, il avait de l’expérience en matière de leadership. “J’emprunte énormément à l’expérience des autres en matière de leadership, je m’en inspire, et j’ai bénéficié de l’accompagnement de quelques grands mentors et coaches, y compris, il faut le dire, Steve Radcliffe [coach réputé dans ce domaine].” La première année de Jeremy Fleming à la tête du GCHQ a été capitale et annonciatrice de ce qui allait suivre. “Nous avons eu l’effroyable attentat à la bombe à la Manchester Arena... Et puis WannaCry en 2017 [l’une des cyberattaques par rançongiciel les plus importantes à ce jour, ndt], qui nous a fait comprendre pour la première fois que les cyberattaques allaient atteindre un niveau tel que les capacités de résistance du pays risquaient d’être menacées. La même année, une autre attaque a eu lieu, NotPetya, révélant l’impact économique que de telles méthodes peuvent avoir, mais également l’implication on ne peut plus claire de la Russie. Ensuite, toujours à cette époque, nous avons également eu les attaques de Salisbury [affaire relative à l’empoisonnement de l’ex-agent double russe Sergueï Skripal et de sa fille Ioulia au Novitchok, en 2018, ndt], où il était clair que la Russie de [Vladimir] Poutine était prête à tout, même ce qui dépasse franchement l’imagination, comme à utiliser un agent neurotoxique sur le territoire national du Royaume-Uni.”

La prolifération des cyberpuissances

Au cours de la dernière année du mandat de Jeremy Fleming, Vladimir Poutine est allé encore plus loin avec son invasion désastreuse de l’Ukraine. Fait inhabituel, les États-Unis et le Royaume-Uni ont publié des renseignements détaillés pour avertir de l’imminence de l’offensive et contrer la désinformation russe susceptible de la justifier. Je demande à Jeremy Fleming pourquoi la Russie n’a pas lancé de cyberattaques massives depuis l’invasion. “Il y a eu beaucoup de cyberattaques dans ce conflit. La nouveauté, c’est que l’Ukraine s’est défendue de manière très efficace. Elle a montré qu’elle avait le pouvoir de riposter, et elle a sollicité et obtenu le soutien de toute une série de pays partageant les mêmes valeurs.”

Le fait que le Royaume-Uni ait aidé l’Ukraine à renforcer ses moyens en matière de cyberattaques n’est pas un secret. Mais ce que Jeremy Fleming ne veut pas révéler, c’est le détail des opérations menées contre la Russie qui ont pu impliquer le Royaume-Uni et inciter Moscou à y réfléchir à deux fois avant de renforcer ses attaques pour atteindre le niveau de celles menées avec le virus informatique NotPetya en 2017, qui a d’abord visé l’Ukraine avant de se propager dans le monde entier. Existe-t-il une échelle d’escalade dans le cyberspace, comme pour les armes de destruction massive? Jeremy Fleming n’aime pas la comparaison avec la dissuasion nucléaire, mais affirme que la Russie est effectivement consciente du risque d’escalade. “Tout État disposant de ce type de capacités comprend que leur utilisation présente un potentiel risque d’escalade.” Jusqu’à présent, le GCHQ n’a pas révélé de preuve attestant du soutien apporté par la Chine à la Russie en matière de cyberattaque. “Comme pour les munitions et le soutien militaire plus traditionnels, le risque est que l’État chinois décide de soutenir la Russie du président Poutine dans certains domaines, explique Jeremy Fleming. Le président Xi Jinping a clairement fait état de son amitié sans limite [avec Vladimir Poutine]. Je suis presque sûr qu’il ne veut pas voir le président russe humilié. Le danger pour lui dans cette histoire est cependant de se retrouver dans le mauvais camp.” Le poulet fumé était plutôt bon et Jeremy Fleming semble avoir apprécié sa truite. Il se décrit comme “un vrai drogué au chocolat” et me raconte que son équipe lui a offert un gigantesque Toblerone en guise de cadeau de départ. Pour lui, la tarte au chocolat et à la framboise que nous avons tous les deux choisie est donc “le dessert parfait”. Je lui demande si le nombre de pays représentant une menace est en augmentation. La liste des États ayant les cybercapacités les plus sophistiquées établie par Jeremy Fleming comprend l’Iran et la Corée du Nord, en plus de la Russie et de la Chine. Mais il affirme que plus de cinquante États sont équipés en la matière, notamment grâce à des entreprises telles que le groupe israélien NSO, dont le logiciel [Pegasus, ndt] a été utilisé pour espionner des journalistes, des hommes politiques et des activistes. “La prolifération des cybercapacités est l’une des choses qui nous inquiètent le plus.”

La menace grandissante de la Chine

Dans le domaine de la concurrence géostratégique, l’ambition de la Chine d’étendre sa puissance au-delà de ses frontières, y compris dans le cyberspace, constitue le plus grand défi pour l’Occident. La Chine s’est montrée hyperactive en matière de cyberespionnage ces dernières années, et elle s’est emparée de certains des secrets technologiques et scientifiques occidentaux. Contrairement à l’Occident, c’est l’État, et non le secteur privé, qui détient toutes les données nationales, ce qui lui permet d’innover plus rapidement dans des domaines comme l’intelligence artificielle. Selon Jeremy Fleming, en nombre de brevets déposés, la Chine est désormais sur un pied d’égalité avec les États-Unis sur certains aspects de l’intelligence artificielle. Mais l’Occident, de manière générale, conserve une courte avance. Il est inquiet que certains pensent encore que la Chine se contente de voler et de copier les avancées des autres dans la course à l’acquisition des meilleures technologies. “Bien sûr, elle l’a fait dans le passé et elle essaie toujours de voler la propriété intellectuelle de certaines inventions, mais elle a également beaucoup investi dans son secteur

technologique et se donne les moyens nécessaires pour le soutenir. À travers son système éducatif et ses investissements dans la recherche, la Chine structure ses avancées.” Il affirme que la pandémie et l’attitude de la Chine ont obligé les États à repenser leurs liens de dépendance et leur résilience. Ce qui a creusé le fossé entre la Chine et l’Occident, mais, selon lui, il ne s’agit pas d’une évolution “inexorable”. “J’espère qu’à la marge, nous trouverons également des moyens de coopérer lorsque cela est dans notre intérêt à tous.” Surprise par cette déclaration, je suggère que, même à la marge, la coopération semble une perspective lointaine, étant donné que de nombreux membres de l’establishment politique américain considèrent désormais le conflit avec la Chine comme inévitable. Jeremy Fleming n’est pas fataliste: “les frictions ont beau être fortes en ce moment, je ne suis pas sûr qu’elles aient atteint un point de non-retour”. Jeremy Fleming affirme être trop occupé pour réfléchir à son prochain emploi et annonce qu’il va profiter de l’été pour prendre des vacances. C’est Anne Keast-Butler, du MI5, qui lui succède. Elle est la première femme à occuper ce poste. Que ce soit à dessein ou plus fortuitement, il y a de fortes chances que Jeremy Fleming revienne dans le monde de l’entreprise. “Nous sommes à un moment de l’histoire où la convergence de la technologie, de la cybernétique et de la géopolitique intéresse au-delà des cercles directement concernés par la sécurité nationale, explique-t-il. D’après ce que j’ai pu constater, tout le monde en parle, que ce soit dans les conseils d’administration de grandes entreprises ou au sein du gouvernement.”

L’enjeu déterminant de l’IA

Pour être plus précis, aujourd’hui, toutes les conversations tournent autour de l’IA générative. Alan Turing, l’un des pères fondateurs de l’IA, était un ancien élève de la Government Code and Cypher School – l’ancêtre du GCHQ –, et les algorithmes qui sous-tendent la technologie d’aujourd’hui sont utilisés depuis longtemps par l’agence. Ce qui est nouveau, selon Jeremy Fleming, c’est que nous assistons actuellement à la “démocratisation” de la compréhension de l’IA par le public. “C’est probablement l’un des plus grands défis de notre époque pour le gouvernement: comment réagir dans un monde où l’IA offre un tel potentiel pour fournir les services différemment, mais va aussi donner à nos adversaires ou à ceux qui cherchent à nous attaquer, y compris les criminels, tant de moyens d’en tirer parti ?” Bien que les entreprises à la pointe de la tech s’engagent davantage auprès des gouvernements (les relations se sont améliorées depuis les affrontements du milieu des années 2000 concernant l’accès aux données cryptées des terroristes présumés), il s’inquiète aussi que le rythme des échanges, au sein du gouvernement ou entre gouvernements et avec les entreprises concernées, ne soit pas assez soutenu. “Le secteur privé doit être plus impliqué dans l’élaboration des politiques, à un point rarement atteint jusqu’à présent, ce qu’il souhaite sans doute lui aussi”, déclare Jeremy Fleming. Les entreprises technologiques, souligne-t-il, sont incitées à unir leurs forces: “Il est très difficile de rentabiliser des investissements dans des IA performantes si le public ne leur fait pas confiance”. Jeremy Fleming proteste lorsqu’une serveuse tente de lui retirer sa tarte au chocolat à moitié entamée et, tandis qu’il termine le reste de son dessert, j’espère réussir ma propre mission secrète: obtenir des informations sur une opération cybernétique offensive. La National Cyber Force, la branche offensive du GCHQ, a récemment publié un document

“ Les frictions avec la Chine ont beau être fortes en ce moment, je ne suis pas sûr qu’elles aient atteint un point de non-retour”

expliquant son rôle et soulignant qu’elle agit de manière responsable. Mais la seule opération spécifique contre un adversaire jamais mentionnée remonte à plusieurs années, lorsque l’agence a ciblé Daech.

Le secret avant tout

Jeremy Fleming peut donner d’autres exemples? “Je ne vous révélerai rien”, répond catégoriquement Jeremy Fleming. Tout ce que je parviens à obtenir de lui se résume en quelques éléments sur la manière dont les décisions sont prises. “Il y a toujours un moment, lorsque nous planifions une opération, où nous nous demandons s’il s’agit du type d’opération que nous voudrions finalement divulguer”. Presque toujours, voire toujours, semble-t-il, la décision est de s’en tenir au secret. Alors que notre déjeuner touche à sa fin et que nous avons bu nos boissons chaudes (expresso pour moi et thé à la menthe pour Jeremy Fleming), je change complètement de sujet et reviens au mythe des espions britanniques. Jeremy Fleming a-t-il une série d’espionnage préférée? Malheureusement, il n’a pas le temps de regarder la télévision, mais il adore les livres de Mick Herron, en particulier sa série ‘Jackson Lamb’. Et comme beaucoup d’espions britanniques, il est un aficionado de Bond. Dans son message de fin de mission au GCHQ, il a révélé pour la première fois que son deuxième prénom était Ian, tout comme [Ian Fleming, ndt], l’auteur de la série de romans d’espionnage sur James Bond, avec lequel il a également en commun son nom de famille – un clin d’œil discret et approprié de la part d’un maître des codes secrets.

ROULA KHALAF, FT

Café de la galerie
Musée des sciences
Exhibition Road
Londres SW7 2DD

Truite de mer grillée et salade de pommes de terre nouvelles et d'oignons nouveaux 20 £
Poulet fumé et salade de pois chiches et de graines de citrouille 20 £
Tarte au chocolat noir et aux framboises ×2 16 £
Café et petits fours ×2 10 £
Eau gazeuse 2 £
Eau plate 2 £
Total 70 £ (82 euros)

© 2023 Syndicated articles from The Financial Times Limited. All Rights Reserved. Not to be redistributed, copied or modified in anyway. Le nouvel Economiste is solely responsible for providing this translated content and the Financial Times Limited does not accept any liability for the accuracy or quality of the translation.



Financement sur mesure

L'affacturage, services compris

En adaptant leurs solutions aux besoins des entreprises, y compris à l'international, les factors ont trouvé la clé d'un succès qui ne se dément pas

Le temps est loin où l'affacturage était synonyme de difficultés financières. Aujourd'hui, les entreprises l'utilisent pour financer leur croissance. Et elles sont de plus en plus nombreuses à recourir à

cette solution de financement qui s'accompagne de services sur mesure, répondant aux moindres de leurs besoins. Elles peuvent ainsi choisir de déléguer tout ou partie des factures, de conserver la

gestion clients, de se libérer du risque d'impayés. En jouant la carte de l'adaptabilité, les factors ont su créer les conditions d'un succès durable. L'activité a connu en 2022 une croissance de 15,5 %.

L'affacturage ne connaît pas la crise. Ce dispositif – qui permet à une entreprise de transférer ses créances à un tiers pour récupérer immédiatement de la trésorerie – est actuellement la première source de financement de court terme des sociétés, devant le découvert. Il a enregistré une croissance de 15,5 % en 2022, après une hausse de 12,8 % en 2021, selon les chiffres de l'Association des sociétés financières (ASF). *“Historiquement, l'affacturage a toujours connu une croissance à deux chiffres, hormis pendant les périodes de crise”,* confirme Marc Balaguer, directeur commercial corporate chez BNP Paribas Factor. Les raisons de cette belle hausse d'activité l'année dernière sont

multiples. Les entreprises ont vu leurs besoins en fonds de roulement augmenter en raison de la reconstitution des stocks et des premiers remboursements des

“5 % de l'encours que nous finançons est fléché pour les entreprises en difficulté. Cela signifie que 95 % va en direction des entreprises qui se portent bien”

prêts garantis par l'État (PGE), qui avaient été octroyés en réponse à la crise de la Covid-19. Et cela dans un contexte inflationniste, souligne l'ASF dans son tableau de bord, publié en mars. Au total, plus de 33 000 entreprises

ont fait appel à l'affacturage en 2022, contre environ 31 500 un an plus tôt (+4,7 %). *“C'est une solution de financement qui s'adapte autant aux TPE qu'aux grands groupes et aux groupes multinationaux. Toutes les typologies d'entreprises peuvent y avoir recours, et le font”,* souligne Sophie Susterac, directrice marketing et communication du Crédit Mutuel Factoring et de Factofrance – cette dernière entreprise a d'ailleurs créé une offre spéciale à destination des TPE/PME (lire en encadré).

Un outil au service de la croissance

“L'affacturage est devenu un instrument de financement totalement démocratisé, qui s'adresse

à l'ensemble des entreprises”, appuie Philippe Pougard, directeur général délégué de Société Générale Factoring. De quoi rompre avec l'ancienne croyance, laissant entendre qu'avoir recours à l'affacturage est synonyme de mauvaise santé financière. Cette fausse image de l'affacturage remonte aux origines du dispositif. *“Au démarrage de l'activité, dans les années 1960, les factors se sont d'abord intéressés aux entreprises qui n'avaient pas accès aux crédits classiques auprès des banques. Mais ce n'est plus le cas depuis plusieurs années”,* ajoute l'expert. Ce que confirme Romain Chaufour, directeur du développement de Fibus, cabinet de conseil et de courtage spécialisé en affacturage et assurance crédit : *“L'affacturage*



“L'affacturage est devenu un instrument de financement totalement démocratisé, qui s'adresse à l'ensemble des entreprises.” Philippe Pougard, Société Générale Factoring.

DÉLÉGUEZ-NOUS LA GESTION DE VOS FACTURES ET RESTEZ CONCENTRÉ SUR L'ESSENTIEL

*offre soumise à conditions, sous réserve d'éligibilité

Vos factures ont de la valeur, n'attendez plus leur paiement. BNP Paribas Factor accompagne votre activité en finançant vos factures en moins de 24 heures*.



**BNP PARIBAS
FACTOR**

La banque
d'un monde
qui change

BNP Paribas Factor - S.A. au capital de 5 718 272 € - RCS Paris B 775 675 069 Zac Claude Bernard Immeuble Allegro 160-162 boulevard Macdonald CS 70011 75146 Paris CEDEX 19
TVA Intracom. FR69 775 675 069 - N° ADEME : FR200182_03KLJL





“Des entreprises sollicitent l’affacturage pour se couvrir contre les impayés, externaliser la gestion du poste clients ou déconsolider leur bilan.”
Marc Balaguer, BNP Paribas Factor.

a longtemps été identifié comme le financement des contextes de difficultés financières. De nouveaux produits sont apparus, à l’instar de l’affacturage confidentiel ou de l’affacturage sans recours [dans lequel c’est le factor qui assume le risque de voir le client ne pas payer la facture, ndlr], qui ont permis d’en faire également un outil de financement de la croissance”. Si bien qu’aujourd’hui, cette étiquette n’a plus lieu d’être, et a disparu. Et les chiffres montrent que la majorité des entreprises ayant recours à l’affacturage sont en bonne santé. “5 % de l’encours que nous finançons est fléché pour les entreprises en difficulté. Cela signifie que 95 % va en direction des entreprises qui se portent bien, ce qui est révélateur d’un outil au

service de la croissance”, expose Sophie Susterac. L’affacturage ne leur est d’ailleurs pas seulement utile pour répondre à des besoins de trésorerie. La forme la plus classique d’affacturage, dit “notifié”, consiste à proposer à une entreprise une offre globale incluant le financement et différents services. “Des entreprises sollicitent l’affacturage pour se couvrir contre les impayés, externaliser la gestion du poste clients ou déconsolider leur bilan”, indique ainsi Marc Balaguer.

L’atout modularité

Les services associés sont complètement modulables. Les structures peuvent ainsi céder tout ou partie de leurs factures, tout au long de l’année ou de façon ponctuelle. Elles peuvent aussi choisir de conserver la gestion de leur poste clients si elles souhaitent garder un lien individualisé avec ceux-ci – on appelle cette solution l’affacturage “confidentiel” ou “en gestion déléguée”. Et ce ne sont que quelques exemples des adaptations qui ont permis de rendre l’affacturage attractif aux yeux de plus en plus de dirigeants d’entreprise. “Les produits d’affacturage couvrent, grâce à la modularité de leurs services, chacun de leurs besoins. C’est là la force de ce dispositif”, pointe Philippe Pougeard. Reste que toutes les entreprises n’ont pas accès à l’affacturage. Cet outil est réservé aux activités interentreprises (BtoB) et ne s’applique pas aux factures

émises à des particuliers. Une situation qui n’est pas près de changer pour le moment, si l’on en croit les différents experts. La croissance du marché prouve néanmoins que l’affacturage a encore de belles années devant lui, même sans ce segment.

International et facture électronique, l’heure des innovations

L’une des tendances vouées à s’accélérer est le recours à l’affacturage à l’international. “On observe un important développement de l’affacturage hors de nos frontières. Le volume de ces opérations croît plus fortement que la part portée par les sociétés françaises”, indique Romain Chaufour. Le tableau de bord de l’ASF révèle en effet



“De nouveaux produits ont permis de faire [de l’affacturage] un outil de financement de la croissance.”
Romain Chaufour, Fibus.

que, si l’activité dite domestique – à savoir les opérations d’affacturage dans lesquelles le factor, le client et l’acheteur sont en France – a progressé de 13,6 % sur un an en 2022, l’activité à l’international a bondi de 19,1 %. Elle représente désormais 36 % de la production des factors.

Si l’activité dite domestique a progressé de 13,6 % sur un an en 2022, l’activité à l’international a bondi de 19,1 %. Elle représente désormais 36 % de la production des factors.

“L’un de nos enjeux est de continuer à accompagner nos clients sur leur développement en dehors des frontières françaises et européennes. Cela va nous demander d’innover encore, en proposant des produits d’affacturage adaptés. Je pense que nous ne sommes pas au bout de l’innovation sur ce sujet”, estime Marc Balaguer. Un autre gros changement à venir pour le secteur est la généralisation de la facture électronique d’ici à 2026. “Puisque nous achetons et finançons des factures, cela va forcément faire évoluer le métier de factor. À mon avis dans



“C’est une solution de financement qui s’adapte autant aux TPE qu’aux grands groupes et aux groupes multinationaux.” Sophie Susterac, FactoFrance, Crédit Mutuel Factoring.

le bon sens puisque le process va être fluidifié”, considère Sophie Susterac. Si les factors ont pour le moment encore un peu de mal à mesurer les impacts de ce passage, ils s’y attendent et se tiennent prêts à y répondre. ■

AGATHE PERRIER

Chiffres clés

Les factors ont pris en charge 421,5 Mds€ de créances en 2022, dont la majorité (63,8 %) lors d’opérations d’affacturage réalisées entièrement en France.

Source : Tableau de bord 2022 de l’ASF

Air’PME, l’affacturage à portée des TPE et PME

FactoFrance est partie du constat que les solutions d’affacturage étaient peu adaptées aux besoins des petites entreprises

Partant du constat que les solutions d’affacturage étaient jusqu’à présent peu adaptées aux besoins des TPE et PME, FactoFrance a décidé de créer un dispositif à leur usage. Pour le mettre au point, le factor s’est rapproché du partenaire numéro 1 de ce type de société : les experts-comptables. Plusieurs cabinets ont ainsi été sollicités afin de construire un programme “pour et avec eux”, explique Sophie Susterac, directrice marketing et communication de FactoFrance. Baptisé Air’PME, ce dispositif inclut une “offre de financement de factures construite sur mesure pour les TPE/PME, et exclusivement réservée aux entreprises clientes d’un cabinet d’expertise comptable adhérents”. Les avantages pour le dirigeant sont multiples, selon FactoFrance : il peut renforcer sa trésorerie en encaissant

la somme des factures cédées en quelques heures, se libérer du temps en confiant la gestion de ses factures à un tiers de confiance, et sécuriser ses relations commerciales grâce à une trésorerie maîtrisée. Outre le fait que la TPE/PME soit cliente d’un expert-comptable adhérent de FactoFrance, certaines conditions sont nécessaires pour en bénéficier. Il faut notamment que le chiffre d’affaires cédé soit d’au moins 100 000 euros. En fonction du montant, une commission dégressive est fixée, connue dès le départ par le dirigeant d’entreprise. Elle a pour but de couvrir l’ensemble des frais, à savoir l’accès à la plateforme et aux services, le financement, le suivi et la relance client, ou encore la garantie contre l’insolvabilité des clients. Cet outil a été pensé pour coller aux besoins des entreprises ciblées. Et comme le rappelle FactoFrance dans son livre blanc sur ce programme : “l’affacturage, comme le dispositif Air’PME, n’est absolument pas réservé aux entreprises en difficulté. Au contraire, c’est une solution de financement moderne tout à fait adaptée aux entreprises en bonne santé, qui cherchent à financer efficacement leur activité”. ■

3 questions à... William Jameux, directeur de Go Entrepreneurs Lyon Auvergne-Rhône-Alpes*

“L’affacturage est une alternative intéressante aux emprunts bancaires dont les créateurs d’entreprise ne bénéficient pas facilement”

Go Entrepreneurs revient pour sa 20^e édition. Quelles sont les particularités, cette année ?

Tout l’écosystème entrepreneurial sera mobilisé pour cette édition anniversaire, avec plus de 100 partenaires. Au programme : 100 tables rondes et démos pour se former sur tous les sujets du moment, 20 animations thématiques, ainsi que les témoignages de plus de 100 personnalités emblématiques des sphères économique, politique, institutionnelle et entrepreneuriale, qui participeront à donner un grand coup d’accélérateur à chaque projet.

Quels sont les temps forts ?

De nombreuses opportunités vont permettre aux créateurs et dirigeants d’entreprise de développer leur projet ou activité : diagnostics

individuels et conseils personnalisés, accompagnement sur le choix du statut, aide à l’implantation, à l’accompagnement, à la recherche de financements, aux démarches obligatoires, à la digitalisation et au développement de son activité, au coaching, au networking... Des figures emblématiques de l’entrepreneuriat seront par ailleurs présentes afin de partager leur vision et expérience, telles que Sébastien Becquart, cofondateur de Gymlib, Alexandre Fauvet, directeur général de Fusalp, Yves Hecker, PDG des Burgers de Papa, ou encore Marie Nguyen, cofondatrice de Wedressfair.

Ce salon permet aux visiteurs de découvrir des solutions qui facilitent la gestion quotidienne de leur entreprise, comme l’affacturage. En quoi ce dispositif est-il adapté aux créateurs ?

L’affacturage est à la fois utile et pertinent pour les créateurs d’entreprise et les start-up, puisqu’il s’agit d’une solution de financement et d’approvisionnement rapide de trésorerie, de gestion de clients et d’accompagnement dans les processus de facturation et de recouvrement. Ajoutons à cela que l’affacturage se prête particulièrement au profil économique



“L’affacturage est à la fois utile et pertinent pour les créateurs d’entreprise et les start-up.”

des entrepreneurs. C’est une alternative intéressante aux emprunts bancaires dont les créateurs d’entreprise ne bénéficient pas facilement ! Chaque entrepreneur doit bien entendu évaluer le recours à un service d’affacturage selon son projet et sa situation. ■

*22 juin 2023 de 8h30 à 18 heures, Lyon, La Sucrière
www.go-entrepreneurs.com

75 - Cinéma et audiovisuel

Le studio parisien
Écofilm met de
l'écoreponsabilité
dans ses tournages
p. 20

77 - Déserts de santé

La Seine-et-Marne
renforce son plan de
reconquête médicale
p. 20

92 - Aménagement durable

À Châtenay-Malabry,
un écoquartier
exemplaire p. 21

**75 - Sport
et environnement**

Paris exclut
le plastique à usage
unique des Jeux
olympiques p. 21

**78 - Renouvellement
urbain**

Le Val Fourré, futur
“quartier résilient”
face au dérèglement
climatique p. 22

91 - CASA Paris-Saclay

L'université
Paris-Saclay crée
sa plateforme
de logement à
destination des
étudiants p. 22

93 - Diversité

La Seine-Saint-Denis
lance sa première
biennale
interculturelle p. 22

ANNONCES LEGALES
P. 24 Tél. 01 75 444 117
www.lenouveleconomiste.fr
annonceslegales@nouveleconomiste.fr

94 - Retour vers l'emploi

Insertion à vélo dans le Val-de-Marne

Emmaüs Val-de-Brie propose aux collectivités un service de livraison pour les clients des commerces locaux



Pendant la pandémie, de nombreux consommateurs ont fait leurs achats chez les commerçants locaux. Le service de livraison permet de faire perdurer ce lien.

PAR ANNE THIRIET

Le service a démarré il y a 18 mois à Sucy-en-Brie, une ville du Val-de-Marne de 26 000 habitants. Du mardi au samedi, six livreurs se relaient sur trois vélos électriques équipés de remorques, pour transporter au domicile des clients les produits achetés chez les commerçants locaux. Mais Velofcours n'est pas un nouvel acteur privé de la livraison rapide. Entièrement gratuit pour les commerçants comme pour les habitants, il est proposé par l'association d'insertion Emmaüs Val-Brie, en sus de services d'entretien, de nettoyage, de travaux de second œuvre...

Un service utilisé par 85 % des commerces de la ville

“Quasiment 85 % des commerces de la ville l'utilisent. Nous disposons aussi d'un stand sur les marchés, où les gens peuvent venir déposer leurs courses. 60 % des utilisateurs sont des familles, 40 % sont des seniors”, indique Orianne Riesenber, directrice de l'association.

La réflexion est venue à la suite de la pandémie. “Nous pensions que c'était un besoin qui n'était pas couvert. Pendant le confinement, les gens ont eu tendance à soutenir les commerçants locaux, qui avaient

du mal à vivre, et sont allés acheter leurs produits chez le primeur ou le boucher. Ces pratiques n'ont pas continué avec le retour à la vie normale. Les gens ont repris l'habitude, par manque de temps, de commander par Internet”, observe la responsable.

Outre qu'il répond à un besoin, et qu'il soutient l'économie locale, ce nouveau service permet aussi de proposer un retour à l'emploi à des personnes qui en sont éloignées. C'est la mission première d'Emmaüs Val-de-Brie, qui accompagne environ 130 personnes chaque année. “Nous proposons des activités traditionnelles, porteuses d'emploi, mais les plus jeunes n'ont pas forcément envie de travailler dans le nettoyage ou les espaces verts, note la directrice. Ce sont surtout des jeunes de 18 à 25 ans qui s'occupent de la livraison à vélo.”

Trois des livreurs, qui effectuent 26 à 28 heures de travail par semaine, sont encadrés au quotidien par un chef d'équipe. Ils sont accompagnés dans le cadre d'un parcours d'insertion pour faire des démarches sociales, suivre des formations et établir un projet professionnel. Les trois autres livreurs sont des étudiants qui assurent les courses en fin de journée de 18 heures à 21 heures, un souhait de la ville de Sucy-en-Brie.

La commune assure en effet une partie du financement. “L'association prépare un budget prévisionnel pour demander une subvention à la collectivité, qui peut ensuite faire elle-même des demandes de subventions, explicite Orianne Riesenber. Nous avons également reçu des aides provenant d'appels à projets du conseil départemental, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)... Le reste à charge sur une année pour Sucy-en-Brie est au maximum de 100 000 euros et peut être réduit en fonction des nouvelles subventions.” Sucy-en-Brie est également propriétaire des vélos et met un local à la disposition de l'association.

Déjà un nouveau service à Villiers-sur-Marne

Emmaüs Val-de-Brie compte bien déployer sa nouvelle offre auprès d'autres collectivités. C'est déjà le cas à Villiers-sur-Marne (près de 29 000 habitants) où le service a commencé le 7 mai, deux jours et demi par semaine, le jeudi et le samedi, de 10 heures à 18 heures et le dimanche de 10 heures à 14 heures. L'association a répondu à l'appel à projets “fonds de développement de l'inclusion au service de la relance inclusive et de la croissance de l'IAE (insertion

par l'activité économique) 2022”, lancé par la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités rattachée au ministère du Travail.

La subvention obtenue lui permet de cofinancer, avec ses fonds propres, une étude de marché dans le but d'essaimer le projet. “Nous avons commencé en décembre 2022, et nous avons eu des échanges avec une dizaine de villes pour leur présenter un modèle économique qui peut être adapté aux spécificités locales”, indique la responsable. Un cabinet spécialisé dans l'économie sociale et solidaire, Solidere Conseil, l'accompagne dans ses démarches.

La commune assure une partie du financement. Sucy-en-Brie est également propriétaire des vélos et met un local à la disposition de l'association.

75 - Cinéma et audiovisuel

Le studio parisien Écofilm met de l'écoreponsabilité dans ses tournages

Levier principal: l'écoconception des décors, lesquels représentent 20 % du bilan carbone d'une réalisation



Écofilm met au point et teste des matières écologiques pour la réalisation des décors, comme ici cette texture à base de chanvre et de lin.

Le studio Écofilm a trouvé résidence dans un ancien parking, dans le XVIII^e arrondissement. Installé depuis près de cinq mois, ce laboratoire de recherche dédié à l'écoconception des décors de l'audiovisuel et du cinéma devra bientôt chercher un autre lieu d'accueil. *"Nous sommes en contact avec des acteurs comme la SNCF pour trouver un lieu plus pérenne"*, indique William Abello, chef décorateur et cofondateur de Montcalm-Abicene. Cette structure chapeaute le studio Écofilm, mais aussi le Faubourg des Films, une plateforme de travail qui peut accueillir

production, administration, collaborateurs artistiques, ainsi que le Conservatoire européen du costume, qui rassemble 8500 costumes d'époque restaurés et remis en location. Tous travaillent dans le même esprit : récupérer et redonner une nouvelle vie aux objets, privilégier la location et participer à la réduction des impacts environnementaux du cinéma et de l'audiovisuel. La tâche est d'ampleur. En 2018, la production, la post-production, la distribution et la diffusion des productions de ces deux secteurs en France ont totalisé 315000 tonnes

équivalent carbone, selon l'association Ecoprod.

Trouver une alternative au bois pour les décors

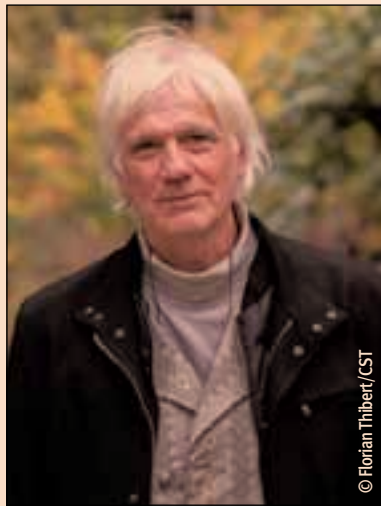
Des démarches sont déjà engagées : créée en 2009, Ecoprod travaille à fédérer la profession autour de pratiques environnementales vertueuses via des échanges, des formations et par le développement d'outils. Fin 2022, 106 membres de l'association, dont Canal+, France Télévisions, TF1, M6 et les principales sociétés de production, se sont engagées à suivre des critères d'écoproduction communs dès cette année. À partir de janvier 2024, le Centre national du cinéma conditionnera le versement des aides à la production à la remise de bilans, prévisionnel et définitif, des émissions carbone engendrées par la production des œuvres. Le travail mené par Ecofilm correspond à ces exigences. *"Chez Écofilm, nous remontons les filières de fabrication, nous allons sur les sites pour trouver des matériaux de construction, nous expérimentons des peintures..."*, détaille William Abello, qui souligne que les décors représentent 20 % du bilan carbone d'un tournage. Le but principal est de trouver des solutions alternatives au bois,

dont le prix explose, pour réaliser les "feuilles de décor", ces panneaux qui constituent 60 % des décors de cinéma. C'est le cas avec des tissus recyclés (comme le propose la marque Vivaluz) qui peuvent ensuite être rigidifiés par compression. Il s'agit également d'homogénéiser les dimensions de ces panneaux pour les rendre réutilisables sur n'importe quel tournage, ou de diffuser de nouvelles méthodes de réalisation de décors, en choisissant par exemple de clouter et non de coller des revêtements pour récupérer les panneaux en fin de tournage... Avec le collectif Ecodéco qu'il a cofondé, William Abello a ouvert en 2021 à Montreuil la

À partir de janvier 2024, le Centre national du cinéma conditionnera le versement des aides à la remise de bilans des émissions carbone engendrées par la production

Ressourcerie du cinéma. Cette structure, qui récupère décors et mobiliers et les propose à la location, est déjà trop petite. Les projets fument : ouvrir un Ecoshop qui vendrait des produits écologiques, créer une structure qui mutualiserait des visuels, des infographies, des modèles déjà utilisés pour la création par exemple de passeports ou de billets et ce, afin de lutter contre la pollution numérique.

A. T.



"Nous allons sur les sites pour trouver des matériaux, nous expérimentons des peintures..."
William Abello, cofondateur d'Écofilm.

77 - Déserts de santé

La Seine-et-Marne renforce son plan de reconquête médicale

Le département vient de signer un partenariat avec l'ordre des médecins. Objectif : attirer de nouveaux praticiens.

La Seine-et-Marne doit faire face à une forte pénurie de médecins. Le département compte, en moyenne, seulement six médecins généralistes pour 10000 habitants, selon le recensement effectué par l'Union régionale des professionnels de santé (URPS). Un chiffre qui ne permet pas de faire face aux besoins grandissants. *"Nous avons aussi beaucoup de médecins âgés, c'est-à-dire de plus de 60-65 ans,*

l'espérance de vie y est d'une plus faible de l'Ile-de-France." Le 26 avril dernier, le département a renouvelé son partenariat avec le conseil départemental de l'ordre des médecins. Un partenariat qui s'inscrit dans un plan de reconquête médicale mis en œuvre depuis 2020.

Accompagner les intercommunalités

"Nous travaillons sur deux terrains : nous avons effectué un diagnostic de santé sur les 23 intercommunalités, et nous réfléchissons actuellement à une contractualisation pour les accompagner. Avec l'ordre des médecins, nous travaillons parallèlement à définir une politique de marketing territorial pour compenser le déficit d'image de la Seine-et-Marne auprès des soignants", précise la vice-présidente du département. Même si la santé est une compétence de l'État, les intercommunalités ont déjà commencé à agir, en construisant des maisons de santé pluridisciplinaires et des



Une soirée a été organisée le 25 mai au château de Fontainebleau pour promouvoir le département auprès d'une quarantaine d'internes en médecine.

centres de santé, dont le département finance l'investissement. *"Il n'y a en revanche pas de politique contractuelle définie pour financer le fonctionnement. Nous y réfléchissons en croisant les résultats du diagnostic et les échanges que nous avons avec les 23 intercommunalités"*, indique Anne Gbiorczyk. La Seine-et-Marne cherche également à favoriser l'installation de

médecins. Avec l'ordre des médecins, l'objectif est de promouvoir la maîtrise de stage auprès des professionnels en exercice, d'optimiser les conditions d'accueil des stagiaires, et de mettre en avant les atouts du département. Le 25 mai, au château de Fontainebleau, près d'une quarantaine d'étudiants internes en médecine générale, qui effectuaient leur stage en

Seine-et-Marne, ont été conviés à une première soirée destinée à leur présenter les atouts de l'exercice médical sur le territoire. À cette occasion leur a été distribué un kit de bienvenue comprenant un catalogue des opportunités d'installation d'exercice, un guide des aides à l'installation et des informations sur les accompagnements, ordinaux et professionnels.

A. T.

"Avec l'ordre des médecins, nous travaillons à une politique de marketing territorial pour compenser le déficit d'image de la Seine-et-Marne auprès des soignants"

"Nous avons beaucoup de médecins âgés, c'est-à-dire de plus de 60-65 ans. Or notre département connaît une croissance démographique importante."

indique Anne Gbiorczyk, vice-présidente du département en charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale. *Or notre département connaît une croissance démographique importante avec une forte augmentation des moins de 15 ans et des plus de 75 ans, et*

92 - Aménagement durable

Un écoquartier exemplaire à Châtenay-Malabry

Ce projet d'ampleur a créé un circuit d'économie circulaire à grande échelle, en récupérant les matériaux de l'ancienne École centrale

Sur l'ancien site de l'École centrale, une école d'ingénieur qui a déménagé sur le plateau de Saclay, le futur écoquartier de Châtenay-Malabry entame une nouvelle phase de son développement. Sur les 2 200 logements prévus, 560 ont déjà été livrés, dont 16 % de logements sociaux, et les premiers habitants se sont installés. Mais le projet ne s'arrête pas

Un des amphithéâtres de l'école a été démonté afin que le mobilier, comme les fauteuils, puisse être réutilisé dans une université du Sénégal

là. Sont également prévus 36 500 m² de bureaux, qui accueilleront notamment, à la fin de l'année, le siège France de Lidl. Le site doit par ailleurs compter 15 000 m² de commerces, un collège de 700 élèves, un groupe scolaire de 19 classes et une crèche de 80 berceaux. Le projet est de taille, et recouvre 3 % de la surface de la commune. Sa mise en œuvre est pilotée par une société d'économie mixte à opération unique (Semop) d'aménagement, qui réunit



Les premiers logements sont déjà livrés dans le nouvel écoquartier, qui accueillera à terme bureaux, commerces, collège et groupe scolaire.

Eiffage Aménagement à hauteur de 50 %, la ville de Châtenay-Malabry (34 %) et la Caisse des dépôts (16 %). Cette opération s'inscrit dans la démarche de labellisation "Écoquartier" du ministère de la Transition écologique, qui valorise la conception et la réalisation de quartiers respectant les principes du développement durable. Depuis cette année, elle comporte des objectifs de performance qualitatifs et quantitatifs, et prend notamment en compte

l'objectif de zéro artificialisation nette des sols, fixée par la loi Climat et résilience et la réglementation environnementale RE 2020, destinée à améliorer la performance thermique des nouvelles constructions.

Des matériels revendus sur place

"Avec Châtenay-Malabry, nous sommes allés plus loin que ce qui se fait habituellement, en mettant en place un circuit d'économie

circulaire à grande échelle, pour la réutilisation des matériaux", précise Valérie Dioré, directeur aménagement et présidente du directoire de la Semop Châtenay-Malabry Parc Centrale chez Eiffage Aménagement. Sur les 20 hectares occupés par l'École centrale, les bâtiments (logements étudiants, salles d'enseignement...) recouvraient 85 000 m². "Aucun gramme de béton des bâtiments n'est sorti du site, car nous avons tout réutilisé. Nous avons tout concassé en réalisant des granulats de taille différente. Nous les avons ensuite utilisés soit en sous-couche des voiries créées, soit pour du béton recyclé, grâce à une centrale à béton installée sur place pour réaliser les immeubles neufs", détaille Valérie Dioré. En amont de la déconstruction, l'association Réavie est venue récupérer tout ce qui était réutilisable, comme les prises électriques, les poignées de porte, les lampes, les lavabos, et les a proposés à la revente dans l'un des bâtiments du site. Un des amphithéâtres de l'école a été démonté afin que le mobilier, comme les fauteuils, puisse être réutilisé dans une université du Sénégal. L'innovation a également porté

sur le volet énergie. Initialement, une solution de géothermie devait être mise en œuvre pour chauffer les bâtiments à l'échelle du quartier. Intéressée par ce dispositif, Châtenay-Malabry a souhaité le mettre en œuvre à l'échelle de la ville. "En attendant, nous avons mis en place un réseau de chaleur en biomasse, c'est-à-dire avec du bois, ce qui est aussi innovant. Le réseau de chaleur de la ville viendra ensuite s'y substituer", ajoute Valérie Dioré. De nombreux espaces verts sont également prévus et une ferme urbaine d'un hectare devrait voir le jour sur le site.

A. T.

"Aucun gramme de béton des bâtiments n'est sorti du site, car nous avons tout réutilisé"

75 - Sport et environnement

Paris exclut le plastique à usage unique des Jeux olympiques

Plastique recyclé, fontaines à soda, bouteilles en verre ou gobelets réutilisables prendront la relève

Selon l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst), chaque année, 14 000 mammifères et 1,4 million d'oiseaux marins sont tués à cause

Les efforts ne portent pas que sur les JO: pour la Coupe du monde de rugby, le village du rugby ouvert sur la place de la Concorde ne vendra aucune bouteille plastique



Lors des Jeux, il n'y aura ainsi aucune bouteille plastique sur les sites de compétition de la capitale, ni lors du ravitaillement du marathon olympique.

ce sera "la première grande manifestation majeure sans plastique à usage unique".

Un traité en négociation sous l'égide de l'Onu

L'annonce a été faite en marge du Forum international de Paris pour mettre fin à la pollution plastique dans les villes, que la capitale a organisé le 26 mai, et qui a rassemblé des maires venus

de tous les continents, des scientifiques, des organisations non gouvernementales et des organisations intergouvernementales. À partir du 27 mai, des délégations des pays du monde entier se sont réunies par ailleurs à Paris, sous l'égide de l'Onu, afin d'aboutir d'ici à 2024 à la signature d'un traité réduisant la pollution plastique dans le monde. À Paris, ce sont les services de restauration et de boisson

proposés pendant les épreuves des Jeux qui seront concernés. Il n'y aura ainsi aucune bouteille plastique sur l'ensemble des sites de compétition temporaires de la capitale (Concorde, Grand Palais, Invalides, pont Alexandre III, Champ-de-Mars/tour Eiffel) ni sur l'Arena porte de la Chapelle. En lieu et place, Coca-Cola, partenaire officiel des Jeux, proposera d'autres solutions au public: des bouteilles en plastique recyclé (PET), des fontaines à soda et des bouteilles en verre, en réemploi. À l'occasion du marathon olympique, en août 2024, Paris compte mettre à disposition des sportifs des solutions d'accès à l'eau potable et des gobelets réutilisables, afin qu'aucune bouteille plastique ne soit utilisée pour les ravitaillements, prévus tous les 5 kilomètres. Les efforts ne portent pas que sur les JO: pour la Coupe du monde de rugby organisée du 8 septembre au 28 octobre 2023 en France, le village du rugby ouvert sur la place de la Concorde à Paris ne vendra aucune bouteille

en plastique et ne distribuera aucun goodie. À partir du 1^{er} septembre 2024, le sans-plastique concernera l'ensemble des courses sur route organisées chaque année dans la capitale. Soit une cinquantaine au total.

A. T.

"L'objectif que nous avons fixé à Paris est zéro plastique à usage unique en 2040. Pour cela, nous avons allumé un moteur qui s'appelle les Jeux Olympiques"

78 - Renouvellement urbain

Le Val Fourré, futur “quartier résilient” face au dérèglement climatique

Il bénéficiera de financements pour adapter ses aménagements et enrayer sa surexposition aux nuisances environnementales



Le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie a été désigné comme présentant des “fragilités significatives” face aux enjeux climatiques.

Le Val Fourré fait partie de la liste des 25 premiers sites sélectionnés en France par l’Agence nationale de rénovation urbaine

(Anru) pour le programme “quartiers résilients”. Ce quartier de Mantes-la-Jolie, qui compte 24 000 habitants, se retrouve aux côtés

des Tarterêts à Corbeil-Essonnes ou du Grand Mirail à Toulouse. Vingt-cinq sites supplémentaires bénéficieront, dans un second temps, de cet accompagnement renforcé aux quartiers populaires qui présentent “des fragilités territoriales significatives au regard des enjeux climatiques et énergétiques notamment”, indique l’établissement public. Ces quartiers souffrent d’une surexposition aux nuisances environnementales, en matière de pollution atmosphérique et sonore (proximité fréquente avec des infrastructures routières), d’effet d’îlot de chaleur urbain, ou de sous-performance énergétique des logements. Ainsi, selon l’Anru, 70 % des habitants de QPV (quartiers

prioritaires de la politique de la ville) indiquent avoir été confrontés à des températures trop élevées pendant l’été, contre 56 % au niveau national; 72 % des habitants de QPV redoutent l’impact de la hausse des prix de l’énergie sur leur capacité à se chauffer, contre 56 % au niveau national.

100 millions d’euros de budget

Deux volets d’actions sont prévus : depuis janvier, une programmation d’animations et de formations sur la résilience est proposée aux acteurs du renouvellement urbain, avec des webinaires thématiques, des rencontres régionales et nationales et des visites de sites. L’objectif de “résilience”

a par ailleurs été inscrit à l’agenda de toutes les étapes de revue des projets de renouvellement urbain. Objectif: identifier les marges d’amélioration et les suites à donner aux projets pour amplifier leur contribution à la résilience. Concernant le second volet – l’accompagnement des quartiers en ingénierie, financements à la clé –, l’Anru a dégagé un total de 100 millions d’euros. Il s’agira par exemple de travailler sur le traitement des îlots de chaleur urbains, la gestion du cycle de l’eau, la dépendance aux énergies fossiles des immeubles de logement social ou encore la promotion de l’économie circulaire.

A. T.

91 - CASA Paris-Saclay

L’université Paris-Saclay crée sa plateforme de logement à destination des étudiants

Elle recense des milliers d’offres de bailleurs, qu’il s’agisse du Crous, des résidences universitaires, des propriétaires privés, d’associations de logement



Parmi les 65 000 étudiants de l’université Paris-Saclay, ceux du nouveau campus Agro, qui regroupe AgroParisTech et l’Inrae.

Chaque année, entre mai et juillet, les étudiants entreprennent parfois un véritable parcours du combattant pour se loger dans la ville où ils poursuivent leurs études, ou à proximité. Sur le plateau de Saclay, dans l’Essonne, ils sont aujourd’hui de plus en plus nombreux à faire les mêmes recherches. L’université Paris-Saclay accueille déjà environ 65 000 étudiants, dont 27 000 (hors doctorants) sur le campus urbain. Il faut compter aussi avec les inscrits de la nouvelle faculté de pharmacie (plus de 3 000), installée précédemment à Châtenay-Malabry, et qui a pris place au cœur du site Henri-Moissan, à Orsay ainsi que ceux qui ont choisi d’intégrer le nouveau campus Agro de Paris Saclay. Celui-ci regroupe l’établissement d’enseignement et de recherche

autour des sciences et industries du vivant et de l’environnement AgroParisTech, et l’Inrae (Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement).

Conseils et grille tarifaire

Pour faciliter les recherches, l’université a lancé, le 10 mai, l’application CASA Paris-Saclay. Elle recense des milliers d’offres des bailleurs, qu’il s’agisse du Crous, des résidences universitaires, des propriétaires privés, d’associations de logement... Les étudiants peuvent ensuite accéder sur l’appli à une liste de biens répondant à leurs critères (prix, situation géographique, etc.). L’application offre aussi des conseils sur la manière de constituer son dossier, une grille tarifaire des loyers, en

fonction du type de logement et du territoire, ainsi que des frais annexes (frais de dossier, dépôt de garantie, caution, assurance), et les aides au logement existantes. Le projet, qui a été initié en mars 2022, a notamment bénéficié d’une subvention de 281 400 euros dans le cadre de l’appel à projets “Services numériques aux étudiants” du ministère de l’Enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation. Il a été réalisé à la suite d’“un important travail préalable d’étude et de qualification des besoins, réalisé avec des étudiants, des bailleurs et des établissements, ce qui a permis d’identifier une liste de services prioritaires à développer pour la construire”, indique l’université.

A. T.

Le projet a bénéficié d’une subvention de 281 400 euros dans le cadre de l’appel à projets “Services numériques aux étudiants” du ministère de l’Enseignement supérieur

93 - Diversité

La Seine-Saint-Denis lance sa première biennale interculturelle

Dotée d’un budget d’un million d’euros, elle a été pensée comme un pont entre différentes disciplines et cultures

En lançant une biennale interculturelle, le département de Seine-Saint-Denis veut mettre l’accent sur ce qui fait, selon lui, une des spécificités de ce territoire du nord parisien: son identité cosmopolite, multiculturelle, urbaine. S’y croisent en effet 135 nationalités. Baptisé “Multitude”, l’événement aura lieu pour la première fois du 30 juin au 2 juillet. Doté d’un budget d’un million d’euros, il a également été pensé comme un pont entre différentes disciplines et cultures. La mode s’associera à la danse, la randonnée à la gastronomie, les arts de la rue se mélangeront à l’artisanat.

Des manifestations gratuites dans une vingtaine de villes

Les festivités, toutes gratuites, seront organisées dans une vingtaine de villes. Elles débiteront par trois défilés de mode mettant en avant la créativité des chorégraphes et des créateurs du département, au sein d’une serre de 1 200 m² dans le Grand Parc de Saint-Ouen. Une filière mode et textile importante s’est en effet développée en Seine-Saint-Denis, avec des écoles et des centres de formation, des maisons de couture réputées, mais aussi de plus jeunes marques engagées dans une démarche écoresponsable. Durant toute une journée, cinq cortèges constitués d’ensembles musicaux et chorégraphiques (fanfare de l’Est, fanfare Maloya de la Réunion, afro-beat, chants kabyles...) déambuleront autour du parc de la Bergère à Bobigny. Des

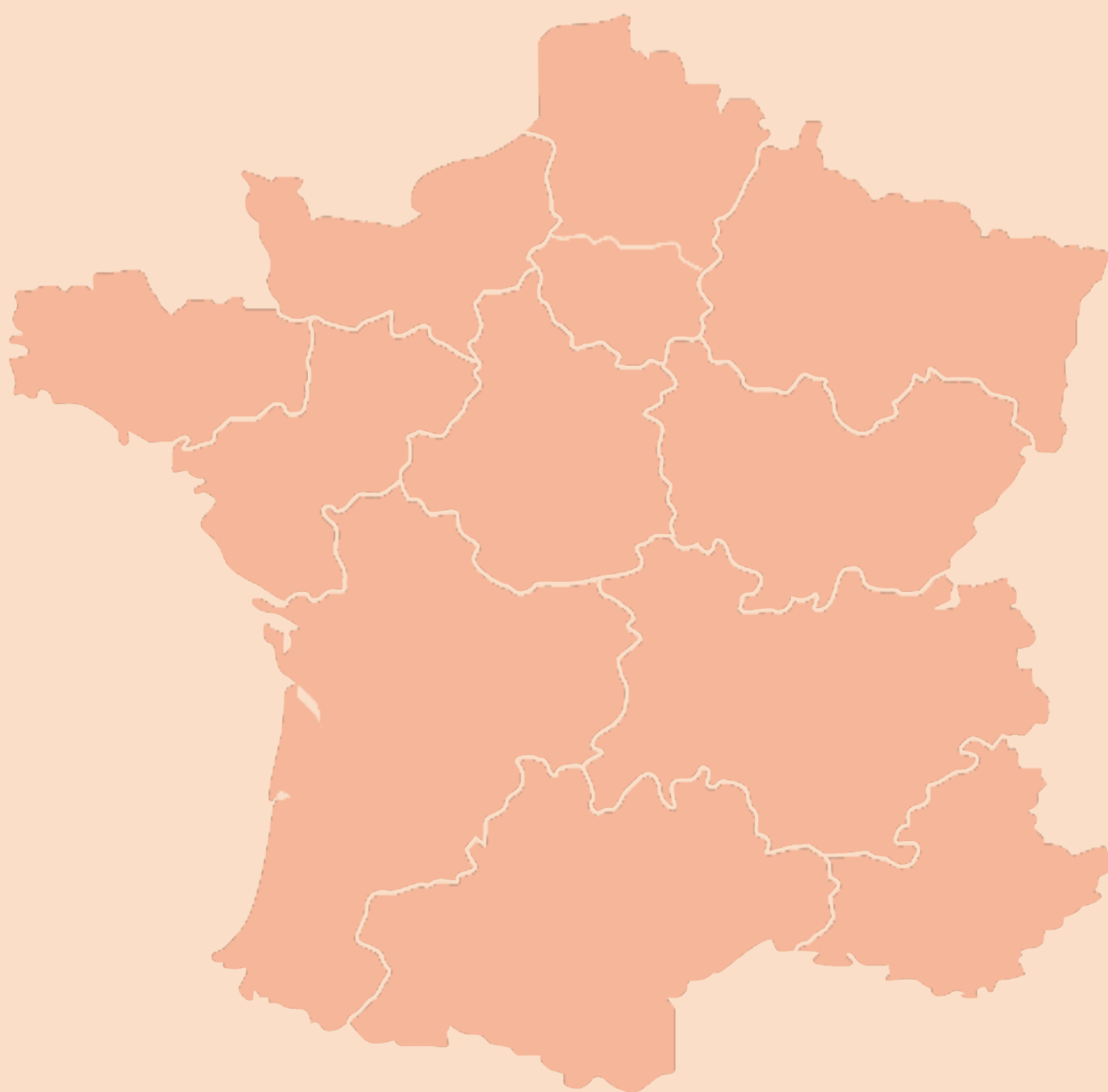
musiciens se produiront dans ce parc, après avoir été sélectionnés, dans le cadre d’un appel à candidatures du réseau Musiques actuelles amplifiées en développement en Seine-Saint-Denis (MAAD93), qui regroupe 22 structures. La gastronomie sera elle aussi à l’honneur via la seconde édition du championnat du monde des cuisines du monde, qui vise à rendre visible les savoir-faire du territoire. Ce n’est qu’un début car, dans les années à venir, Multitude devrait accueillir davantage de structures et de disciplines culturelles et artistiques, et s’installer dans davantage de villes du territoire, notamment les plus éloignées de l’offre culturelle.

A. T.



Stéphane Troussel, le président du conseil départemental, a présenté une biennale appelée à se développer les années suivantes.

Publiez vos annonces légales
au prix le plus bas dans toute la France



Le nouvel Economiste est habilité à publier les Annonces Légales pour les départements du : 75 - Paris, 78 - Les Yvelines, 91 - Essonne, 92 - Hauts-de-Seine, 93 - Seine-Saint-Denis, 94 - Val-de-Marne. Pour tous les autres départements nous travaillons en étroite collaboration avec nos confrères habilités.

ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Vie des sociétés, ventes judiciaires, avis judiciaires, appel d’offres, arrêtés préfectoraux, enquêtes publiques

Le nouvel Economiste a été habilité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 publieur officiel de toutes annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que les actes de société, pour les départements de Paris (Arrêté préfectoral 75-2022-12-16-00001 du 16/12/2022), des Yvelines (Arrêté préfectoral 78-2022-12-26-00001 du 26/12/2022), de l'Essonne (Arrêté préfectoral 2022-PREF/DCSIPC/BRECI/1379 du 28/12/2022), des Hauts-de-Seine (Arrêté préfectoral CAB/SDCI N°2022-1040 du 27/12/2022), de Seine-Saint-Denis (Arrêté préfectoral N°2022-3723 du 30/12/2022), du Val-de-Marne (Arrêté préfectoral N°2022/4667 du 29/12/2022) **Tarifs du caractères des annonces légales : 75 - Paris : 0,232 € H.T., 78 - Yvelines : 0,221 € H.T., 91 - Essonne : 0,221 € H.T., 92 - Hauts-de-Seine : 0,232 € H.T., 93 - Seine-Saint-Denis : 0,232 € H.T., 94 - Val-de-Marne : 0,232 € H.T.**

Paris
Rectificatif
Rectificatif à l'annonce parue le 02/06/2023 concernant la société : THE PARISIAN VINTAGE , il y avait lieu de lire siège social : 55 avenue Marceau 75116 PARIS
AL0623-193885
Constitution
Par acte SSP du 15/05/2023 il a été constitué une SASU dénommée: QUARTAL DEVELOPPEMENT Siège social : 14 rue Bausset 75015 PARIS Capital : 1.000 € Objet : Conseil digital Président : M. ALEXANDRE Coussy, 2 Place de la République 92220 BAGNEUX Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS
AL0623-191618
Par acte SSP du 25/04/2023 il a été constitué une SAS dénommée: SONAVIE Siège social : 19 rue des Balkans 75020 PARIS Capital : 2.000 € Objet : Negoce de tous produits non reglementés Président : M. BENNEDJAI Mohamed Sofiane 3 rue Charles Emile 93350 LE BOURGET Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS
AL0623-193469
Par acte SSP du 01/06/2023 il a été constitué une SAS dénommée: A.B. GESTION Siège social : 43 boulevard de la Tour Maubourg 75007 PARIS Capital : 1.000 € Objet : La fourniture de toutes prestations de service et d'assistance aux entreprises en matière de stratégie commerciale, financière, comptable, administrative et opérationnelle Président : Mme AMAR Brigitte, 43 boulevard de la Tour Maubourg 75007 PARIS Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS
AL0623-193883
Par acte SSP du 01/06/2023 il a été constitué une SAS dénommée: GUEFEN Siège social : 9 rue du Vertbois 75003 PARIS Capital : 1.000 € Objet : Toute activité dans le domaine de la restauration, l'exploitation de restaurants, de bars et de cafés et toutes licences y afférents, l'organisation de séminaires, la location de salles pour

l'organisation de réceptions la création, l'acquisition, l'exploitation de toutes entreprises ou commerces de restauration en tous genres, traiteur, salon de thé, vente à emporter en tous genres, pizzerias, asiatiques, glaciers, pâtisseries, crêperies, sandwicheries, snack et toutes prestations s'y afférentes
Président : M. MIMOUNI Adams, 36 rue Jules Ferry 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Directeur Général: M. AMZALLAG Ohad, 56 rue du Faubourg Saint Antoine 75012 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0623-193964
Par acte SSP du 03/06/2023 il a été constitué une SAS dénommée: MEETLINE SAS Nom commercial : MEETLINE Siège social : 19 rue Vergniaud 75013 PARIS Capital : 500 € Objet : La société a pour objet social la conception, le développement, la promotion, la commercialisation et la gestion d'une application de rencontres dédiée aux usagers des transports en commun, ainsi que la mise en place de services associés, la création et la gestion de contenus publicitaires et l'exploitation de données en lien avec l'activité de l'entreprise. Président : M. SEGAL Maxime, Brietartún 12, 105 REYKJAVIK (ISLANDE) Directeur Général Délégué : M. CAZAUX Hugo, Hátún 4, 105 REYKJAVIK (ISLANDE) Transmission des actions : Les actions de la Société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés prise à la majorité des voix des actionnaires disposant du droit de vote sachant que les actions du cédant ne sont pas prises en compte pour le calcul de cette majorité. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Les actionnaires se réunissent en assemblée sur convocation du Président au siège social ou en tout autre lieu ou par voie dématérialisée. Cependant, tout associé disposant de plus de 15 % du capital peut demander la convocation d'une assemblée. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0623-194000
Par acte SSP du 02/06/2023, il a été constitué une SASU dénommée : MMC Siège social : 10 rue de la Pépinière 75008 PARIS Capital : 1.000 € Objet : La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation et la gestion directe ou indirecte, y compris sous forme de franchise, de tous établissements ou fonds de commerce, en france ou à l'étranger, se rattachant à l'hôtellerie, aux installations de bien-être et de loisirs, à la restauration, bar, traiteur, l'organisation d'activités évènementielles et culturelles et généralement à toutes activités connexes et complémentaires à ces secteurs d'activité Président : POLONIUS, SAS au capital de 9.915 €, sise 131 rue de la Tour 75116 PARIS, 841 538 788 RCS PARIS, représentée par M. Sébastien PACAULT Directeur Général : LDG AC3, Société Civile au capital de 20.189.427 €, sise

10 rue de la Pépinière 75008 PARIS, 921 225 744 RCS PARIS, représentée par M. Laurent DE GOURCUFF
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0623-194032
Par acte SSP du 02/06/2023, il a été constitué une EURL dénommée : BK ARTISAN Siège social : 60 rue de la Jonquiére 75017 PARIS Capital : 1.000 € Objet : Plomberie, vitrerie, serrurerie, électricité, chauffage et sanitaire Gérant : M. ABDELKADER BELHATI, 98 avenue Maurice Utrillo 95100 ARGENTEUIL Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS
AL0623-194045
Par acte SSP du 10/05/2023 il a été constitué une SASU dénommée: COL 12 Siège social : 142 rue de Clignancourt, chez ABC+ 75018 PARIS Capital : 500 € Objet : Installation, pose et dépose d'échafaudage (tubulaire, volant électrique et volant traditionnel), nettoyage industriel des locaux Président : Mme SAMBA Gladys, 8 avenue du 11 Novembre 1918 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS
AL0623-194100

Modification
IDEO SOCIETE D'AVOCATS SELARL au capital de 9.000 € Siège : 6 rue Halevy 75009 PARIS 453 006 090 RCS PARIS
Par décision de l'AGE du 06/03/2023, il a été décidé à compter du 12/04/2023 de prendre acte du départ du Gérant M. DE LA FOATA Paul-Mathieu démissionnaire. Mention au RCS de PARIS
AL0623-193473

RAUX AND CO EURL au capital de 225.800 € Siège social : 9 rue Beaumarchais ZAC Centre Ville - 33700 MERIGNAC 825 252 414 RCS BORDEAUX
Suivant délibérations en date du 25/05/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 78 avenue des Champs Elysées, bureau 326 75008 PARIS. Gérant : M. Antoine RAUX, 23 rue Château d'eau 33000 BORDEAUX. Radiation au RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de PARIS
AL0623-193484

JVS PRO SASU au capital de 1.000 € Siège : 4 avenue Henri Barbusse 93700 DRANCY 894 649 805 RCS BOBIGNY
Par décision de l'AGE du 13/05/2023, il a été décidé de: - transférer le siège social au 38 rue de la Glacière 75013 PARIS. Président: M. JOSHI DHRUV, 45 avenue de la Division Leclerc 93350 LE BOURGET - remplacer l'objet social par: Achat et vente de tous produits non réglementés, import-export, rénovation intérieure, nettoyage professionnel et particulier en sous-traitance - changer la dénomination sociale qui devient JVS PRO Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de PARIS
AL0623-193486

DALTON SANDOVAL
SELARL au capital de 10.000 €
Siège social : 40 rue des Apennins 75017 PARIS
807 770 318 RCS PARIS

Le 18/04/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 4 Place André Malraux 75001 PARIS. Modification au RCS de PARIS

AL0623-193528
CERVITRUST SASU au capital de 1 000 € Siège social : 5 Villa Jocelyn 75116 PARIS 904 108 834 RCS PARIS

En date du 10/05/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social à compter du 15/05/2023 et de modifier l'article 4 et 14 des statuts comme suit :
- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 5 Villa Jocelyn 75116 PARIS
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 2 Square du Vivarais, chez Meklat Yuva Aimen, 75017 PARIS
L'inscription modificative sera portée au RCS PARIS tenue par le greffe du tribunal

AL0623-194007

ASC-AIRLINES SERVICES CONSULTING SARL SARL au capital de 5.000 € Siège : 1 Cité Saint Martin 75010 PARIS 509 809 182 RCS PARIS
--

Par décision de l'AGE du 05/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/07/2023 au 4 rue des Druides Blévy 28170 MAILLEBOIS. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de CHARTRES

AL0623-193844

ASHVIR SARL à associé unique au capital de 5.000 € Siège social : 39 rue de la Chapelle 75018 PARIS 532 362 399 RCS PARIS

Par décision de l'associé unique du 01/06/2023, il a été décidé le transfert du siège au 7 rue Thorel 75002 PARIS. Mention au RCS de PARIS

AL0623-193856
CHARLES & CIE SARL à associé unique au capital de 1.000 € Siège : 102 B rue de Miromesnil 75008 PARIS 492 756 143 RCS PARIS
Par décision de l'associé unique du 01/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 87 boulevard Saint Michel 75005 PARIS. Mention au RCS de PARIS
AL0623-193862

CALLI SCI au capital de 831.000 € Siège : 57 avenue des Ternes 75017 PARIS 917 626 913 RCS PARIS
--

Par décision des associés du 30/05/2023, il a été décidé de:
- transférer le siège social au 21 rue Lambert 75018 PARIS
- prendre acte du départ du Gérant et associé indéfiniment et solidairement responsable Mme WEIL-LEVEN Anne-Marie décédé
Mention au RCS de PARIS

AL0623-193975

DE BASCHMAKOFF SARL au capital de 1.000 € Siège social : 39 rue du Chalet 93140 BONDY 524 095 965 RCS BOBIGNY.
--

Le 30/05/2023, l'associé unique a décidé de :
- transférer le siège social au 46 rue de Provence 75009 PARIS
- nommer gérant M. Thierry PEGORIER, 35 rue du Professeur

Victor Pauchet 92420 VAUCRESSON en remplacement de M. Thierry DE BASCHMAKOFF.
Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de PARIS

AL0623-193993
36 HAIE COQ SAS au capital de 1.000 € Siège : 29 avenue Hoche 75008 PARIS 908 977 010 RCS PARIS

Par décision de l'AGO du 30/05/2023, il a été décidé de nommer Président la société ABIGESTIM, SAS au capital de 100.000 €, sise 29 avenue Hoche 75008 PARIS N°914 695 689 RCS PARIS en remplacement de M. BIBAS Alexandre démissionnaire. Mention au RCS de PARIS

AL0623-194003
B&H CONSULTING SAS au capital de 1.000 € Siège social : 15 rue de Berne 75008 PARIS 882 675 267 RCS PARIS

Le 18/05/2023, l'AGE a décidé de nommer Président M. Herve STROK, 18 boulevard Maillot 92200 NEUILLY SUR SEINE en remplacement de Mme Barbara BENSIMON. Mention au RCS de PARIS

AL0623-194041
AKA AUDIT SAS au capital de 1.000 € Siège : 62 boulevard de Courcelles 75017 PARIS 812 742 914 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 28/04/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 135 avenue Victor Hugo 75016 PARIS. Mention au RCS de PARIS

AL0623-194066
TRAMIRFAB SAS au capital de 6.000 € Siège : bâtiment B 4 rue du Vertbois 75003 PARIS 881 573 703 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 26/05/2023, il a été décidé de nommer Présidente Mme TRUONG Trang, 12 allée de la Noiseraie 93160 NOISY LE GRAND en remplacement de M. TUZLAKOVIC MIRZA démissionnaire. Mention au RCS de PARIS

AL0623-194098
DB CREATIONS SAS au capital de 1.000 € Siège social : 39 rue du Chalet 93140 BONDY 833 648 272 RCS BOBIGNY

Le 30/05/2023, par décision unanime, les associés ont décidé de :
- transférer le siège social au 46 rue de Provence 75009 PARIS
- nommer Président M. Thierry PEGORIER, 35 rue du Professeur Victor Pauchet 92420 VAUCRESSON en remplacement de Mme Juliana BEAUMARD
Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de PARIS

AL0623-194126

LA FRENCH COMPANY SAS au capital de 1.000 € Siège social : 39 rue du Chalet 93140 BONDY 834 191 181 RCS BOBIGNY

Le 30/05/2023, l'associé unique a décidé de :
- transférer le siège social au 46 rue de Provence 75009 PARIS
- nommer Président M. Thierry PEGORIER, 35 rue du Professeur Victor Pauchet 92420 VAUCRESSON en remplacement de Mme Juliana BEAUMARD
Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de PARIS

AL0623-194128

Dissolution

NSN CONSULTING
EURL au capital de 200 €
Siège social : 10 rue de Penthièvre
75008 PARIS
878 214 907 RCS PARIS

Le 30/04/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Nouzha SEGAOULA, 164 avenue de Stalingrad Résidence les Balmons bâtiment A 95100 ARGENTEUIL et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de PARIS

AL0623-193824

BOURDAIS BIEN-ETRE ET INFUSIONS
SAS au capital de 1.000 €
Siège : 7 rue de L Arbalete
75005 PARIS
899 344 337 RCS PARIS

Par décision de l'AGO du 03/10/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. BOURDAIS Julien, 6 rue de l'Abbé Pierre 77380 COMBS LA VILLE, et fixé le siège de liquidation au siège social la correspondance et tous actes et documents seront adressés au 135 avenue Victor Hugo 75016 PARIS. Mention au RCS de PARIS

AL0623-193839

ASL SERVICES
SARL à associé unique
au capital de 500 €
Siège : 10 rue de Penthièvre
75008 PARIS
843 698 549 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 31/05/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. ABDELLAOUI Slimane, 26 rue des Patriotes 02100 SAINT QUENTIN, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de PARIS

AL0623-194010

SSD SERVICES
SARL à associé unique
au capital de 500 €
Siège : 10 rue de Penthièvre
75008 PARIS
878 263 383 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 31/05/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. SIDHOUM Said, 1 avenue Marceau 93700 DRANCY, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de PARIS

AL0623-194012

TD EXPRESS
SARL à associé unique
au capital de 3.000 €
Siège : 2 B rue Dupont de l'Eure - 75020 PARIS
851 392 415 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 31/05/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. DIRAM Toufik, 65 avenue Maurice Utrillo 95360 MONTMAGNY, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de PARIS

AL0623-194015

SNC DEBRET
SNC au capital de 1.000 €
Siège social : 13 rue Steinkerque
75018 PARIS
449 944 065 RCS PARIS

Le 28/02/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Bruno DEBRET, 13 rue Vineuse 75016 PARIS et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de PARIS

AL0623-194037

START-UP ACCELERATOR
SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 26 rue Milton
75009 PARIS
840 390 116 RCS PARIS

Le 10/05/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Xavier JACQUET, 30 avenue du Maréchal Juin 33700 MERIGNAC et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de PARIS

AL0623-194048

BARBER 18
SAS au capital de 500 €
Siège : 27 rue Eugene Sue
75018 PARIS
917 648 560 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 22/05/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. SHEREF Safwat, 27 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de PARIS

AL0623-194083

Clôture de Liquidation

L. CROS CONSEIL
SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 6 rue Félix Ziem
75018 PARIS
839 754 678 RCS PARIS

Le 31/12/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Laurent CROS, 6 rue Félix Ziem 75018 PARIS de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022. Radiation au RCS de PARIS

AL0623-193495

BOURDAIS BIEN-ETRE ET INFUSIONS
SAS au capital de 1.000 €
Siège : 7 rue de l'Arbalete
75005 PARIS
899 344 337 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 28/10/2022, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 28/10/2022. Radiation au RCS de PARIS

AL0623-193841

ENJOY
SARL au capital de 1.000 €
Siège : 6 boulevard de Strasbourg
75010 PARIS
824 459 911 RCS PARIS

Par décision de l'AGO du 31/12/2019, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2019. Radiation au RCS de PARIS

AL0623-193950

ASL SERVICES
SARL à associé unique
au capital de 500 €
Siège : 10 rue de Penthièvre
75008 PARIS
843 698 549 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 03/06/2023, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 03/06/2023. Radiation au RCS de PARIS

AL0623-194011



SSD SERVICES
SARL à associé unique
au capital de 500 €
Siège : 10 rue de Penthièvre
75008 PARIS
878 263 383 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 01/06/2023, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 01/06/2023. Radiation au RCS de PARIS

AL0623-194013

BARBER 18
SAS au capital de 500 €
Siège : 27 rue Eugene Sue
75018 PARIS
917 648 560 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 31/05/2023, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/05/2023. Radiation au RCS de PARIS

AL0623-194085

ARROW FORMATION
SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 60 rue de la Jonquière
75017 PARIS
908 936 180 RCS PARIS

Le 02/05/2023, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Steve NOBIAL, 4 rue Robert Schuman 77600 BUSSY SAINT GEORGES de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 02/05/2023. Radiation au RCS de PARIS

AL0623-194150

Location Gérance

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/12/2022, **la société :**

NATION TAXIS
SARL au capital de 46.400 €, sise 17 rue du Ruisseau 75018 PARIS, 304 486 723 RCS PARIS **a convenue de résilier le contrat de location gérance** de l'autorisation de stationnement N°6413 et du véhicule équipé taxi consentie depuis le 08/01/2018 **au profit de M. TUKA DOS SANTOS Fernando**, 2 Place de la Sablière 94470 BOISSY SAINT LEGER. La résiliation a pris effet à compter du 31/12/2022

AL0623-193545

Vente de Fonds

Par acte SSP du 30/09/2022, enregistré au SIE de PARIS SAINT-SULPICE, le 12/10/2022, dossier 2022 00045946, référence 7584P61 2022 A 11518

MOMLIMA
SAS au capital de 1.000 €, sise 50 boulevard de l'Hopital 75013 PARIS, 823 516 729 RCS PARIS **a vendu à**

MAC FORMATION
SAS au capital de 2.000 €, sise 50 boulevard de l'Hopital 75013 PARIS, 918 567 421 RCS PARIS, **un fonds de commerce** d'Enseignement de la conduite, sis 50 boulevard de l'Hopital 75013 PARIS, moyennant le prix de 63.000 €. L'entrée de jouissance a été fixée au 30/09/2022. Les oppositions éventuelles seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publi-

cations légales à l'adresse des locaux

AL0623-193937

Transmission Universelle de Patrimoine

MK HABITAT
SAS au capital de 30.000 €
Siège social : 8 rue Abel
75012 PARIS
841 350 150 RCS PARIS

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 04/05/2023, la société FJ PATRIMOINE, SAS au capital de 1.000 €, sise 8B rue Abel 75012 PARIS, 518 201 645 RCS PARIS a, en sa qualité d'associée unique de la société MK HABITAT, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société MK HABITAT peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de PARIS
Pour avis. Le Président.

AL0623-193859

MACARNI BERGERE
SAS au capital de 208 €
Siège social : 6 rue Bachaumont
75002 PARIS
893 285 627 RCS PARIS

Le 24/04/2023 la société IMAGERIE MEDICALE PARIS CENTRE, SELAS au capital de 22.750 €, sise 12 rue Bachaumont 75002 PARIS, 899 421 622 RCS PARIS, associée unique de la société MACARNI BERGERE, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition devant le T.C. de PARIS dans les 30 jours de la présente publication

AL0623-193958

Yvelines

Modification

D.Y.S ELEC
SAS au capital de 40.000 €
Siège social : 5 Route du Vaux
78740 EVEQUEMONT
843 183 781 RCS VERSAILLES

Le 21/03/2023, l'AGE des associés a décidé de réduire le capital social pour le ramener à 10.400 €. Modification au RCS de VERSAILLES

AL0623-190904

KAYAN
SCI au capital de 1.200 €
Siège : 13 allée du Petit Bois
78125 ORCEMONT
500 592 274 RCS VERSAILLES

Par décision de l'AGE du 09/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 4 Chemin des Prés 28210 SENANTES. Radiation au RCS de VERSAILLES et immatriculation au RCS de CHARTRES

AL0623-193952

TAP RENTAL
SASU au capital de 20.000 €
Siège : 91 avenue de Sainte Apolline
78370 PLAISIR
812 986 842 RCS VERSAILLES

Par décision de l'AGE du 02/06/2023, il a été décidé d'étendre l'objet social à: La société a pour objet social en France et dans tous pays : La fabrication, la conception d'articles métalliques, plastiques, bois et divers matériaux,

ainsi que le montage, démontage, étude et maintenance de ces articles. Le négoce, la location, le transport, le stockage, la manutention de tous produits. Accessoirement la construction. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Location de véhicules automobiles avec ou sans chauffeur, location de véhicules utilitaires, location de véhicules automobiles de transport de marchandises. L'achat, la vente, l'échange et la revente de véhicules neuf ou d'occasion. Achat, vente, réparation, fabrication, recyclage, entretien, maintenance et location de tous matériels de stockage, d'emballage et de manutention, neufs et occasion ou de récupération. Mention au RCS de VERSAILLES

AL0623-193963

SCI MONTAIGNE
SCI au capital de 152,45 €
Siège : Les Moutiers Hubert
14140 LIVAROT PAYS D'AUGE
352 153 8003 RCS LISIEUX

Aux termes d'un PV d'AGE en date du 23/05/2023, il a été décidé ce que suit :
- Modification de la gérance. Suite à la démission de M. Raymond SAPORTA de ses fonctions de gérant de ce fait Mme Claudie SAPORTA, 1 Square Lavoisier, Parc Montaigne 78330 FONTENAY LE FLEURY, est nommée seule Gérante de la SCI MONTAIGNE à compter du 23/05/2023
- transfert du siège social de la SCI MONTAIGNE, à la nouvelle adresse ci-après : 1 Square Lavoisier, Parc Montaigne 78330 FONTENAY LE FLEURY, à compter du 23/05/2023. Modification des Statuts en conséquence. Par fait du nouveau siège, la SCI MONTAIGNE est radiée du RCS de LISIEUX et immatriculée au RCS de VERSAILLES

AL0623-194127

Essonne

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 26/05/2023, concernant la société **LE QG**, il y avait lieu de lire : acte SSP du 17/05/2023

AL0623-193875

Constitution

Par acte SSP du 19/04/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

VOLT TECH INNOV
Siège social : 68 avenue de Stalingrad 91120 PALAISEAU
Capital : 200 €
Objet : Travaux d'installation électrique dans tous locaux
Président : M. SOUFIANE MOUJRI, 68 avenue de Stalingrad 91120 PALAISEAU
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'EVRY

AL0623-190948

ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Vie des sociétés, ventes judiciaires, avis judiciaires, appel d’offres, arrêtés préfectoraux, enquêtes publiques

Par acte SSP du 30/05/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

PATRICK BOTBOL
Siège social : 32 rue Pierre Brossolette 91330 YERRES
Capital : 70.000 €
Objet : Cabinet d’expertise comptable et de commissariat aux comptes
Président : M. HABIB PATRICK BOTBOL, 32 rue Pierre Brossolette 91330 YERRES
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d’agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS d’EVRY

AL0623-193494

Par acte SSP du 18/03/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

TJ&VARELA
Siège social : 33 Place des Castors Dumas 91100 CORBEIL ESSONNES
Capital : 1.000 €
Objet : Tous travaux de maçonnerie générale, de gros œuvre du bâtiment.
Président : M. FREIRE NELSON DA LUZ VARELA, 33 Place des Castors 91100 CORBEIL ESSONNES
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS d’EVRY

AL0623-193823

Par acte SSP du 31/05/2023, il a été constitué une **SAS** dénommée :

J FOOD
Siège social : 151 avenue Général de Gaulle 91170 VIRY CHATILLON
Capital : 500 €
Objet : Restauration et restauration rapide. Préparation de plats chauds et froids à emporter ou à consommer sur place. Sandwicherie. Salon de thé. Exploitation de pizzerias : ventes sur place et à emporter, livraison à domicile.
Président : M. Jimmy OUIN, 21 rue du Frais Vallon 91590 CERNY
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d’agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS d’EVRY

AL0623-193924

Par acte SSP du 01/06/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

LE MUST
Siège social : 10 rue du 14 Juillet 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Capital : 1.000 €
Objet : La peinture et la décoration, ravalement, maçonnerie, plomberie, électricité.
Président : M. ANIS MUSTAPHA, 10 rue du 14 Juillet 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d’agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS d’EVRY

AL0623-194046

Par acte SSP du 26/05/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

TROIS FRERES PCC
Siège social : 19 rue de l’Ellipse 91350 GRIGNY
Capital : 1.000 €
Objet : Installation sanitaire, chauffage, climatisation, peinture, carrelage pose et renovation de cuisines et salles de bains, pose de parquets isolation installation des équipements electriques
Président : M. RADHOUANE SAKAL, 19 rue de l’Ellipse 91350 GRIGNY
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS d’EVRY

AL0623-194056



Par acte SSP du 31/05/2023, il a été constitué une **SAS** dénommée :

XEVIATECH CONSULTING
Siège social : 3 rue Nicolas Vaudin 91360 EPINAY SUR ORGE
Capital : 1.000 €
Objet : Les prestations de service informatiques. Le développement de logiciels. La création de site internet. Le conseil informatique. Le commerce et la vente en ligne ou traditionnel, en gros, demi-gros ou détail. Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l’objet social.
Président : M. Younes TARCHOUN, 3 rue Nicolas Vaudin 91360 EPINAY SUR ORGE
Directeur Général : Mme Hajar LAHLOU, 3 rue Nicolas Vaudin 91360 EPINAY SUR ORGE
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d’agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS d’EVRY

AL0623-193816

Par acte SSP du 05/06/2023, il a été constitué une **SCI** dénommée :

JDC
Siège social : 12 avenue de Provence 91940 LES ULIS
Capital : 1.000 €
Objet : La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l’exploitation par bail, location ou toute autre forme d’un immeuble que la société se propose d’acquérir et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l’objet social.
Gérance : M. Julien DA CRUZ, 12 avenue de Provence 91940 LES ULIS
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS d’EVRY

AL0623-194086

Par acte SSP du 05/06/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

SN CONSULTING
Siège social : 14 Place des Terrasses de l’Agora 91000 EVRY COURCOURONNES
Capital : 5.000 €
Objet : Conseils en formation, conseil en évolution professionnelle, formation et insertion professionnelle, coaching
Président : M. SATURNIN NDOMBY, 65D rue d’Ypres 59100 ROUBAIX
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS d’EVRY

AL0623-194116

Par acte SSP du 01/06/2023, il a été constitué une **SCI à capital variable** dénommée :

SCI FUYI
Siège social : 17 rue Saint Exupéry 91580 ETRECHY
Capital minimum : 1 €
Capital initial : 100 €
Capital maximum : 10.000.000 €
Objet : La société a pour objet l’acquisition, la gestion, et plus généralement l’exploitation par bail, location ou autre de biens immobiliers de la société tels que des appartements, maisons, des locaux commerciaux et industriels, etc. elle peut également réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à cet objet. et plus généralement, tout opération de caractère purement civil se rattachant à l’objet social
Gérance : M. Miguel DOMINGUEZ-MARTIN, 17 rue Saint Exupéry 91580 ETRECHY
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS d’EVRY

AL0623-194121

Modification

LE ROI KEBAB
SAS au capital de 1.000 €
Siège : 4 rue du Chêne à Champagne 91700 FLEURY MEROGIS
921 335 618 RCS EVRY

Par décision de l’AGE du 30/05/2023, il a été décidé de nommer Président M. ERDOGAN Fatih, 3 rue Simone de Beauvoir 93140 BONDY en remplacement de M. AKTEPE Ferdi démissionnaire. Mention au RCS d’EVRY

AL0623-193533

JAMET DE GRANVILLE
SARL au capital de 8.000 €
Siège social : 99 bis avenue du Général Leclerc, chez Sofradom 75014 PARIS
419 605 845 RCS PARIS

Le 25/05/2023, l’AGO a décidé de transférer le siège social au 12 rue des Francs Bourgeois 91450 SOISY SUR SEINE, à compter du 01/07/2023. Gérant : M. Jacques JAMET, 3 rue du Clos Varin 91450 ETIOLLES. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS d’EVRY

AL0623-193849

HUZZBAT INSTAL
SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 59 rue des Boissières 91800 BOUSSY SAINT ANTOINE
903 162 139 RCS EVRY

Le 01/06/2023, l’AGE a décidé de modifier le capital social de 1.000 € afin de porter ce dernier à 15.000 €. Mention au RCS d’EVRY

AL0623-193891

OJEDA RENOVATION
SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 28 rue Barbès 92120 MONTROUGE
789 363 884 RCS NANTERRE

Le 01/03/2023, l’AGE a décidé de transférer le siège social au 15 rue des Mazières 91000 EVRY-COURCOURONNES. Gérant : M. Roberto Carlos OJEDA RIVERA, 15 rue des Mazières 91000 EVRY-COURCOURONNES. Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS d’EVRY

AL0623-193987

Dissolution

DIOM ADVANCE
SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 20 rue Lamartine 91100 CORBEIL ESSONNES
852 789 072 RCS EVRY

Le 24/05/2023, le Président a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. LOUIGIN Jeff, 3 Place du Plessis Saucourt 91250 TIGERY et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d’EVRY

AL0623-193842

LFB
SAS au capital de 3.000 €
Siège social : 27 avenue Pierre Brossolette - 91380 CHILLY MAZARIN
835 116 971 RCS EVRY

Le 15/04/2023, l’AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. HAMID AMIRECHE, 17 allée du Poitou 92220 BAGNEUX et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS d’EVRY

AL0623-194139

Clôture de Liquidation

DIOM ADVANCE
SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 20 rue Lamartine 91100 CORBEIL ESSONNES
852 789 072 RCS EVRY

Le 25/05/2023, le Président a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le

liquidateur M. Louigin Jeff, 3 Place du Plessis Saucourt 91250 TIGERY de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 25/05/2023. Radiation au RCS d’EVRY

AL0623-193838

MALEK
SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 49 avenue Henri Charon 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE
889 468 633 RCS EVRY

Le 16/03/2023, l’AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. CHOKRI CHEBLI, 41, rue de Belleville 75019 PARIS de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022. Radiation au RCS d’EVRY

AL0623-193959

Divers Autres

KALITIA
SAS au capital de 19.300 €
Siège : 11 Grande rue 91100 CORBEIL ESSONNES
879 145 381 RCS EVRY

Par décision de l’AGE du 28/02/2023, il a été décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS d’EVRY

AL0623-194148

Hauts-de-Seine

Constitution

Par acte SSP du 21/04/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

CHELLA DATA
Siège social : 12 rue Salvador Allende 92000 NANTERRE
Capital : 100 €
Objet : Conseils en informatique, et consultant data engineer, ainsi que l’accompagnement de personnes en informatique
Président : SASU CHELLA, SASU au capital de 100 €, 16 rue Salvador Allende 92000 NANTERRE, 950 930 610 RCS NANTERRE, représentée par M. MOHAMMED AMINE SGHIR.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d’agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0623-190946

Par acte SSP du 24/05/2023, il a été constitué une **SCI** dénommée :

THE ONE B
Siège social : 1 Villa Louis Willaume 92270 BOIS COLOMBES
Capital : 1.000 €
Objet : L’acquisition, la construction, l’administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Gérance : M. Fabien BARAY, 1 Villa Louis Willaume 92270 BOIS COLOMBES, Mme Annick BARAY, 1 Villa Louis Willaume 92270 BOIS COLOMBES
Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d’un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0623-193526

Par acte SSP du 01/06/2023, il a été constitué une **SCI** dénommée :

ATLAS IMMOBILIER
Siège social : 39 avenue Chenard et Walcker 92230 GENNEVILLIERS
Capital : 1.000 €
Objet : Acquisition de tous biens immo-

biliers et exploitation par bail.
Gérance : M. MAMBY KONATE, 39 avenue Chenard et Walcker 92230 GENNEVILLIERS
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0623-193957

Par acte SSP du 03/06/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

RCAJD
Siège social : 34 rue de Colombes 92400 COURBEVOIE
Capital : 10.000 €
Objet : Achat vente de leads, création site internet et application mobile, conseil, marketing, communication et call center
Président : M. Christopher ROLLET, 39 rue Michel Colucci 69530 BRIGNAIS
Clauses d’agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0623-194033

Par acte SSP du 01/06/2023, il a été constitué une **SCI** dénommée :

OLA ESTATE
Siège social : 6 rue des Martinets 92500 RUEIL MALMAISON
Capital : 100 €
Objet : L’achat, la vente et la location de tous biens immobiliers
Gérance : M. Abdel BOURAIMA, 6 rue des Martinets 92500 RUEIL MALMAISON
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0623-194035

Par acte SSP du 22/05/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

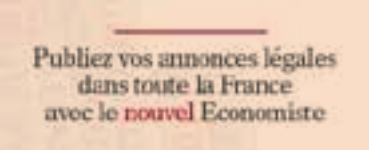
SPEED TRANSPRO
Siège social : 9 ter Villa des Fleurs 92230 GENNEVILLIERS
Capital : 1.800 €
Objet : Le transport de marchandises au moyen de véhicules d’un tonnage inférieur à 3.5t. les opérations de logistique de marchandises. la location de véhicules de tonnage
Président : M. Walid OURIMI, 9 ter Villa des Fleurs 92230 GENNEVILLIERS.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d’agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0623-194099

Par acte SSP du 17/05/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

HUMIPROS
Siège social : 120 rue Jean Jaurès 92300 LEVALLOIS PERRET
Capital : 1.000 €
Objet : Conseil en rénovation énergétique travaux d’étanchéification, traitement de l’humidité ventilation étanchéité. Travaux de plâtrerie. Maçonnerie. Conseils en construction. Construction. Services d’isolation (construction). Supervision (direction) de travaux de construction. Mise à disposition d’informations en matière de construction
Président : M. Frédéric CLAUDE, 150 rue Danton 92300 LEVALLOIS PERRET
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d’agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l’immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0623-194118



Modification
EASY HOME IMMO SARL au capital de 1.000 € Siège social : 99 avenue Achille Peretti 92200 NEUILLY SUR SEINE 920 836 301 RCS NANTERRE Le 31/05/2023, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social comme suit : Marchand de biens. Modification au RCS de NANTERRE
AL0623-193499
LES PINS DE COLOMBES SARL au capital de 2.000 € Siège social : 3 rue Guerlain 92700 COLOMBES 913 949 772 RCS NANTERRE Le 20/05/2023, l'AGE a pris acte du départ du gérant M. Toll-ndjog DIBAYA. Mention au RCS de NANTERRE
AL0623-193534
NESS ECO SASU au capital de 100 € Siège social : 5 Bis boulevard Richard Wallace - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE 832 815 856 RCS NANTERRE Le 31/05/2023, le Président a décidé de transférer le siège social Tour d'Asnières, 4 avenue Laurent Cély 92600 ASNIERES-SUR-SEINE. Modification au RCS NANTERRE
AL0623-193544
BXP SAS au capital de 10.000 € Siège social : 3 avenue d'Argenteuil 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE 881 691 208 RCS NANTERRE Le 31/05/2023, le Président a pris acte du départ de la directrice générale, Mme Clara MAQUET. Mention au RCS de NANTERRE
AL0623-193550
GALAXIE MEDIA SAS au capital de 516.453,80 € Siège social : 144 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE 424 382 026 RCS NANTERRE Le 28/03/2023, l'AG Mixte a pris acte des départs de KPMG SA et de DELOITTE & ASSOCIES, Commissaires aux Comptes titulaires ainsi que des départs de KPMG AUDIT ID et BEAS, Commissaires aux Comptes suppléants. Mention au RCS de NANTERRE
AL0623-193835
INSTITUT CALEBASSE SAS au capital de 1.000 € Siège social : 36 rue du Moulin de la Pointe - 75013 PARIS 908 561 806 RCS PARIS Le 25/05/2023, le Président a décidé de transférer le siège social au 58 rue Etienne Dolet 92240 MALAKOFF. Président : M. Ruosi WU, 58 rue Etienne Dolet 92240 MALAKOFF. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de NANTERRE
AL0623-193871
GREATER PARIS REALTY SASU au capital de 1.000 € Siège social : 11 Bis rue de l'Hotel de Ville - 92400 COURBEVOIE 899 780 340 RCS NANTERRE L'AGE du 01/04/2023 a décidé de : - transférer le siège social au 9 rue Louvain 92400 COURBEVOIE - changer la dénomination sociale qui devient : LIBERTY IMMOBILIER Mention au RCS de NANTERRE
AL0623-193928

LIBERTY GESTION SAS au capital de 1.000 € Siège social : 11 bis rue de l'Hotel de Ville - 92400 COURBEVOIE 897 506 036 RCS NANTERRE Le 01/04/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 9 rue Louvain 92400 COURBEVOIE. Modification au RCS de NANTERRE
AL0623-193966
OJEDA RENOVATION SARL au capital de 5.000 € Siège social : 28 rue Barbès 92120 MONTROUGE 789 363 884 RCS NANTERRE Le 01/03/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 15 rue des Mazieres 91000 EVRY-COURCOURONNES. Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS d'EVRY
AL0623-193985
RH ADEQUACY SAS au capital de 10.000 € Siège social : 19 rue Leroux 75116 PARIS 522 588 938 RCS PARIS Le 22/05/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 22 ter boulevard Leclerc 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, à compter du 01/06/2023. Président : M. Jacques-Christophe MIDEY, 22 ter boulevard Leclerc 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de NANTERRE
AL0623-193986
TOTALENERGIES VENTURES ASSETS SAS au capital de 13.382.206, 28 € Siège social : 2 Place Jean Millier la Défense 6 - 92400 COURBEVOIE 909 572 521 RCS NANTERRE Suivant délibérations en date du 26/05/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 26 avenue de l'Opéra, C/o Aster 75001 PARIS. Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de PARIS
AL0623-194054
AFRI-GO-DIGIT SARL au capital de 1.000 € Siège social : 12 allée de Provence 92000 NANTERRE 899 602 973 RCS NANTERRE Suivant délibérations en date du 05/06/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 6 rue des Bateliers, bureau 3, 92110 CLICHY. Modification au RCS de NANTERRE
AL0623-194117
Dissolution
KAZIA SASU au capital de 1.000 € Siège social : 10 rue Greffulhe 92300 LEVALLOIS PERRET 844 501 023 RCS NANTERRE Le 30/09/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Karine ZIADI, 4 avenue de la Marne 92600 ASNIERES SUR SEINE et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de NANTERRE
AL0623-193886
DT VENTILATION SARL au capital de 20.000 € Siège social : 33 avenue Henri Barbusse - 92700 COLOMBES 843 272 907 RCS NANTERRE Le 30/04/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Gezim KRASNIQI, 33 avenue Henri Barbusse 92700

COLOMBES et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de NANTERRE AL0623-193994
Clôture de Liquidation
KAZIA SASU au capital de 1.000 € Siège social : 10 rue Greffulhe 92300 LEVALLOIS PERRET 844 501 023 RCS NANTERRE Le 30/09/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme Karine ZIADI, 4 avenue de la Marne 92600 ASNIERES SUR SEINE de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2022. Radiation au RCS de NANTERRE
AL0623-193892
SISIM SASU au capital de 100 € Siège : bâtiment C 57 rue Emile Deschanel - 92400 COURBEVOIE 851 430 884 RCS NANTERRE Par décision de l'AGE du 30/09/2022, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/09/2022. Radiation au RCS de NANTERRE
AL0623-193948
Location Gérance
Suivant acte SSP en date du 24/05/2023, M. Laurent L'HUILLIER, 11 allée du Martel 95280 JOUY LE MOUTIER, a donné à titre de location-gérance à INTER TAXI SASU au capital de 500 €, sise 355 avenue d'Argenteuil 92270 BOIS COLOMBES, 952 629 947 RCS NANTERRE, un fonds de commerce de Transports de voyageurs (taxi) sis et exploité 355 avenue d'Argenteuil 92270 BOIS COLOMBES, du 01/06/2023 au 31/05/2024. Renouvelable par tacite reconduction
AL0623-193822
Suivant acte SSP en date du 02/06/2023, AVIEL TAXIS SARL au capital de 30.000 €, 28 avenue Jules Verne 93270 SEVRAN, 311 428 684 RCS BOBIGNY, a donné à titre de location-gérance à M. YASSINE HANNACHI, 23 rue Jules Michelet 92700 COLOMBES, un fonds de commerce de Locataire Gérant Taxi Parisien sis et exploité 23 rue Jules Michelet 92700 COLOMBES, du 02/06/2023 au 01/06/2026. Renouvelable par tacite reconduction
AL0623-193984
Divers Autres
JUSTINA ET CLEMENT SAS au capital de 1.000 € Siège social : 3Bis rue Pauline Borghèse 92200 NEUILLY-SUR-SEINE 904 642 758 RCS NANTERRE Le 31/05/2023, le Président a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de NANTERRE
AL0623-193543
Seine-Saint-Denis
Constitution
Par acte SSP du 27/05/2023, il a été constitué une SASU dénommée : BAZI SAS Siège social : 2 Bis Route d'Argenteuil 93800 EPINAY SUR SEINE Capital : 1.000 € Objet : Restauration rapide sur place et à emporter

Président : M. RABAH BAZI, 36 rue des Vinaigriers 75010 PARIS Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY AL0623-193496
Par acte SSP du 15/03/2023, il a été constitué une SARL dénommée : OZEN TRANSPORT Siège social : 8 rue Lucie Aubrac 93600 AULNAY SOUS BOIS Capital : 1.000 € Objet : VTC, location voiture et service réparation rapide. Gérance : M. TUGLAN Cemal Yigit, 8 rue Lucie Aubrac 93600 AULNAY SOUS BOIS Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY
AL0623-193498
Par acte SSP du 25/05/2023, il a été constitué une SASU dénommée : ENTREPRISE DE REHABILITATION ET RENOVATION INTERIEURE Sigle : ERRI Siège social : 4 allée la Motte, porte n°452, entrée 4, 93400 SAINT OUEN Capital : 1.000 € Objet : Travaux de bâtiment tous corps d'état Président : M. Farid GUERDAD, 4 allée la Motte, porte n°452, entrée 4, 93400 SAINT OUEN Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY
AL0623-193818
Par acte SSP du 26/05/2023 il a été constitué une SASU dénommée : MAAI Siège social : 100/104 avenue Thiers 93340 LE RAINCY Capital : 500 € Objet : Peinture électricité rénovation, bâtiment tout corps d'état Président : M. CIUBOTARU Ion, 100/104 avenue Thiers 93340 LE RAINCY Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY
AL0623-193850
Par acte SSP du 20/05/2023, il a été constitué une SASU dénommée : AFG AUTOMOBILE Sigle : AFG Siège social : 22 boulevard du Champy Richardets 93160 NOISY LE GRAND Capital : 1.000 € Objet : Transport, assistance dépannage et remorquage de véhicules automobiles et entretien et réparation de véhicules automobiles : réparation mécanique et électrique, réparation des systèmes d'injection électroniques, entretien courant de véhicules automobiles, réparation de carrosserie, réparation de pièces de véhicules automobiles, lavage, lustrage, etc, peinture y compris au pistolet, réparation de pare-brise et de vitres, réparation de sièges de voiture, réparation, pose ou remplacement de pneumatique et de chambre à air, traitement antirouille, montage de pièces et accessoires ne faisant pas partie du processus de fabrication, accessoirement achat et revente de véhicule d'occasion. négoce, achat et vente, location de véhicules et tous produits non réglementés. Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social. Président : M. MOSTAFA NAVAB, 22 boulevard du Champy Richardets 93160 NOISY LE GRAND Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est

convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY AL0623-193872
Par acte SSP du 24/05/2023, il a été constitué une EURL dénommée : TSEDEXA.FRANCE Siège social : 1 rue du 8 mai 1945 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE Capital : 10.000 € Objet : Travaux de bâtiment tout corps d'état et nettoyage. Gérance : M. Ricardo Miguel FERREIRA ALBUQUERQUE PEREIRA, 1 rue du 8 mai 1945 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY
AL0623-193901
Par acte SSP du 10/03/2023 il a été constitué une SASU dénommée : TEO TRANS DEM Siège social : 32 rue René Thuillier 93700 DRANCY Capital : 5.000 € Objet : Transport de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteurs destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicule n'excédant pas 3.5 tonnes. Président : M. BOLDE Toader, 32 rue René Thuillier 93700 DRANCY Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY
AL0623-193905
Par acte SSP du 01/06/2023, il a été constitué une SASU dénommée : CSR Siège social : 278 rue de Rosny 93100 MONTREUIL Capital : 1.000 € Objet : Import-export, vente achat des matériels et matériaux de bâtiment et travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment Président : M. COSAR TOKGOZOGLU, 13 avenue Anna de Noailles 95200 SARCELLES Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY
AL0623-193932
Par acte SSP du 30/05/2023, il a été constitué une SASU dénommée : NENO DISTRIBUTION Siège social : 193 avenue Henri Barbusse 93700 DRANCY Capital : 1.000 € Objet : Commerce de boisson non alcoolisée, confiserie, cosmétique, produits d'entretien lessive naturel et écologique. Président : M. Ziane AIT KACI, 22 rue de Picardie 93290 TREMBLAY EN FRANCE Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY
AL0623-193933
Par acte SSP du 01/06/2023, il a été constitué une EURL dénommée : HORIZON CONSEIL Siège social : 51 D boulevard Foch 93800 EPINAY SUR SEINE Capital : 1.000 € Objet : L'accompagnement des particuliers et professionnels dans la réalisation de diverses démarches administratives. prestations de services aux particuliers et professionnels. Gérante : Mme Cécile TCHOUMO, 51 D boulevard Foch 93800 EPINAY SUR SEINE Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY
AL0623-194031

ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Vie des sociétés, ventes judiciaires, avis judiciaires, appel d’offres, arrêtés préfectoraux, enquêtes publiques

Par acte SSP du 01/06/2023, il a été constitué une **EURL** dénommée :

NOOR
Siège social : 11 allée de la Jardinière 93140 BONDY
Capital : 1.000 €
Objet : Vente en ambulant des vêtements pour homme femme et enfants chaussures tissus article de bazar import export de tous produits non réglementes
Gérance : M. GHUZN FAR ALI, 11 Baste road Swabi, 99 SARGODGA (PAKISTAN)
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0623-194039

Par acte SSP du 05/06/2023, il a été constitué une **SARL** dénommée :

MAYA MOTORS
Siège social : 108 Chemin de Groslay 93140 BONDY
Capital : 1.000 €
Objet : Achats, ventes, reprises, location de véhicules, immatriculations des véhicules.
Gérance : M. VISVA VEERASINGAM, 132 avenue du Président John Kennedy 93110 ROSNY-SOUS-BOIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0623-194076

Par acte SSP du 07/02/2023, il a été constitué une **SCI** dénommée :

SIVARAJAH
Siège social : 11 allée Henri Boucher 93270 SEVRAN
Capital : 1.000 €
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers.
Gérance : M. Yogalingam SAVARAJAH, 11 allée Henri Boucher 93270 SEVRAN
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0623-194077

Par acte SSP du 26/05/2023, il a été constitué une **SARL** dénommée :

DEMARCHES FACILES
Siège social : 14 rue Arthur Chevalier 93600 AULNAY SOUS BOIS
Capital : 3.000 €
Objet : Assistances aux démarches administrative, centre d'examen au code de la route, demande de carte grise et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement tant en france qu'à l'étranger.
Gérance : M. BRADFORD DILMAN Prince, 16 avenue de Mun 93600 AULNAY SOUS BOIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0623-194115

Par acte SSP du 01/06/2023, il a été constitué une **SARL** dénommée :

ATR SUPERMARCHE
Siège social : 2 avenue de Stalingrad 93200 SAINT DENIS
Capital : 4.000 €
Objet : Alimentation générale
Gérante : Mme SUNTHARALINGAM Arunthuki, 10 rue des Chardonnerets 93330 NEUILLY SUR MARNE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0623-194120

Par acte SSP du 06/06/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

SANTIERE
Siège social : 35 allée Danton 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
Capital : 6.000 €
Objet : Conseil dans les affaires et autres conseils en gestion
Président : M. Cristian UNGUR, 35 allée Danton 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0623-194158

Modification

JVS PRO
SASU au capital de 1.000 €
Siège : 4 avenue Henri Barbusse 93700 DRANCY
894 649 805 RCS BOBIGNY

Par décision de l'AGE du 13/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 38 rue de la Glaciere 75013 PARIS. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de PARIS

AL0623-193487

OLIVER
SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 93 rue de Stalingrad 93100 MONTREUIL
810 007 203 RCS BOBIGNY

Le 10/05/2023, l'AGE a décidé de nommer Gérant M. Olivier TARDIF DE PETIVILLE, 7 bis rue Scheffer 75016 PARIS en remplacement de Mme Jade TARDIF DE PETIVILLE. Mention au RCS de BOBIGNY

AL0623-193819

PHENYX COMPAGNY
SAS au capital de 30.000 €
Siège social : 1 rue Léon Mauvais 93600 AULNAY SOUS BOIS
819 582 370 RCS BOBIGNY

Le 02/05/2023, l'AGE a décidé de nommer Président Mme Sarah Mariam BOCUS, 32 rue Bernard Gante 93250 VILLEMOMBLE en remplacement de M. Mohamad Iqbal BOCUS. Mention au RCS de BOBIGNY

AL0623-193821

BN COUVERTURE
SARL au capital de 2.000 €
Siège : 14 rue Nicolas Leblanc 93200 SAINT DENIS
893 390 591 RCS BOBIGNY

Par décision de l'AGE du 22/05/2023, il a été décidé de:
- transférer le siège social au 2 bis rue des Ursulines 93200 SAINT DENIS
- changer la dénomination sociale qui devient **CRCE BATIMENT**
- ajouter le sigle **CRCEB**
Mention au RCS de BOBIGNY

AL0623-193836

DECOSTRANS
SASU au capital de 10.000 €
Siège : Cité Floreal 5 rue du Plouich 93200 SAINT DENIS
889 699 914 RCS BOBIGNY

Par décision de l'AGE du 11/05/2023, il a été décidé de nommer Président M. SOUMAHORO Morrissadia, 8 rue Vlaminck 91350 GRIGNY en remplacement de M. SOUMAHORO Mamadou démissionnaire. Mention au RCS de BOBIGNY

AL0623-193911

BRIET INDUSTRIE SERVICE
SARL au capital de 45.734,71 €
Siège social : 76 rue Edouard Vaillant 93100 MONTREUIL
329 583 496 RCS BOBIGNY.

Le 01/06/2023, l'AGE a décidé de transformer la société en SASU. A été nommé Président M. HERISSANT Marc, 145 rue Oberkampf 75011 PARIS
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés

uniquement
Le reste demeure inchangé. Mention au RCS de BOBIGNY

AL0623-193949

AJMG
SARL au capital de 100.000 €
Siège social : 2, rue de la République 93000 BOBIGNY
822 489 860 RCS BOBIGNY

Le 10/05/2023, l'AGE a décidé de nommer gérant M. Augustin RAMESH SELVAN, 2 rue Louis Auguste Blanqui 93140 BONDY en remplacement de M. Neruthan RAVINDRAN. Mention au RCS de BOBIGNY

AL0623-193995

FIRST GUARD
EURL au capital de 4.000 €
Siège social : 563 rue de Paris 60520 CHAPELLE EN SERVAL
831 304 233 RCS COMPIEGNE

Le 01/05/2023, le Gérant a décidé de transférer le siège social au 9-11 avenue Michelet 93400 SAINT OUEN. Gérant : M. Marouane OUYAHIA, 21 rue de l'Abbé Ruellan 95100 ARGENTEUIL. Radiation au RCS de COMPIEGNE et immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0623-194119

VOLT’AIR
SAS au capital de 10.000 €
Siège social : 2 allée Nicéphore Niepce - 93360 NEUILLY PLAISANCE
492 247 960 RCS BOBIGNY

Le 04/04/2023, l'associé unique a décidé de nommer Président M. Jean-Michel HAÏK, 15 bis Route de Sommières 30660 GALLARGUES LE MONTUEUX en remplacement de M. Franck COMBA. Mention au RCS de BOBIGNY

AL0623-194124

EMRE 23
SARL au capital de 60.000 €
Siège social : 85 rue Jules Guesde 93140 BONDY
812 375 137 RCS BOBIGNY

Le 10/05/2023, l'AGE a décidé de nommer Gérant M. Vasile DRAGAN, 211 avenue Galliéni 93140 BONDY en remplacement de M. Hayrettin ARAS. Mention au RCS de BOBIGNY

AL0623-194133

Clôture de Liquidation

REDKA
SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 38 rue des Entrepots 93400 SAINT OUEN
827 770 736 RCS BOBIGNY

Le 31/12/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Abdelkader BOUNEKAR, 38 rue des Entrepots, chez AFM DOM-PRO 93400 SAINT OUEN de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022. Radiation au RCS de BOBIGNY

AL0623-193843

Location Gérance

Suivant acte SSP en date du 30/05/2023, **M. ABDOULAYE DIALLO**, 35 rue Alsace Lorraine 93700 DRANCY, **a donné à titre de location-gérance à M. MAMADOU SARIFOU DIALLO**, 4 rue Simone Weil 75013 PARIS, **un fonds de commerce** de location gérance sis et exploité 35 rue Alsace Lorraine 93700 DRANCY, du 01/06/2023 au 30/05/2024. Renouvelable par tacite reconduction

AL0623-193471

Suivant acte SSP en date du 11/04/2023,

LA BAVETTE FOOD
SARL au capital de 1.000 €, sise 2 bis Route d'Argenteuil 93800 EPINAY SUR SEINE, 848 986 766 RCS BOBIGNY, **a donné à titre de location-gérance à BAZI SAS**

SASU au capital de 1.000 €, sise 2 bis Route d'Argenteuil 93800 EPINAY SUR SEINE, en cours d'enregistrement au RCS de BOBIGNY, **un fonds de commerce** de restauration rapide sur place et à emporter sis et exploité 2 bis Route d'Argenteuil 93800 EPINAY SUR SEINE, du 01/05/2023 au 30/04/2024. Renouvelable par tacite reconduction

AL0623-193497

Suivant acte SSP en date du 01/06/2023, **M. Gaston FOYE**, 3 Chemin des Poiriers, la Petite Maison Neuve 85000 LA ROCHE SUR YON, **a donné à titre de location-gérance à WA2 TRANSPORTS**

SASU au capital de 1.000 €, sise 49 rue Gabriel Péri 93270 SEVRAN, 948 632 260 RCS BOBIGNY, **un fonds de commerce** de taxi parisien sis et exploité 49 rue Gabriel Péri 93270 SEVRAN, du 19/06/2023 au 18/06/2024. Renouvelable par tacite reconduction

AL0623-193876

Val-de-Marne

Constitution

Par acte SSP du 19/05/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

FRETELITE
Siège social : 25 rue de Lagny 94300 VINCENNES
Capital : 3.000 €
Objet : Transports routiers de frêt de proximité
Président : M. Ramzi AHMED FATH ALLA, 25 rue de Lagny 94300 VINCENNES
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0623-193527

Par acte SSP du 30/05/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

RENTEXPRESS
Siège social : 1540 rue de Bernau 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Capital : 1.000 €
Objet : Achat-vente de véhicules neufs ou d'occasions, location de véhicules, vente de pièces détachées, de fournitures, de produits et accessoires automobiles, lavage auto et nettoyage.
Président : M. Akhmed AIBUEV, 1540 rue de Bernau 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0623-193529

Par acte SSP du 24/04/2023, il a été constitué une **SAS** dénommée :

YAK DELIV
Siège social : 6 allée Alexandre Dumas 94310 ORLY
Capital : 30.000 €
Objet : Transport public routier de marchandises ou location de véhicules industriels pour le transport routier de marchandises avec conducteur avec véhicules de tout tonnage
Président : M. ABDERREZAK MAZARI, 6 allée Alexandre Dumas 94310 ORLY
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est

convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0623-193827

Par acte SSP du 23/05/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

AVS SERVICES
Siège social : 8 avenue Robert 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Capital : 1.000 €
Objet : Nettoyage courant, entretien, traitement des surfaces, multi-services, petits travaux, de tous types de bâtiments tels que bureaux, maisons ou appartements, usines, magasins, bâtiments publics, autres locaux à usage commercial et professionnel, immeubles d'habitation et toutes parties communes, tous types de véhicules, et dépannage. •Activités de nettoyage spécialisé de bâtiments, telles que le nettoyage des vitres
Président : M. CARLOS EMANUEL FERREIRA ALVES, 8 avenue Robert 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0623-193903

Par acte SSP du 06/04/2023 il a été constitué une **SAS** dénommée:

G&H ARMATURES
Siège social : 48 avenue Boileau 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Capital : 20.000 €
Objet : Pose d'armatures pour béton armé pour les secteurs des bâtiments, des travaux publics et génie civil.
Président : M. HANNACHI Kamel, 48 avenue Boileau 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0623-193989

Par acte SSP du 05/06/2023, il a été constitué une **SAS** dénommée :

SP PROJECT BAT
Siège social : 50 rue du Général Leclerc 94000 CRETEIL
Capital : 1.000 €
Objet : Travaux de menuiserie bois et PVC
Président : M. Samuel PHEBIDIAS, 50 rue du Général Leclerc 94000 CRETEIL
Directeur Général : M. Samuel PHEBIDIAS, 50 rue du Général Leclerc 94000 CRETEIL
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Tout transfert d'actions, toute cession à titre onéreux ou gratuit d'actions, même entre associés, de même que la souscription d'actions, de bons ou de toute valeur mobilières donnant accès au capital de la société, est soumis à l'agrément préalable de l'unanimité des membres du Comité de direction de la société
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0623-194058

Par acte SSP du 25/05/2023, il a été constitué une **SCI** dénommée :

IMMONEA
Siège social : 45 rue du Closeau 94350 VILLIERS-SUR-MARNE
Capital : 100 €
Objet : L'acquisition, la détention, la gestion et la cession possible de tous biens ou droits réels portant sur des actifs immobiliers ou financiers
Gérance : M. Thibault FALISE, 45 rue du Closeau 94350 VILLIERS-SUR-MARNE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0623-194067

Par acte SSP du 30/05/2023, il a été constitué une **SASU** dénommée :

MS PARTNER

Siège social : 4 Place des Libertés 94380 BONNEUIL SUR MARNE

Capital : 1.000 €

Objet : Ingénieur bureau d'études en ingénierie

Présidente : Mme Méliane ABBASSE, 15 ter rue du Général Leclerc 94440 VILLECRESNES

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0623-194078

Par acte SSP du 05/06/2023, il a été constitué une **SCI** dénommée :

SCI OLIMONT

Siège social : 5 / 7 avenue du Général de Gaulle 94160 SAINT MANDE

Capital : 468.300 €

Objet : La propriété, la gestion, l'exploitation par bail, la location ou toute autre forme, d'un ou plusieurs immeubles que la société se propose d'acquérir

Gérance : M. Alexandre SECHER-LEONELLI, 11 bis Place de la Nation 75011 PARIS, M. Cyril SECHER-LEONELLI, 133 rue de Montreuil 75011 PARIS

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0623-194125

Modification

LE VELANDAIS

SASU au capital de 40.000 €

Siège social : 105 rue du Général Malleret Joinville

94400 VITRY-SUR-SEINE

902 934 249 RCS CRETEIL

Le 15/05/2023, l'AGO a décidé de nommer directeur général, M. Salim LAHRECH, 9 rue du Colonel Moll 94400 VITRY-SUR-SEINE. Mention au RCS de CRETEIL

AL0623-193482

M.Y.L.IMMOBILIER

SCI au capital de 1.000 €

Siège social : 7 bis rue Jules Ferry

94600 CHOISY LE ROI

842 929 499 RCS CRETEIL

Le 11/05/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 8 avenue Anatole France 94600 CHOISY LE ROI, à compter du 01/06/2023. Modification au RCS de CRETEIL

AL0623-193817

BOULANGERIE LES DOIGTS D'OR

SAS au capital de 1.000 €

Siège social : rue de l'Abreuvoir

94150 RUNGIS

830 383 956 RCS CRETEIL

Le 30/03/2023, l'AGE a décidé de nommer Président M. Amor BEN CHETTI ALLIAS GHRIBI, 7 rue Jean Monet 94270 LE KREMLIN BICETRE en remplacement de M. Jilani CHIBANI. Mention au RCS de CRETEIL

AL0623-193858

ECCP

SARL au capital de 8.000 €

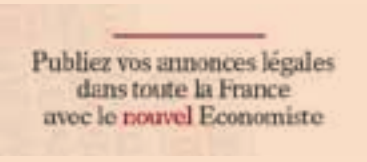
Siège social : 43 rue Auguste Blanqui

94600 CHOISY LE ROI

793 198 797 RCS CRETEIL

Le 03/02/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 137 avenue Anatole France 94600 CHOISY LE ROI. Modification au RCS de CRETEIL

AL0623-193887



SBL CONSEILS

SASU au capital de 1.000 €

Siège social : 5 rue Jean Mermoz

94160 SAINT-MANDE

909 462 707 RCS CRETEIL

Suivant délibérations en date du 11/05/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 5 rue Viteau 94160 SAINT-MANDE. Modification au RCS de CRETEIL

AL0623-193978

SARL PROXIMITE

SARL au capital de 1.000 €

Siège : 5 allée Edith Piaf

94380 BONNEUIL SUR MARNE

799 345 756 RCS CRETEIL

Par décision de l'AGE du 22/05/2023, il a été décidé de:

- remplacer l'objet social par: Toutes activités rentrant dans le cadre général de Boulangerie Pâtisserie, Pâtisserie orientale, confiserie, Glacier, Traiteur, Vente de sandwichs et de boissons sans alcool

- changer la dénomination sociale qui devient **AUX DELICES DU ROND'OR**

- nommer Gérant Mme BENABDALLAH Sadia, 12 rue Jeanne d'arc 91300 MASSY en remplacement de M. BENYASSINE Nabile démissionnaire

Mention au RCS de CRETEIL

AL0623-194004

CHAD

SASU au capital de 1.000 €

Siège social : 1 rue Molière

94800 VILLEJUIF

831 966 015 RCS CRETEIL

Le 03/05/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 31 B rue Dalou 94400 VITRY SUR SEINE. Modification au RCS de CRETEIL

AL0623-194034

PATRICE BERGER FORMATIONS

SASU au capital de 1.000 €

Siège social : 46 rue Céline Robert

94300 VINCENNES

800 643 637 RCS CRETEIL

Le 31/05/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 25 rue de Thionville 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE, à compter du 01/06/2023. Modification au RCS de CRETEIL

AL0623-194040

M.E.S CONSULTING

SASU au capital de 1.000 €

Siège social : 112 avenue de Paris

94300 VINCENNES

915 054 126 RCS CRETEIL

Le 05/06/2023, l'associé unique a décidé de :

- porter le capital social à 20.000 €

- prendre acte du départ du Directeur Général M. Mevlut OKSUZ

Mention au RCS de CRETEIL

AL0623-194074

EDELIAN

SARL au capital de 10.000 €

Siège social : 120 rue Albert de Mun

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

841 433 048 RCS CRETEIL

Le 05/06/2023, l'AGO a décidé de transférer le siège social au 2 rue de la Prospérité, escalier B, 94210 SAINT MAUR DES FOSSES, à compter du 06/06/2023. Modification au RCS de CRETEIL

AL0623-194134

Dissolution

EASR

SARL au capital de 10.000 €

Siège social : 16 rue Jean Racine

94310 ORLY

831 443 734 RCS CRETEIL

Le 31/05/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Youmni M'RAD, 4 rue de la Montagne de Mons 91200 ATHIS-MONS et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de CRETEIL

AL0623-193483

TLV CONSEIL

SASU au capital de 100 €

Siège social : 22 avenue du Maréchal Lyautney

94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

844 982 678 RCS CRETEIL

Le 31/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Cyrille OUDARD, 22 avenue du Maréchal Lyautney 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de CRETEIL

AL0623-193902

TOKY TRANS

SARL au capital de 38.000 €

Siège social : 12 avenue du Président

Wilson - 94230 CACHAN

898 735 709 RCS CRETEIL

Le 31/12/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Guy Fred Samuel RAKOTOBÉ, le Clos 89260 VOISINES et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de CRETEIL

AL0623-194036

PLACE AIN

SCI au capital de 1.000 €

Siège social : 50 rue de l'Espérance

94380 BONNEUIL SUR MARNE

493 950 489 RCS CRETEIL

Le 05/06/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Valerie RABA, 26 rue des Fougères 91330 YERRES et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de CRETEIL

AL0623-194055

Clôture de Liquidation

PLACE AIN

SCI au capital de 1.000 €

Siège social : 50 rue de l'Espérance

94380 BONNEUIL SUR MARNE

493 950 489 RCS CRETEIL

Le 05/06/2023, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme Valerie RABA, 26 rue des Fougères 91330 YERRES de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/06/2023. Radiation au RCS de CRETEIL

AL0623-194061

Location Gérance

Suivant acte SSP en date du 04/06/2023,

E.M.V.A

SAS au capital de 500 €, sise 1 rue Maxime Bacquet 94110 ARCUEIL, 880 886 171 RCS CRETEIL, **a donné à titre de location-gérance à M. Aghiles MANSOURI**, 28 rue Etienne Dolet 93140 BONDY, **un fonds de commerce** de taxis parisien licence n°7851 sis et exploité 1 rue Maxime Bacquet 94110 ARCUEIL, du 04/06/2023 au 04/06/2024

AL0623-194155

Divers Autres

BOTEVAL

SAS au capital de 1.000 €

Siège social : 5 avenue du Général

de Gaulle - 94160 SAINT MANDE

849 494 356 RCS CRETEIL

Le 05/06/2023, l'AGO a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de CRETEIL

AL0623-194038

Changement de Régime Matrimonial



NOTAIRES DU PIC SAINT LOUP
Laurent PICOLLET • Valéry FLANDIN • Hugo TERRIN

Suivant acte reçu par Maître Valéry FLANDIN, notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « NOTAIRES DU PIC SAINT LOUP », titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à PRADES LE LEZ (Hérault), 199 Route de Mende, CRPCEN 34019, le 1er juin 2023, a été reçu le changement partiel de RÉGIME MATRIMONIAL avec adjonction d'une société d'acquêts et ajout d'un avantage entre époux (clause de préciput sur la résidence principale apportée à la société d'acquêts) ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux : Entre :

M. Benoît Thomas Romain MONTEIL, chargé d'affaires, et Madame Ornella Christine Michèle RICHARD, chargée d'affaires, ensemble à ALFORTVILLE (94140), 25, Quai Blanqui. M. est né à MONTPELLIER (34000) le 25 novembre 1989, Madame est née à SAINT-MARTIN-D'HERES (38400) le 21 décembre 1991.

Mariés à la mairie de LA GRANDE-MOTTE (34280), le 8 septembre 2018 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Valéry FLANDIN, notaire à PRADES-LE-LEZ (34730), le 2 juillet 2018.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

M. est de nationalité Française.

Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : le notaire

AL0623-193860

Changement de Nom Patronymique

Mme Sarah Brakhah KITANTOU, 54 rue du Nivernais, chez Mme BIMPONGO 94550 CHEVILLY LARUE, née le 07/08/1998 à CORBEIL ESSONNES (91) dépose une requête auprès du garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : SHALOM

AL0623-193820



Avis Notional

Aux termes des délibérations en date du 27 février 2023, le conseil d'administration de la société :

CSA COMPAGNIE STN ALIMENTAIRE

Société anonyme au capital de 6.170.752 euros dont le siège social est situé Domaine de la Montaurone - 13760 SAINT-CANNAT, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SALON-DE-PROVENCE sous le numéro 389 198 946 (la " Société "), a décidé de faire procéder à la mise en vente :

- de 972 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Monsieur Jean-Louis Gueydon de Dives ;
- de 1.080 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Monsieur Eric Jacobsen ;
- de 270 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Monsieur Francis Kaiser ;
- de 540 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Monsieur Henri Perrot ;
- de 108 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Monsieur Bruce Cobbet ;
- de 216 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Madame Suzanne Guibert ;
- de 108 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Monsieur Benjamin Leroy ;
- de 270 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Monsieur Villion ;
- de 1.080 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Madame Dubois ;
- de 27 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Mademoiselle Marie-France Gachet ;
- de 810 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Monsieur André Liber ;
- de 2.160 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Madame Eugénie Hannedouche ;
- de 270 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Madame Martine Ceccaldi ;
- de 810 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à l'indivision Lescoeur ;
- de 270 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Monsieur Alain Pierron ;
- de 1.134 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Monsieur Yves Guyon ;
- de 243 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à Madame Véronique Devictor,
- de 2.646 actions (sur un total de 5.400.233 actions composant le capital social) appartenant à des actionnaires dont l'identité est inconnue, dont les titulaires n'ont pas pu être atteints par les convocations aux assemblées générales de la Société depuis dix (10) années révolues.

En conséquence et conformément à l'article L. 228-6-3 du code de commerce, le conseil d'administration invite les titulaires des 13.014 actions précitées à faire valoir leurs droits auprès de la Société sur leurs titres dans un délai d'un an à compter de la date de publication du présent avis, faute de quoi la Société procédera à la mise en vente aux enchères publiques desdits titres.

A l'issue de cette vente, lesdits titulaires ne pourront plus prétendre qu'à la répartition en numéraire du produit net de la vente de leurs titres qui sera tenu à leur disposition pendant un délai de dix ans sur un compte bloqué ouvert au nom de la société auprès d'une banque.

A l'expiration de ce délai de dix ans, les sommes revenant auxdits titulaires seront versées à la Caisse des Dépôts et Consignations et resteront à leur disposition sous réserve de la prescription applicable au profit de l'Etat.

Pour avis.

AL0623-191106

ANNONCES IMMOBILIÈRES

Bailleurs sociaux

FRAIS DE NOTAIRE REDUITS



VEND à

CORBEIL-ESSONNES (91100)

112, rue de la Papeterie - Réf. 1900110020 - Lot n° 17

Appart. T2 de 59,9 m² (Carrez). Etage : 4.

Cave : 1. Place en sous-sol. Prix stationnement inclus.

Prix : 132.000 € honoraires à charge vendeur

Classe énergie D 201KWh/m².an - Classe climat D 40kgCO2/m².an. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage habituel : 1.240 €. Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris). Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Copropriété de 127 lots. Procédure en cours : non. Charges de copropriété estimées à 1.774 €/an.

Contact : QUADRAL TRANSACTIONS

Stephanie.HIMBERT@quadral.fr - 06.32.31.93.69

Sous réserve de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>



Immobilière 3F

Groupe ActionLogement

Courbevoise (92400)

53bis rue Victor Hugo

Prix du bien : 275 000 € *

Réf.: S077L-0011

Appartement 3 pièces d'une surface d'environ 45 m² comprenant : une entrée, un séjour, une cuisine, 2 chambres, une salle de bain et un WC.

Copropriété de 241 lots principaux

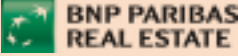
Absence de procédure en cours

Montant charges copropriété 2023 : 1 924,06 €/an soit 160,34€/mois

Montant taxe foncière : NC. DPE : en cours

Chauffage et production d'eau chaude : collectif au gaz

Anne-ElisabethJAN



0 800 100 910 (service et appel gratuits)

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière publicité légale

Modalité de remise des offres : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen

Offre et prix soumis à condition de ressources*

*conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

3F Normanvie

Groupe ActionLogement

VEND À AUZEBOSC (76190)

59, place des Eperviers - Réf. 7107L-0014

Un pavillon T4 de 120 m² avec garage.

Classe énergie : D (208 kWh/m² /an) - Classe climat : B (6 kg CO2m²/an). Montant des dépenses énergétiques estimé à 1.500 €/an (prix moyen des énergies indexé au 01/01/2021, abonnements inclus).

Prix : 160.842 €

Honoraires à la charge du vendeur.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Contact QUADRAL TRANSACTIONS

william.devaux@quadral.fr - 06.32.32.21.76

MODALITÉS DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la parution de cette annonce. Modalité de remise des offres : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. *Offre et prix soumis à condition de ressources. **Conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.



ONV

Groupe ActionLogement

VEND

ROUEN (76100)

3 bis, rue Ledru-Rollin - Réf. 0054F76-L029 – Lot n°16

Un appartement T3 de 67,80 m² au 2^e étage avec parking en sous-sol.

Classe énergie : C (147 kWh/m².an) - Classe climat : E (56 kgCO2/m².an)

Montant des dépenses d'énergie pour un usage habituel estimé à 881 €/an (prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021, abonnements compris).

Copropriété de 139 lots (dont 44 logements) sans procédure en cours.

Charges de copropriété estimées à 1.500 €/an.

Honoraires à la charge du vendeur.

Prix : 92.400 € (prix parking inclus)

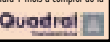
Contact Quadral Transactions

william.devaux@quadral.fr

06.32.32.21.76

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques (www.georisques.gouv.fr).

Sous réserve de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>



Immobilière 3F

Groupe ActionLogement

VEND à

ATHIS MONS (91200)

12, avenue de la République - Réf. 2636L0018 - Lot n° 17.

APPARTEMENT T2 de 58 m² au 1^{er} étage avec parking en sous-sol.

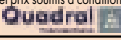
Prix : 179.378 € honoraires à charge vendeur.

Classe énergie : C (147 kWh/m2.an) - Classe climat : C (28 kg CO2eq/m2.an). Montant des dépenses énergétiques estimé à 1.010 €/an (prix moyen des énergies indexé au 01/01/2021, abonnements inclus). Copropriété de 56 lots (dont 28 logements) sans procédure en cours. Charges de copropriété : NC. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Contact : QUADRAL TRANSACTIONS

michel.jalta@quadral.fr - 01.55.43.49.98

MODALITÉS DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT : visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la parution de cette annonce. Modalité de remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. * Offre et prix soumis à condition de ressources. ** Conformément aux dispositions de l'article L. 443-11 et suivants du CCH.



Erigere

Groupe ActionLogement

VEND à

VITRY-SUR-SEINE (94400)

7, rue Edouard-Tremblay - Réf. 054750032 - Lot n° 32.

Un appartement T1 de 26 m² (Carrez) au 3^e étage avec cave et place en extérieur.

Prix stationnement inclus.

Prix : 89 900 €

DPE en cours - Le DPE sera transmis aux futurs acquéreurs avant signature de l'avant contrat.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr.

Copropriété de 110 lots. Procédure en cours : non.

Charges de copropriété estimées à 1416 €/an.

Contact : QUADRAL TRANSACTIONS

Michel.JALTA@quadral.fr - 06.17.71.41.88

Sous réserve de priorité, conformément aux dispositions de l'article L. 443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard un mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>



100vies

VEND À

AULNAY-SOUS-BOIS (93600)

21, chemin du Moulin de la Ville - Réf. 1137010023 - Lot n° 23.

Appartement T3 de 68 m². Étage : 1. Copropriété de 174 lots.

Classe énergie D 203KWh/m².an - Classe climat E 47kgCO2/m².an.

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage habituel : 679 €. Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2015 (abonnements compris). Procédure en cours : Non. Charges de copropriété estimées à 2700 €/an.

Prix : 124.000 € Honoraires à charge vendeur. Place en extérieur.

Prix stationnement inclus.

3, allée des Roseaux - Réf. 1137030017 - Lot n° 35.

Appartement T4 dde 79.5 m² (carrez). Étage : 8. Copropriété de 171 lots.

Classe énergie D 205KWh/m².an - Classe climat E 48kgCO2/m².an.

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage habituel : 873 €. Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2015 (abonnements compris). Procédure en cours : Non. Charges de copropriété estimées à 3895 €/an.

Prix : 137.000 € Honoraires à charge vendeur - Cave : 1.

Contact : QUADRAL TRANSACTIONS

myriam.allaoui@quadral.fr - 01.55.43.49.98

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Sous réserve de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard 15 jours à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>



Erigere

Groupe ActionLogement

VEND à

MASSY (91300)

54, Av. Raymond-Aron - Réf. 0544301350 - Lot n° 135

Un appartement T3

66,89 m² au 3^e étage. Place en sous-sol.

Prix : 271 300 € - Honoraires à la charge du vendeur. Frais de notaire réduits. Prix stationnement inclus.

Classe énergie D 166KWh/m².an - Classe climat D 33kgCO2/m².an.

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage habituel : 1230 €. Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2022 (abonnements compris). Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr - Copropriété de 69 lots. Procédure en cours : Non. Charges de copropriété estimées à 1667 €/an.

Contact : QUADRAL TRANSACTIONS

michel.jalta@quadral.fr - 06.17.71.41.88

Sous réserve de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>



Immobilière 3F

Groupe ActionLogement

VEND à

L'HAÏ-LES-ROSES (94240)

30, rue Sainte-Colombes - Réf. S100L-0049 - Lot n° 71.

APPARTEMENT T2 de 53,50 m² au 5^e étage.

Prix : 234 530 € honoraires à charge vendeur.

Place en sous-sol. Prix hors stationnement.

DPE en cours - Le DPE sera transmis aux futurs acquéreurs avant signature de l'avant-contrat.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Copropriété de 187 lots. Procédure en cours : non. Charges de copropriété estimées à 2 000 €/an.

Contact : QUADRAL TRANSACTIONS

stephanie.himbert@quadral.fr - 06 32 31 93 69

MODALITÉS DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT : visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la parution de cette annonce. Modalité de remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. * Offre et prix soumis à condition de ressources. ** Conformément aux dispositions de l'article L. 443-11 et suivants du CCH.



ONV

Groupe ActionLogement

VEND à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69400)

469 RUE LAMARTINE

LOT 70 N° 3525

T3 - 67,05 m² Carrez

2^eme étage - DPE : C

Prix de vente : 115 997 €

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site : www.georisques.gouv.fr.

Cave incluse - Possibilité d'acquérir une place de parking au prix de 6 000 €. Taxe foncière : environ 600 €. Estimation charges annuelles : 1 400 €

Chauffage et production d'eau chaude : chaudière individuelle gaz naturel

Hors frais de notaire

Pas de contentieux - Copropriété de 37 lots

Visite sur rendez-vous, renseignements et dépôt de candidatures à remettre au commercialisateur (sous 1 mois à compter de la parution de cette publicité et traitée par ordre de priorité selon l'article L 443-11 (III) du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Modalités de remise du dossier de candidature à voir avec le commercialisateur.



Contact : M DAVID CAMPOS DE SOUSA

06 61 87 51 79

dcds@inovefa.com

ONV

Groupe ActionLogement

VEND à COURNON (63800)

5 RUE DES VIOLETTES

LOT 15 N° 23

T4 - 71,50 m² Carrez

2^eme étage - DPE : E

Prix de vente : 117 189 €

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site : www.georisques.gouv.fr.

Place de parking incluse.

Taxe foncière environ 1 260 €

Estimation charges environ 860 € / an

Chauffage et production d'eau chaude : chaudière individuelle gaz

Hors frais de notaire

Pas de contentieux - Copropriété de 20 lots

Visite sur rendez-vous, renseignements et dépôt de candidatures à remettre au commercialisateur (sous 1 mois à compter de la parution de cette publicité et traitée par ordre de priorité selon l'article L 443-11 (III) du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Modalités de remise du dossier de candidature à voir avec le commercialisateur.



Contact : M DAVID CAMPOS DE SOUSA

06 61 87 51 79

dcds@inovefa.com

ONV

Groupe ActionLogement

VEND à CHATENAY MALABRY (92290)

130 Avenue de la division Leclerc - LOT 1

T3 - 61,41 m² Carrez

RDC - DPE : D

Prix de vente : 228 445 €

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site : www.georisques.gouv.fr.

Cave incluse. Selon disponibilité, possibilité d'acquérir une place de parking en sus au prix de 5 000 €. Taxe foncière environ 1 100 €. Estimation charges environ 1 800 € / an. Chauffage : chaudière condensation gaz naturel (collectif). Production d'eau chaude : chauffe-eau gaz naturel (individuel)

Hors frais de notaire

Pas de contentieux - Copropriété de 22 lots principaux

Visite sur rendez-vous, renseignements et dépôt de candidatures à remettre au commercialisateur (sous 1 mois à compter de la parution de cette publicité et traitée par ordre de priorité selon l'article L 443-11 (III) du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Modalités de remise du dossier de candidature à voir avec le commercialisateur.



Contact : Mme SARRAZIN Ghislaine

06 27 93 70 29

gsarrazin@inovefa.com

Polylogis | LogiRep

A VENDRE

MASSY (91300)

4 RUE DE MOSCOU

Appartement de type F4 de 75,5 m² (référence: lot n° 45)

Etage : 11

Annexe : Cave incluse

Classe énergie: C

Charges trimestrielles prévisionnelles : 821€

Copropriété de 50 logements – pas de procédure en cours

PRIX : 172 400 € (Frais de notaire offerts)

Votre conseillère commerciale

Mme PETITFOURG

petitfourg.f@polylogis.fr - 07 63 67 17 10

Visite sur RDV dès la libération effective des lieux.

Offre d'achat à transmettre par mail au conseiller commercial au plus tard 1 mois à compter du 09/06/2023 et traitée par ordre de priorité selon l'article L 443-11 (III) du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

Aucune offre ne pourra être prise en compte sans transmission au préalable du dossier de candidature complet (voir modalités auprès du conseiller commercial).

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Polylogis | LogiRep

A VENDRE

JOINVILLE-LE-PONT

22 RUE HENRI BARBUSSE

Appartement de type F4 de 77,13 m² (référence: lot n° 26)

Etage : 1

Annexe : Cave

Classe énergie: D

Charges trimestrielles prévisionnelles : 601 €

Copropriété de 65 logements – pas de procédure en cours

PRIX : 310 500 € (Frais de notaire offerts)

Votre conseillère commerciale

Mme DIOMBERA

diombera.s@polylogis.fr - 07 56 19 45 90

Visite sur RDV dès la libération effective des lieux.

Offre d'achat à transmettre par mail au conseiller commercial au plus tard 1 mois à compter du 09/06/2023 et traitée par ordre de priorité selon l'article L 443-11 (III) du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

Aucune offre ne pourra être prise en compte sans transmission au préalable du dossier de candidature complet (voir modalités auprès du conseiller commercial).

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Logiactif

A VENDRE APPARTEMENT

ALFORTVILLE (94140)

23 rue Pierre Curie

Prix de mise en vente : 162 013 €

Référence LOGIAL-COOP : 7003130024

Numéro de Lot : 149

Appartement Numéro B24 de 2 pièces d'une surface de 47,91 m² avec ascenseur au 2^{ème} étage comprenant entrée, W.C, salle de bains, séjour, une chambre et une loggia.

Stationnement : Parking aérien.

Copropriété de 69 lots principaux

Absence de procédure en cours

Quote-part annuelle des charges courantes prévisionnelles 2022 : 1290 €

Estimation de la taxe foncière 2022 : 950 €

DPE : C

Chauffage et production d'eau chaude : Individuel Gaz

CONTACT : Raphaël NUNES

07 72 13 57 26

raphael.nunes@transactif-immobilier.fr

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur

Délais de remise des offres : AU PLUS TARD 16/07/2023

Modalités de remise des offres : Dossier de candidature complet par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen

Honoraires d'agence à la charge du Vendeur et Frais de notaire en sus à la charge de l'Acquéreur

* Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

Logiactif

A VENDRE APPARTEMENT

ALFORTVILLE (94140)

37 rue de Port à l'Anglais

Prix de mise en vente : 172 589 €

Référence LOGIAL-COOP : 7003140204

Numéro de Lot : 24

Appartement Numéro 204 de 2 pièces d'une surface de 49,63 m² avec ascenseur au 2^{ème} étage comprenant entrée, dégagement, placard, WC, salle de bains, séjour, cuisine, une chambre, loggia.

Stationnement : Parking en sous-sol.

Copropriété de 69 lots principaux

Absence de procédure en cours

Quote-part annuelle des charges courantes prévisionnelles 2022 : 1 087€

Estimation de la taxe foncière 2020 : 915 €

DPE : D

Chauffage et production d'eau chaude : Individuel gaz

CONTACT : Raphaël NUNES

07 72 13 57 26

raphael.nunes@transactif-immobilier.fr

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur

Délais de remise des offres : AU PLUS TARD LE 02/07/2023

Modalités de remise des offres : Dossier de candidature complet par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen

Honoraires d'agence à la charge du Vendeur et Frais de notaire en sus à la charge de l'Acquéreur

* Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

Immobilier du Moulin Vert

A VENDRE APPARTEMENT

ATHIS-MONS (91200)

125, Avenue du 18 Avril

Prix de mise en vente : 156 524 €

Référence Logement : 28A010603

Appartement de 3 pièces d'une surface de 57 m² avec ascenseur au 5^{ème} étage comprenant une entrée avec placard, un séjour, une cuisine, deux chambres, une salle de bain, des WC ainsi qu'un dressing et un cellier.

Un emplacement de parking compléte ce bien.

Copropriété de 68 lots principaux

Absence de procédure en cours

Quote-part annuelle des charges courantes prévisionnelles ANNÉE N - 2 : 1 658€ / An

Estimation de la taxe foncière ANNÉE N-2 : 1 382 €

DPE : D

Chauffage et production d'eau chaude : Collectif Gaz

CONTACT : BERNARDIN Nathan

Nathan.bernardin@transactif-immobilier.fr

COORDONNEES : 06 63 68 19 67

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur

Délais de remise des offres : AU PLUS TARD LE 15/07/2023

Modalités de remise des offres : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen

Honoraires d'agence à la charge du Vendeur et Frais de notaire en sus à la charge de l'Acquéreur

* Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

30

Le nouvel Economiste - n°2172 - Du 09 au 15 juin 2023 - Journal d'analyse & d'opinion paraissant le vendredi

L'USINE, L'ESSENCE DU SPORT



PARIS - BRUXELLES - GENEVE

www.usinesportsclub.com